JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 622452

22ME ANNEE—No 242 MONTREAL, VENDREDI 17 AOUT 1906 12 PAGES—UN SENTIN

Rev Ed Paradis 163 Seminaire

POURSUIVIS PAR LA PERSECUTION

Les époux Danis de la rue Wolfe sont obligés de fuir leur immeuble.

ILS S'EN VONT AILLEURS

Chercher la paix que leur refusaient une bande de voyous par qui ils étaient sans cesse obsédés

UN TRUC DE POLICIER

On sait que tous les jours de nombreuses plaintes viennent à la connaissance de nos officiers de police.

Une caserne de police est le refuge de tous les pauvres diables en quête d'objets qu'ils ont perdu ou en train de régler un différend quelconque.

La maison portant le No 671 rue Wolfe, que les époux Danis ont dû quitter de bonne heure ce matin, afin d'échapper aux persécutions d'une bande de voyous

Parmi ceux qui depuis plusieurs mois se sont présentés au poste No 3 de la rue Ontario, coin Beaudry, il n'en est pas qui aient offert un aussi vif intérêt et excité une plus grande curiosité que les pétitionnaires Danis, femme et homme.

Les époux Danis demeuraient avant-hier soir, au No 671 rue Wolfe, M. et Mme Danis n'ont pas d'enfants et c'est presqu'une grâce, car leur situation aurait été encore plus navrante.

Depuis environ huit jours, une

BANDE DE VOYOUS

dont les opérations dans le nord de la rue Wolfe ont été souvent troublées par la visite de nos agents, se sont acharnés à causer mille vexations aux époux Danis.

Des vautours à qui on aurait offert comme pâture une couple de bons agneaux n'auraient pas agi avec plus d'acharnement que les persécuteurs de M. et Mme Danis.

Pourquoi Danis et sa femme devinrent-ils tout à coup deux victimes choisies par ces voyous ; c'est ce que nous allons expliquer.

Le 11 août dernier, dans la soirée, Mme Danis attendait, assise sur le perron de sa porte, le retour de son mari lorsque l'un des membres de la bande en question, fit, en passant près de Mme Danis, une remarque

FORT DEPLACEE.

Quelques minutes plus tard, le mari arrivait et apprenait ce qui venait de se passer.

Sa femme lui ayant indiqué l'individu qui l'avait insultée, Danis alla le trouver au milieu d'un groupe de copains et lui reprocha son acte de lâcheté et sa conduite grossière.

Pour bien prouver qu'il avait tort, l'individu se fâcha et s'adressant à ses "amis" : "Si nous nous débarrassions de celui-là ?"

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, Danis était renversé

D'UN COUP DE POING

sur la nuque, entraîné dans un passage et roué de coups de poings et de coups de pieds par les mauvais gars.

Avant que de pouvoir se relever le pauvre Danis entendit cette menace tomber des lèvres de l'un de ses agresseurs : "Si la police s'en mêle, gare à toi".

Indignée, Mme Danis alla se plaindre au sergent Wilfrid Smith, du poste No 3 qui lui conseilla de prendre un mandat contre les agresseurs de son mari.

Mais on sait que la cour et ses procédures sont un objet d'effroi pour le pauvre diable qui sent qu'il faut amincir le gousset quand on veut se protéger.

Les époux Danis ne poussèrent donc

PAS PLUS LOIN

leurs plaintes et se retirèrent dans leur logis de la rue Wolfe, espérant du ciel la tranquillité.

Depuis ce jour cependant, la situation des Danis loin de s'améliorer ne fit que devenir de plus en plus insupportable. Tous les soirs malgré les visites fréquentes des agents de police, M. et Mme Danis étaient en butte aux persécutions d'une demi-douzaine de voyous. On les insultait, on décorait la porte de leur demeure de saletés, on brisait leurs vitres, on allait jusqu'à tenter de pénétrer la nuit

DANS LEUR DEMEURE.

La position était devenue insoutenable. Aussi hier soir, vit-on se diriger vers le poste No 3, la petite femme Danis et sa mère. En larmoyant, la pauvre femme déclara au sergent Smith qu'elle et son mari avaient décidé que, le seul moyen d'échapper aux persécutions de leurs ennemis, c'était de changer de demeure.

A suivre sur la page 9

UNE FORTUNE RESSUSCITEE

Les millions réclamés par M. Narcisse Lacoste vont surgir de l'oubli.

PROCEDURES LEGALES

Mtres Handfield et Handfield vont s'occuper de l'affaire à Plattsburg N. Y.

UN MOT D'HISTOIRE

On se rappelle l'émoi causé, il y a quelques mois, par la publication, dans la "Presse", d'un fait-divers concernant la fortune colossale de la famille Lacoste. Pendant des semaines nos bureaux furent remplis de parents, d'alliés, d'amis des MM. Lacoste.

Cette fortune considérable, longtemps perdue dans l'oubli, surgissait des neiges d'antan pour la plus grande joie d'héritiers qui jusqu'ici demeuraient inconnus. Il y a des années que ces millions dormaient dans l'inaction; un geste généreux les rendit à la circulations et les remit aux ayants-droit après plus d'un quart de siècle de silence.

Mais si les héritiers étaient connus, ils n'avaient fait encore aucune démarche régulière pour obtenir cet argent et ces valeurs. Les MM. Handfield, avocats, vont instituer pour eux

DES PROCEDURES

à Plattsburg, N. Y., en recouvrement des millions oubliés.

La fortune git dans quelque paroisse de l'Etat de New-York, mais les héritiers sont Canadiens-français et habitent la province de Québec.

Où sont-ils tous ?

C'est ce que se demandent aujourd'hui les R.R. P.P. Oblats de Plattsburg, N.Y., qui ont déjà confié le secret de cette succession à qui de droit, après avoir longtemps cherché les personnes autorisées à le recevoir.

Les héritiers à leur tour ont soumis les documents de cette affaire à Mtres Arthur et W. A. Handfield, avocats, de Montréal.

Voici en peu de mots

L'HISTOIRE DE CETTE FORTUNE

acquise par le travail incessant et grossie, après la mort d'un jeune Canadien par l'accumulation des intérêts.

Le 15 janvier 1819, Mtre Dumoulin, notaire, grossoyait, à Boucherville, l'acte de mariage de André Surprenant dit Lafontaine, fils majeur de Gabrielle Surprenant et de Louise Martin, de la paroisse de Varennes, d'une part ; et de Desange William, fille mineure de Pierre William et de Marguerite Chauvin, de la paroisse de Varennes, d'autre part.

Plusieurs enfants naquirent de ce mariage. Un fils, Etienne, quitta ses parents à l'âge de vingt ans, et se rendit aux Etats-Unis.

Sa famille, alors, demeurait à Beloeil.

Après avoir voyagé un peu partout, dans la Nouvelle-Angleterre, Etienne Surprenant (dit Lafontaine) s'établit

AUX ENVIRONS DE PLATTSBURG

et acquit une grosse fortune par l'énergique émulation de son travail sans relâche.

Mais le surcroit de fatigue qu'il s'était donnée en gagnant ses richesses le fit un jour tomber d'une attaque de paralysie.

Célibataire, sans ami, caché sous un faux nom dans la ville étrangère, il sentait sa fin prochaine et commençait à penser au grand au-delà, tout en songeant à la fortune qu'il allait laisser à ses vieux parents dont il voulait

ASSURER L'AVENIR.

Etienne Surprenant se réfugia donc dans un couvent d'Oblats de Marie Immaculée, dans l'Etat de New York — peut être à Plattsburg — et donna le nom qu'il portait alors aux révérends Pères.

En 1878, il mourut, entouré des consolations de la religion. Il laissait une lettre adressée au supérieur du couvent, dans laquelle il disait son véritable nom, le nom et la demeure de ses parents, et priait les religieux d'avertir sa famille de son décès.

Les parents héritèrent de la moitié de sa succession, selon les lois de l'Etat. Cette somme de cinq ou six cent mille dollars consistait en propriétés immobilières et en obligations diverses achetées par le défunt sous son nom d'emprunt.

Les vieux reçurent une copie des titres et valeurs, déposés à Plattsburg, mais bornèrent leurs démarches

A TOUCHER LES RENTES

sur la foi de l'inventaire qui leur avait été adressé par le conservateur des testaments ,actes et hypothèques du district.

A leur tour, les époux Surprenant dit Lofontaine se préparèrent au voyage suprême. Ils firent, par devant Mtre Geoffrion, de Verchères, leur testament mutuel, à Sainte-Julie de Verchères, et instituèrent, comme légataire universel, leur petit-fils, M. Narcisse Lacoste, domicilié à Montréal, actuellement, No 6 rue Lalonde.

C'est maintenant M. Lacoste qui cherche à recouvrer la part de ses grands-parents dans la succession de feu Etienne Surprenant son oncle.

Mtre Arthur Handfield a quitté Anvers, Belgique, mercredi matin, pour revenir en Amérique. Il doit passer à Plattsburg avant d'arriver à Montréal, et il doit s'occuper de cette importante affaire de succession pour M. Lacoste.

Les descendants des époux Surprenant sont, dit-on, très nombreux.

Aujourd'hui, par l'accumulation des intérêts et des placements avantageux la fortune laissée par les vieux parents de feu Etienne Surprenant, se chiffre dans les millions. Ce n'est certes pas là une somme à dédaigner.

ETAT CRITIQUE

Le nommé Albert Jolicoeur, dont "La Presse" racontait hier l'accident qui lui est survenu, à la traverse du Grand-Tronc, rue Saint-Philippe, est toujours à l'Hôpital-Général, dans un état critique.

Les médecins désespèrent de le sauver

ELLE EST ENFIN TROUVEE LA PLAQUE NUMERO 2

M. Napoléon Filion, de la Cote des Neiges, est l'heureux gagnant du Concours No 2. Il touche vingt-cinq dollars en or, ce matin, à "La Presse." --- Les péripéties de ses recherches.

Le vainqueur a cherché trois jours avant de réussir à découvrir la cachette — Nous annoncerons sous peu un nouveau concours.

Le plus fort tirage au Canada, sans exception.

LA PRESSE

Largest circulation in Canada, without exception.

CIRCULATION ; 100,000

$25.00 Montréal, le 16 août 1906.

Reçu de la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, la somme de vingt-cinq dollars en or ($25.00), en paiement du prix offert par "La Presse" pour la découverte de la plaque No. 2, cachée par le dit journal.

Témoin: Nap. Filion

FAC-SIMILE DU RECU QU'A SIGNE M. NAPOLEON FILION, CE MATIN.

Enfin, elle est trouvée, la plaque du Concours No 2; cachée vendredi dernier, elle est restée cachée sept jours. Hier soir, vers sept heures, elle était découverte par M. Napoléon Filion, demeurant à la Côte-des-Neiges, et qui la cherchait d'ailleurs depuis trois jours

Nous laissons M. Filion raconter sa trouvaille.

"Je demeure à Sainte-Monique, dans le comté des Deux-Montagnes, et l'été je travaille chez mon père, qui est cultivateur. L'automne, aussitôt les travaux terminés, je viens à la ville pour chercher de l'ouvrage. Cette semaine, je suis arrivé, mais je n'ai pas trouvé d'ouvrage tout de suite et, voyant l'annonce de la plaque cachée par la "Presse," je me suis dit qu'il était peut-être aussi avantageux de chercher que de

RESTER A RIEN FAIRE.

"Mardi matin, je commençai à chercher en me guidant sur le plan. Alors il y avait bien des espaces laissés en blanc et j'ai fait pas mal de chemin dans tout le quartier. Le fameux clos de bois dont la "Presse" a publié un dessin, a été visité par moi de fond en combles. Comme je ne connais personne

M. Napoléon Filion, de la Côte des Neiges, l'heureux gagnant du prix de $25.00, concours No 2.

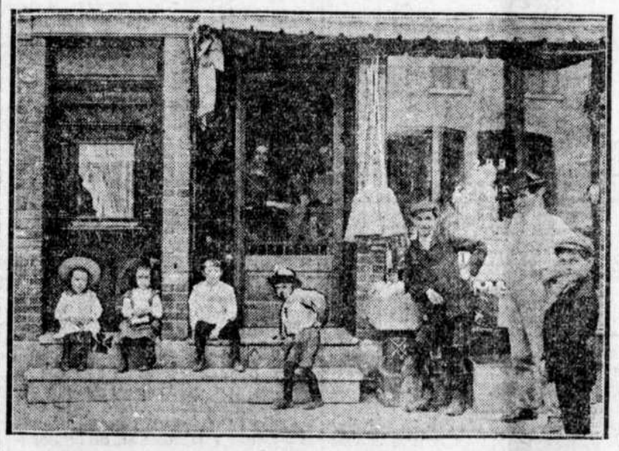

PHOTOGRAPHIE DE LA MAISON SOUS LE PERRON DE LAQUELLE ETAIT CACHEE LA PLAQUE DU CONCOURS No 2.

dans ce quartier, je me moquais un peu de ceux qui raillaient ma persévérance et je ne me cachais pas pour chercher. Beaucoup de ceux qui me voyaient chercher me disaient que je ne trouverais jamais, et j'avoue que je commençais

A ME DECOURAGER

un peu hier soir. Dans la journée d'hier, je n'ai pas beaucoup cherché, attendant la publication de la "Presse" pour me mettre à l'oeuvre.

"Dès quatre heures, je recommençais le parcours déjà fait vingt fois, de la rue Delisle. Je visitais d'abord le côté nord, puis le côté sud. C'est de ce côté-ci que se trouvait la plaque et j'allais en examinant soigneusement toutes les portes et fenêtres des maisons, les perrons et même le trottoir.

"En arrivant devant le numéro 286 de la rue Delisle, je fouillais d'abord dans l'espace qui se trouve entre le trottoir et la maison, puis sous le perron. C'est là que se trouvait la plaque, dont

UN TOUT PETIT COIN

dépassait."

M. Filion ne raconte pas les incidents qui ont suivi sa trouvaille.

Hier soir, les chercheurs étaient nombreux et plusieurs qui l'avaient vu chercher le suivaient avec insistance. Quand il trouva la plaque, quelques-uns tentèrent de la lui enlever. Pour conserver sa trouvaille, M. Filion dut se mettre à courir

POUR CONSERVER SA TROUVAILLE, M. FILION DUT SE SAUVER EN COURANT, LA PLAQUE SERREE DANS LES DEUX MAINS

TENANT BIEN SERREE

la petite plaque qu'il a échangée ce matin à nos bureaux pour $25.00 en or.

La plaque avait été cachée sous le perron de M. Rodrigue Dumoulin, qui tient une épicerie au numéro 288 de la rue Delisle, la porte voisine de sa demeure, No 286.

M. Dumoulin nous disait qu'un de ses voisins a la coutume de venir s'asseoir tous les soirs sur le perron où la plaque avait été cachée. On juge de son regret quand il apprit qu'il avait passé la semaine assis sur $25.00 sans avoir eu l'idée d'étendre la main pour tenter de les prendre.

Un rassemblement de plus de 200 personnes s'était formé autour de l'endroit et, à dix heures du soir, hier, on commentait encore

L'EVENEMENT DU JOUR.

Tout le quartier fut visitter les lieux, et chacun voulut toucher l'endroit où la plaque avait reposé.

M. Filion est venu à nos bureaux ce matin, et il a reçu immédiatement la somme de vingt-cinq dollars en or, pour laquelle il nous a signé le reçu dont un fac-simile apparaît ci-contre.

Nous montrons aussi aujourd'hui l'emplacement exact où se trouvait la plaque, c'est-à-dire sur le côté sud de la rue Delisle, à moitié chemin

ENTRE LES RUES VINET ET ATWATER.

Peu de personnes ont cherché à ce endroit, s'imaginant que la plaque était dans le clos de bois qui se trouve au coin des rues Richelieu et Napoléon, ou dans la maison en construction, à l'ouest de la rue Richelieu. Personne ou presque personne n'a cherché sérieusement dans les environs de l'endroit où elle se trouvait, et c'est sans doute pour cette raison qu'elle a échappé aux recherches si longtemps

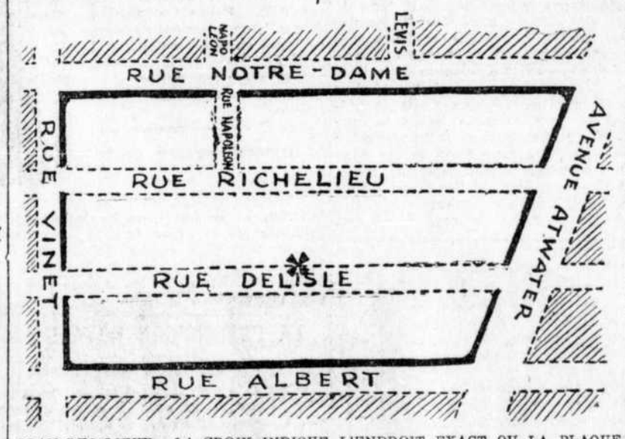

PLAN DES LIEUX. LA CROIX INDIQUE L'ENDROIT EXACT OU LA PLAQUE ETAIT CACHEE, 286 RUE DELISLE.

Il est possible que la semaine prochaine, nous annoncions à nos lecteurs.

UNE AUTRE SURPRISE

En attendant, M. Filion mérite des félicitations pour la patience qu'il a apportée dans ses recherches. Il a suivi à la lettre les indications qui ont été données au jour le jour par "La Presse", et s'est guidé sur le plan qui était publié quotidiennement.

Dans un concours subséquent, nos lecteurs se souviendront que la patience et la persévérance sont les seules qualités nécessaires pour s'assurer la victoire.

BENEDICTION D'UN COLLEGE

La bénédiction du collège que la Commission Scolaire de la ville d'Arthabaska vient de construire, aura lieu le 20 août courant.

Sa Grandeur Monseigneur Brunault présidera à la cérémonie. Le matin il y aura une messe pontificale, dans l'après-midi un banquet, et un concert dans la soirée.

VOL D'UN CHEVAL

Pendant qu'il était à prendre un repas dans un restaurant de la rue Craig, cette nuit, un cocher de place, M. Eugène Malo, dont la voiture stationne vis-à-vis le carré Viger, s'est fait voler son cheval et sa "Victoria". La sûreté a été saisie de l'affaire.

LADEBAUCHE CHEZ LES GUERISSEUX

Ladébauche a perdu la foi en l'antique médecine de nos pères. Les remèdes à la mode ne lui disent plus rien et il n'accorde sa confiance qu'aux simples qui guérissent sous l'influence d'un don. En conséquence, il a été leur faire une visite, et c'est le résultat d'icelle que l'on verra dans "La Presse" de samedi prochain.

DES MENACES AUX EVEQUES

M. Briand, ministre des cultes en France, à hier pleinement défini

SA POLITIQUE

Il se déclare prêt à toutes les rigueurs contre le clergé afin de faire respecter la loi.

LA GUERRE CIVILE

Paris, 17 — M. Briand, ministre des Cultes, a donné hier audience à plusieurs de ses lieutenants politiques. Il a discuté avec eux la situation qui lui est faite par la publication de la lettre encyclique de Pie X, au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

—"Il est faux, a déclaré le ministre, que le gouvernement français soit prêt à entrer en pourparlers avec le Pape afin d'en venir à une entente basée sur des modificiations à être apportées à

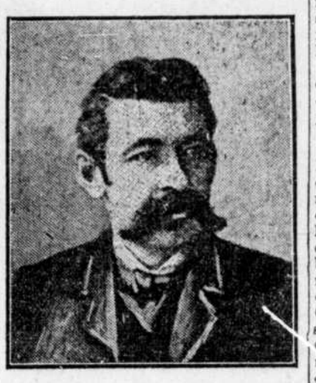

M. Briand, ministre des Cultes en France, sur qui retombe la tâche de faire respecter la loi sur les associations cultuelles.

la loi. Cette loi devra coûte que coûte être observée telle qu'elle a été adoptée."

M. Briand a ajouté que l'opinion des autorités est que la situation sera finalement acceptée ; il désire qu'il en soit ainsi, afin de n'avoir pas devant les yeux le cauchemar d'une guerre civile amenée par le refus du clergé de se conformer à la loi.

—"Toutefois", dit en terminant le ministre des cultes "nous avons prévu la possibilité de la résistance de la part des évêques et toutes nos mesures sont prises en conséquence. Je ne veux pas en dire plus long sur ce sujet mais il se pourrait que plusieurs de ces mesures soient une fort désagréable surprise pour certain sintéressés."

EN ROUTE VERS LE POLE NORD

Le steamer "Arctic," commandé par le capitaine Bernier, se dirige vers les

REGIONS POLAIRES

Une lettre intéressante de M. Fabien Vanasse, historiographe de l'expédition.

HEUREUX DEBUTS

M. F. L. Désaulniers a reçu, ce matin même, la lettre suivante de M. F. Vanasse, en route pour les mers arctiques :

Golfe St Laurent,
A bord du steamer "Arctic",
2 août 1906,
2 p.m.

Mon cher ami : -

A bord, on écrit comme on peut ; je suis sur la cabine de la roue, au grand vent, et sous le grand soleil d'un ciel tout bleu ; je t'écris sur mes genoux car la mer est calme, le bateau solide. Je suis mieux ici que dans ma cabine où je serais obligé d'avoir la lumière et la chaleur de la lampe.

Jusqu'à présent notre navigation a été à souhait : bon vent pour la course, mer facile, du soleil tout le jour, et la lune durant toute la nuit. Notre voilure a été ouverte presque jour et nuit, depuis que nous avons laissé la Pointe au Père, le 30 juillet dernier, et nous filons 7, 8 et même 9 milles à l'heure. Ce n'est pas une course à l'épouvante, mais pour une longue route qui durera un mois et demi, c'est un bon petit train. De bonne heure, demain, l'"Arctic" pourra renouveler connaissance avec les eaux profondes et calmes de Baie des Châteaux, et s'y reposer en paix sur son ancre, pendant quelques heures. A Château nous ferons l'échange des malles ; nos pêcheurs feront un coup de filet à la morue, puis nous filerons vers le grand nord.

Jusqu'à présent, pas un seul d'entre nous, n'a encore payé

LE TRIBUT A LA MER.

Le golfe, si hargneux, de sa nature sauvage, s'est montré tout à fait gentil, et très bon garçon pour "L'Arctic", qui descend sous ses 14 voiles toutes grandes ouvertes, et aussi aplomb sur le vaste flot du golfe, qu'une auto sur la route poudreuse des côtes. Cette fois notre bateau porte avec orgueil sa "grande voile". Elle est à sa place.

L'an dernier, notre commandant, le major Moody, plus militaire que marin, avait fait abattre la grande voile au grand désespoir du capitaine Bernier.

Pour les navigateurs la "grande voile" est l'âme du bâtiment ; ils lui reconnaissent autant d'importance que le gouvernail lui-même ; car, au besoin, elle peut le remplacer. Aussi, le capitaine Bernier ne put s'empêcher de pleurer quand il vit ses hommes, à l'ordre du commandant, la rouler sur sa vergue, et la descendre sur le pont, comme un cadavre qu'on prépare pour la sépulture de la mer.

3 p. m. — Nous distinguons vaguement encore la côte de Terreneuve, au Cap S. George. Depuis dix heures, ce matin nous sommes en vue de la côte Nord du golfe. A deux heures, nous étions en face du Petit Mécotina, à 12 ou 15 milles de la côte.

Notre course se poursuit sans aucun incident. A vrai dire, ce beau temps

NOUS ENNUIE

la vie à bord est devenue monotone. Un peu plus de vivacité dans la vague nous donnerait un peu plus de mouvement sur le pont, on aurait des émotions plus fortes, il y aurait des changements de scène, le temps passerait plus vite. Voilà ce que j'entends dire autour de moi. On n'est jamais content de ce qui nous arrive sur mer comme sur terre.

Nos hommes s'occupent à "trimmer" notre pont pour la mer. Les pièces de coton leur ont été très utiles pour ce travail nécessaire avant de prendre la haute mer. Ce n'est pas quand le bateau roulera dans

LA VAGUE TOURMENTEE

et furieuse qu'il faudra songer à mettre de l'ordre sur le pont. Ce sera alors le temps de courir aux voiles, grimper dans les cordages, abattre ou monter les voiles, aux caprices du vent, et pour résister aux élancements de la mer.

Ces jours-ci, nos matelots ont préparé nos nets. Ce travail ennuyeux a été complété après-midi, et en arrivant à Château, demain, nos pêcheurs iront jeter ces filets à la mer, et nul doute que la pêche sera miraculeuse. Il est 6 p. m. Je descends souper.

8.15 p. m. — Nous distinguons le phare de la Pointe Riche, sur la côte occidentale de Terreneuve. L'"Arctic" est à 15 ou 20 milles de cette côte. Nous avons une forte brise du nord; les vagues deviennent plus vives ; le ciel est pur et bien étoilé.

9.15 p.m. Il fait froid sur le pont. A l'avant, nous apercevons au loin la lumière intermittente de l'Ile Greenly, à l'entrée du détroit de Belle-Ile. Nous serons là demain matin vers quatre ou cinq heures.

3 août. Vendredi, 8.30 a.m. Dans une heure l'"Arctic" sera sur son ancre dans la Baie des Chateaux. Nous avons fait près de 200 milles dans le cours de la nuit, sous une très forte brise du nord. Il n'y a pas, dans le Détroit, le moindre petit morceau de iceberg, ni la plus légère vapeur de brouillard, le ciel est couvert, le vent nord est froid: nous pouvons dire qu'ici finit pour nous, la chaleur du soleil. Notre thermomètre marquera très rarement plus de 40 degrés de chaleur.

Nous suivons de très près la côte nord du détroit. Il n'y a aucune habitation en vue, la côte est dépouillée. Il y a un peu de mauvaise terre sur la pierre, — pas la moindre broussaille Nous ne serons ici au plus une demie heure, si le capitaine n'a pas d'ordre de rester plus longtemps. Il se peut faire que l'on ait des ordres d'attendre l'"Adventure" qui transporte le major

A suivre sur la page 9

LA PRESSE

No 1 rue Saint Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

11 AOUT

LUNDI	91,532
MARDI	91,549
MERCREDI	91,524
JEUDI	91,553
VENDREDI	91,568
SAMEDI	115,102
TOTAL	572,828
HEBDOMADAIRE	49,624
	622,452

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

95,471

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Remis de ses blessures—La question du bran de scie — Vente de terrains miniers — Chez les typographes — Incendie — Militaires en visite — Le procès de Ls. Charette — Départ de Sir F. Borden.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 17. — M. Dorion, conducteur de malles, qui avait été poignardé, au cours d'une excursion de pêche, est parfaitement retabli, et il est retourné à ses devoirs.

— Jusqu'ici, les autorités provinciales d'Ontario n'ont pris aucune poursuite contre M. Booth pour jeter du bran de scie dans la rivière Ottawa. Elles prétendent qu'il appartient de droit au Ministre de la Marine de prendre des procédures.

— M. P.-H. Durocher, encanteur de Hull, a vendu par encan public une quantité de terrains miniers situés dans le canton de Templeton. Cette vente n'a réalisé qu'environ $5,000. Toutefois, plusieurs ingénieurs sont d'avis que certaines mines sont très riches en minéral.

— Tel que nous l'avons déjà brièvement annoncé, il y a bisbille au sein de la succursale locale de l'Union Internationale des typographes. La plupart des typos refusent de verser une contribution mensuelle extraordinaire de dix pour cent, exigée par le bureau exécutif afin de venir en aide aux grévistes des Etats-Unis. En signe de protêt, les typos ont refusé d'envoyer un délégué à la convention de Indianapolis, Ohio.

— L'habitation de M. Fred Schellister, chef à l'hôtel Brunswick, située à Ottawa Est, a été incendiée. Les pertes sont d'environ $2,000, avec $1,000 d'assurances.

— Dimanche prochain, il n'y aura pas de parade de toute la force militaire d'Ottawa, à l'occasion de la visite du 5ème régiment de Boston. Seul, le 43ème régiment dont les visiteurs seront les hôtes, prendra part à la parade d'église.

— Le procès de Louis Charette, ancien hôtelier du village de la Pointe Gatineau, accusé d'avoir tenu une maison de jeu, est remis à lundi prochain. Une grande quantité de boisson et une roulette automatique, appelée "slot machine", ont été saisis au domicile de l'inculpé.

— Sir Frederick et Lady Borden s'embarqueront à Québec le 31 du courant pour l'Angleterre, sur le paquebot "Virginian." Durant son séjour à Londres, le Ministre de la Milice visitera le War Office au rapport avec les affaires de la milice canadienne. Sir Frederic reviendra à Ottawa vers la mi-octobre.

UN PROCES SPORTIF

Chicago, 17 — Le club de base-ball New-York, de la Ligue Nationale, poursuit le club Chicago, devant la Cour Suprême, en réclamation de $3,500 de dommages. Le club prétend avoir perdu cette somme, en recettes, pour avoir été forcé de remettre l'argent aux spectateurs lorsque la partie du 1 août fut forfaite au Chicago par l'arbitre John Emsli.

CLUB MERCIER

Il y aura ce soir aux salles du club, 5 rue Dufresne, une importante assemblée où l'on discutera l'organisation d'une excursion à Chambly pour le 2 septembre.

CHRONIQUE

LA MENAGERE

Depuis assez longtemps, et avec insistance, on me sollicite pour protester contre la présence des jeunes filles dans certains ateliers, où, d'ailleurs, elles ont des occupations en rapport avec leurs aptitudes, leurs forces et leur sexe.

Je ne vois pas très bien pourquoi on pourrait s'opposer à ce qu'elles gagnent leur vie en exécutant un travail essentiellement féminin. Qu'à la rigueur on se déclare adversaire de l'accès à la femme aux carrières pour lesquelles elle n'a aucune aptitude physique: Politique, Droit, Médecine, etc., soit. Quant aux professions délicates, qui exigent du goût et de l'application, il n'est que juste de constater que les femmes y excellent. Par conséquent, si on n'est pas rigoureusement tenu de leur faciliter la pratique de ces professions, serait-il du moins tout à fait injuste de leur en interdire l'exercice.

Alors, pourquoi, et en vertu de quel droit empêcherait-on les jeunes filles de se livrer à un travail possible et rémunérateur ?

Les métiers où les services féminins sont égaux ou préférables aux services masculins ne manquent pas. Que les jeunes filles s'y adonnent et, à la condition de ne pas avilir les prix en sollicitant ou en acceptant un salaire inférieur à celui des hommes, elles trouveront là des ressources honorables qui leur permettront d'entrer en ménage sur un pied de parfaite égalité pécuniaire avec leur mari. Et, certes, cette égalité couperait court à une foule de contestations domestiques qui sont trop souvent les avant-coureurs d'une rupture.

Est-ce que la direction des jeunes filles vers un état honnête et lucratif ne vaudrait pas cent fois mieux que cette manie du professorat qui ronge les papas et les mamans pauvres et fiers?

Est-ce que cela ne détruirait pas le danger qu'il y a à pousser un trop grand nombre d'enfants dans des voies de plus en plus encombrées et où les attendent de cruels déboires ? Le jour où la folie du diplôme aura drainé la classe populaire de son élément féminin le plus intelligent, que restera-t-il pour des fonctions plus humbles d'apparence, mais non moins utiles, sinon davantage, et, quoi qu'on pense, tout aussi rémunératrices ?

Ce qui doit surtout engager les parents à renoncer pour leurs filles au titre d'institutrice, de maîtresse de piano, de chant, de déclamation et à toute profession analogue, c'est l'incompatibilité qui existe entre ces fonctions et le rôle de ménagère, alors que toutes les autres occupations manuelles, tout en faisant vivre celles qui s'y livrent, ne les empêchent pas de s'initier aux précieux secrets de la femme de ménage.

La fonction par excellence de la femme, c'est celle de la ménagère. Son importance est telle qu'on peut dire que là où le mari est laborieux et sobre, c'est d'elle, de son sens pratique, de son industrie que dépend le bien-être de la maison.

Si les occupations multiples et infiniment variées de la ménagère ne nécessitent, dans leur apparente monotonie, aucune des connaissances littéraires et scientifiques si ardemment poursuivies par les petites maîtresses, elles demandent un genre d'intelligence très spécial où le savoir n'a que faire, où il est même plus nuisible qu'utile, ayant presque toujours pour conséquence d'étouffer toutes les autres facultés sous l'effort fait pour le conquérir.

Alors que la routine est le fond de bien des métiers masculins, même des plus relevés, c'est précisément son contraire, c'est-à-dire le don d'initiative qui est la qualité dominante de la bonne ménagère, sans que le fait qu'il s'exerce sur de petites choses soit un prétexte à le rabaisser. C'est à chaque minute que se pose pour la ménagère des problèmes sans cesse variés dans leurs éléments, dont la solution nécessite toujours de nouvelles combinaisons d'idées et que sa gloire est de résoudre avec la prestesse du coup d'oeil qui, sur les champs de bataille, constitue les grands capitaines.

Comme on serait émerveillé si l'on voulait se rendre compte des miracles d'imagination, de savoir-faire, de judicieuse utilisation que certaines femmes du peuple ou de la toute petite bourgeoisie tirent de ressources infiniment bornées. Par malheur, avec les idées qui prévalent maintenant, ces mêmes femmes, humblement ignorantes de leur mérite, poussent leurs filles à la conquête d'un diplôme ou d'un emploi qui leur réserve des mains de duchesse. Et cela dans un sentiment fait, moitié d'un touchant et naïf respect pour le savoir qu'elles n'ont pas, moitié de l'ambition illusoire de les élever au-dessus de leur propre condition.

Mais est-ce bien elles qui sont les coupables, ou bien ceux qui ont charge de ces âmes simples, c'est-à-dire les classes dirigeantes qui, pouvant faire entendre le langage de la raison saine, s'abstiennent de leur donner de précieuses leçons ?

Dites donc à ces vaillantes épouses, mesdames, et vous messieurs, qui discourez si volontiers sur l'émancipation de la femme, qu'entretenir dans son ménage une méticuleuse propreté, faire la cuisine à la fois bonne et économique — ce qui n'est nullement inconciliable quand on opère soi-même — blanchir, repasser, entretenir linge et vêtements dans la limite du possible, c'est, pour une femme de petite condition, avec les soins à donner aux enfants, un emploi de son temps, de son activité et de son intelligence plus utile, plus rémunérateur et mieux entendu que ne serait la pratique d'un métier l'arrachant à son ménage.

Oui, que la jeune fille, chaque fois qu'elle le pourra, exerce en dehors de la maison paternelle un métier honnête qui lui fournira une bourse modeste qu'elle appliquera à la première installation de son ménage. Mais, une fois mariée, qu'elle n'abandonne pas son intérieur, qu'elle l'anime de ses soins, de son travail, de son charme, et elle découvrira vite que son rôle est à la fois noble, utile et méritoire.

LAURENT BART.

PIQUE-NIQUE DU COMTE DE ROUVILLE

On nous annonce pour jeudi prochain 20 août un grand pique-nique au panier pour le comté de Rouville au Parc Otterburn, Saint-Hilaire. Ce pique-nique est sous les auspices de l'Union Musicale de Marieville. Voici le programme:

7 heures. a. m. — Départ de Marieville.

10.30 heures a. m. — Arrivée de l'hon. L. P. Brodeur, A. Girard, M. P. P., et de MM. les membres des conseils municipaux. Discours.

11.30 heures a. m. — Diner chaud, servi au restaurant à 35 cents.

1.30 heures p. m. — Concert par la fanfare de l'Union Musicale de Marieville.

2.30 heures p. m. — Courses et amusements divers. Entrées gratuites. De magnifiques prix seront distribués, aussitôt après les courses, aux vainqueurs.

5 heures p. m. — Souper.

Il y aura sur les lieux: Vins, liqueurs de choix, autres rafraîchissements, fruits, bonbons, victuailles, cigares, etc., etc.

Ceux qui préfèreront ne pas apporter de panier pourront se procurer au parc, à des prix modérés, le nécessaire pour un diner sur l'herbe.

Il y aura d'excellente musique pour la danse. Chaloupes à la disposition des pique-niqueurs.

Entrée au Parc: 15 cents.

Au cas de mauvais temps, le pique-nique sera remis au lendemain, mardi.

Pour détails ou informations, s'adresser à John Fréchette, Marieville, Qué., Organisateur et Président de l'Union Musicale de Marieville.

PROFESSIONS RELIGIEUSES

Il y a eu profession religieuse mercredi au couvent des Religieuses de Ste Croix, à Saint-Laurent. Mgr Racicot présidait. Douze postulantes prononcèrent leurs premieurs voeux et quinze leurs voeurs perpétuels. Le R. P. J. A. Lalande, S. J., prononça l'allocution de circonstance et se révéla dans toute la grandeur de son éloquence.

PICKPOCKETS ARRETES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 17 — La police locale a été informée par la police de Toronto de l'arrestation d'un groupe de pickpockets qui après avoir fait de nombreuses victimes à Ottawa et les environs, se sont fait pincer à Toronto.

LA COMMISSION ROYALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 17 — Lord Grey a signé hier l'arrêté en conseil autorisant une Commission Royale nommée il y a déjà quelques mois, pour faire une enquête sur les conditions du commerce du grain, en Canada, et son exportation à l'étranger.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES FEMMES

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques, diarrhée. Demandez-le toujours. 2

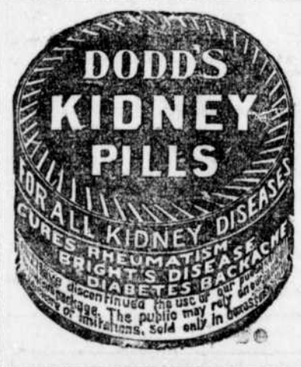

LE PRELEVEMENT DES IMPOTS

IL EST INJUSTE DE NE PAS IMPOSER LA VALEUR MOBILIERE, DIT L'HON. JUGE MATHIEU.

L'augmentation du revenu de la cité de Montréal est une des plus graves questions que nos échevins aient à envisager. La face des dépenses croissantes de la ville, dépenses nécessaires pour faire de Montréal la ville la plus propre et la mieux outillée du Canada, il faut voir à alimenter le trésor municipal.

L'hon. juge Mathieu, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Laval, à Montréal, qui a fait, lundi dernier, au Congrès Fraternel, une conférence sur le prélèvement plus équitable de l'Impôt, a exprimé l'opinion suivante: C'est qu'il est injuste de laisser le riche acquérir dans les banques ou les grosses corporations des actions sur lesquelles il ne paie pas de taxe.

Une seule banque, à Montréal, possède l'équivalent de toute la propriété foncière imposable de la ville. Les propriétaires de ces valeurs devraient payer l'impôt tout comme le pauvre ouvrier qui emploie son argent à acquérir une maison.

L'homme qui possède $10,000 en banque devrait payer la taxe sur cette propriété comme celui qui possède une maison de $10,000. L'on devrait frapper d'un impôt la propriété mobilière, comme les actions dans les compagnies et les dépôts en banque, de la même façon que la propriété immobilière.

Nous avons le même système de taxe qu'il y a deux ou trois siècles, alors que la richesse était purement immobilière et que les valeurs mobilières étaient inconnues.

Le remède, conclut le savant magistrat, est facile: la ville n'a qu'à demander à la législature une loi frappant de l'impôt et la propriété immobilière et la propriété mobilière.

VERITABLE PERSECUTION

New-York, 17 — Chas. C. Browne libéré de la prison de Sing Sing mardi sur l'ordre du juge Houghton, en vertu d'un bref d'Habéas Corpus, a été arrêté de nouveau et enfermé provisoirement aux Tombs.

Son cautionnement a été fixé à $30,000.

UNE BELLE PECHE

M. Joseph Périer, le batelier et pêcheur bien connu de Port Lévis, a pris ces jours derniers près de cet endroit en compagnie de deux citoyens de Montréal, trois maskinongés: l'un pesant 22½ livres, l'autre 17 livres et le troisième 15 livres, ainsi que quinze dorés pesant en tout 35 livres.

UNE PLUIE BIEN ACCUEILLIE

Winnipeg, 17 — La pluie bienfaisante qui est tombée avant-hier, par tout le Manitoba, a été acueillie avec enthousiasme par les cultivateurs.

La chaleur excessive de ces derniers temps avait en effet amené le blé à sa complète maturité et la rareté de la main-d'oeuvre en ce moment faisait craindre que la récolte ne fut compromise, la sécheresse persistant.

NOS CLUBS SOCIAUX

Le succès qu'a remporté le club Montcalm, lors de l'excursion donnée il y a quelque temps à ses membres et à tous leurs amis, à bord du "Beaupré", a engagé les directeurs de cette populaire organisation à inviter de nouveau tous ceux qui sont sympathiques à leur oeuvre à se réunir de nouveau demain soir sur le même vapeur, pour une autre excursion.

Un programme varié auquel prendront part plusieurs de nos artistes les mieux connus a été préparé pour l'occasion. C'est à la demande de plusieurs citoyens et de leurs familles que le club Montcalm a consenti à préparer ce nouveau voyage.

CHOEUR DE NOTRE-DAME

Fête de l'Asomption

Les membres du choeur de l'église Notre-Dame sont priés d'assister à une répétition générale qui aura lieu à la salle ordinaire des répétitions, ce soir à 8.15 heures, pour la préparation de la musique de la fête de l'Assomption.

Le maître de Chapelle intérimaire,
FRED. PELLETIER

DECOUVERTE MEDICALE D'OR DU Dr PIERCE (a) pour SANG, FOIE, POUMONS

LES JOURNALISTES AMERICAINS

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR FORGET LEUR FAIT UNE BELLE RECEPTION A REGINA.

Les correspondants de la presse américaine à Washington que nous avions le plaisir de recevoir à Montréal, il y a deux mois, sont actuellement dans l'Ouest Canadien. Ils sont arrivés le 3 août à Régina, et le "Daily Standard" de l'endroit consacre un long article à la réception accordée aux visiteurs par la population de l'endroit. A leur arrivée, les journalistes américains furent reçus par une délégation de citoyens représentant le conseil de ville et la Chambre de Commerce. Bien que le train fût en retard, l'on exécuta le programme préparé pour la circonstance.

Les visiteurs furent conduits à la colline McCormick d'où ils avaient une vue splendide du district, et passèrent à travers des récoltes qu'ils déclarèrent comparables à ce qu'ils avaient vu de mieux.

Comme la nuit approchait, les visiteurs et ceux qui les accompagnaient revinrent sur leurs pas, et se rendirent au parlement, où le lieutenant-gouverneur et Mme Forget donnèrent une réception. Tous les correspondants se déclarèrent enchantés de cette partie du programme; ils furent unanimes à faire l'éloge de la courtoisie et de la distinction du gouverneur, et du charme exquis de Mme Forget. Cette visite a mis en relief l'aspect caractéristique des institutions britanniques qui gagnent beaucoup par le bon ton et la vieille hospitalité canadienne.

A 10 heures, il y eut banquet au Café Gardner. De nombreux orateurs se firent entendre.

EN L'HONNEUR DES OFFICIERS SUPREMES

La présence à Montréal du Président John Merrill, du secrétaire James F. Reynolds et du trésorier Dr J. R. Roulier, officiers du Cabinet Suprême de la Ligue Union Fraternelle, a donné lieu, de la part des membres de cette Ligue, à une démonstration charmante, mardi soir, aux salons artistiques, rue Saint-Denis.

Les membres étaient venus de toutes les parties de la province saluer leurs officiers suprêmes, sur invitation de M. J. E. Labelle, l'organisateur à Montréal.

La Cour Royale, appuyée par les cours Champlain, Maisonneuve, La Salle, Saint-Charles, étaient largement représentées.

Des adresses de bienvenue furent présentées aux distingués visiteurs qui répondirent en termes heureux. Le Dr Roulier entretint son auditoire de la part prise par les Franco-Américains aux choses de la mutualité. Il fut chaleureusement applaudi.

MM. Napoléon Foucreau, Dr A. Germain, Dr J. W. Collerette, médecins examinateurs; J. E. Labelle, J. E. Desjardins, adressèrent la parole en l'honneur de leurs hôtes distingués.

La soirée se passa charmante, la conversation roulant sur les sujets d'intérêt national et d'actualité. Il va sans dire que la présente convention des Fraternistes remplit la plus grande part des discussions.

L'ASSOMPTION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Assomption, 17. — Nous avons appris avec plaisir qu'à la dernière assemblée des commissaires d'écoles pour notre ville, M. Chs Rivest, notaire, a été nommé secrétaire-trésorier de la Commission, en remplacement de M. Jos Martel, qui a démissionné.

—L'"Impérial Oil Co." de Montréal, a décidé de construire près de la gare du Grand-Nord, un réservoir pour l'huile de pétrole qui servira à approvisionner les marchands de notre ville. Les travaux commenceront dans une quinzaine. .

—Le concert de M. Francis Archambault, qui doit avoir lieu le 23 août, est maintenant organisé. Nous aurons le plaisir d'y entendre, Mademoiselle Adrienne Labelle, Mlle B. Hardy, comme pianiste, M. Rhéaume, le chanteur comique, et M. J. Gariépy, comme cornettiste.

L'installation du téléphone de la Cie Bell, est presque terminée. Le service pourra se faire à la fin de la semaine prochaine.

SAINT-PLACIDE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Placide, 17. — Bon nombre de cultivateurs ont commencé à récolter leurs grains.

La récolte du foin est au-dessous de la moyenne. Le blé, l'orge et l'avoine, sont assez bons. En général la récolte est inférieure à celle de l'an dernier.

Pour avoir un Bon Teint

POUR avoir des yeux brillants
—l'haleine douce
—la langue nette
—les nerfs calmes
—la bonne humeur et
—la modération

Mangez un Cascaret quand vous soupçonnez en avoir besoin. Portez une petite boîte de 10 cents constamment sur vous, dans votre bourse, ou votre poche de gilet, en cas d'urgence.

Quand en avez-vous besoin d'un?

—Quand votre langue est épaisse.

—Quand vous avez des brûlements d'estomac, des vents, des rapports acides dans la gorge.

—Quand les boutons commencent à poindre.

—Quand votre estomac gémit et brûle.

C'est le moment d'arrêter la constipation, l'indigestion, la dyspepsie qui s'avancent.

C'est le temps de prendre un Cascaret.

× × ×

Une tablette de bonbon soir et matin, prise régulièrement pendant peu de temps est garantie guérir les pires cas de constipation ou indigestion qui affligent l'humanité.

Une tablette prise quand vous soupçonnez en avoir besoin vous protègera contre 90 pour cent de tous les autres maux qui peuvent fondre sur vous.

Parce que 90 pour cent de ces maux commencent dans les intestins ou existent par suite d'une mauvaise nutrition.

Les Cascarets ne purgent, n'affaiblissent, n'irritent ni ne bouleversent l'estomac.

Ils n'agissent pas comme les "drogues" qui inondent les intestins d'un amas de précieux sucs digestifs nécessaires au travail des intestins demain.

Non—ils agissent comme l'exercice sur les intestins.

Ils stimulent les muscles intestinaux à se contracter et à pousser la nourriture naturellement par les petites valves qui mélangent les sucs digestifs aux aliments.

Ils renforcent ces muscles intestinaux en les exerçant.

Cette action plus forte produisant une plus grande nutrition de la nourriture, apporte aux muscles intestinaux plus de force pour agir par eux-mêmes.

Les muscles intestinaux peuvent ainsi, en peu de temps, se dispenser du secours d'une drogue quelconque.

Les Cascarets peuvent se prendre en toute sûreté aussi souvent que vous en avez besoin, ils sont agréables à manger comme un bonbon.

× × ×

Portez constamment sur vous la petite boîte de dix sous, à "poche de gilet," et prenez un Cascaret chaque fois que vous soupçonnez en avoir besoin.

Un Cascaret à temps nettoiera promptement la langue chargée ou corrigera la mauvaise haleine.

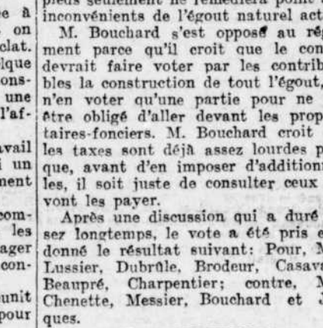

Un millier de piastres dépensées chaque année en amusements ne pourrait vous acheter la moitié autant de bonheur véritable, de solide confort, d'heureuse humeur, d'assurance de santé, que vous en apportera cette petite boîte de Cascarets à dix sous.

Tous les pharmaciens les vendent —plus de dix millions de boîtes par année au cours des six dernières années.

Assurez-vous que ce sont les véritables fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette portant les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation," gratis sur demande. Adressez: Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. (701) yw

NOUVELLES DE ST HYACINTHE

Préparatifs pour la célébration de la Fête du Travail — Droit de passage pour une ligne électrique — Règlement pour la construction d'une partie d'égout — Divers.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Hyacinthe, 17 — Les ouvriers de St-Hyacinthe font actuellement de grands préparatifs pour chômer la Fête du Travail, le 3 septembre prochain.

Cette fête n'a pas été célébrée à St-Hyacinthe depuis huit ans et on veut cette année lui donner de l'éclat.

Un comité avait été, il y a quelque temps, choisi pour organiser la démonstration; pour une raison ou pour une autre il n'a pas cru devoir pousser l'affaire jusqu'au bout.

Les partisans de la Fête du Travail se sont alors réunis et ont choisi un second comité qui s'est mis activement à l'oeuvre.

Les listes de souscriptions ont commencé à circuler par la ville et les montants déjà souscrits font présager qu'elles rapporteront un montant considérable.

Hier soir le comité général se réunit à la salle de l'Union, rue Grimard, pour élaborer le programme de la fête.

—Il a été décidé au conseil de ville de reconstruire en pierres plates le trottoir qui longe la Place du Marché, rue St Antoine.

Les employés du département de la voirie ont commencé les travaux qui seront terminés sous peu.

—Il y a actuellement devant le conseil municipal un règlement important concernant l'octroi d'un droit de passage d'une ligne électrique à une compagnie de l'étranger.

Le règlement a été proposé à la dernière séance du conseil par l'échevin Casavant mais il a été renvoyé à la prochaine séance.

Ce droit de passage est accordé pour une durée de 30 ans, à raison de $150 par année. La ville se réserve aussi le droit d'acheter, si bon lui semble, de 100 à 1,400 forces, chevaux-vapeur, pour la somme de $20 par force. Les requérants s'obligent aussi de fournir le luminaire pour l'éclairage de la ville à $65 par lampe ou de 1,200 chandelles.

La compagnie n'a pas demandé le droit de fournir du luminaire aux particuliers.

—Le réglement proposé par M. Casavant pour la construction d'une partie de l'égout qui reste à faire pour conduire à la rivière les eaux ménagères de la partie Nord-Ouest de la ville a été adopté par un vote de 6 contre 4 à la dernière séance du conseil. Par le même réglement il était proposé de prélever une taxe annuelle de 7 cents dans le cent dollars pour en payer le coût; taxe qui durera deux ans.

M. Chenette a voté contre le réglement; il était en faveur de la construction de l'égout mais il était opposé à la taxe spéciale; il aurait voulu que les dépenses occasionnées par cette construction fussent chargées aux fonds généraux.

M. Jacques a aussi voté contre le réglement quoique non opposé à la construction de l'égout. Il croit que le conseil devrait voter la construction de toute la partie qui reste à faire et soumettre le réglement au vote des contribuables. Il est d'opinion que la construction d'une longueur de 1,200 pieds seulement ne remédiera point aux inconvénients de l'égout naturel actuel.

M. Bouchard s'est opposé au réglement parce qu'il croit que le conseil devrait faire voter par les contribuables la construction de tout l'égout, ou n'en voter qu'une partie pour ne pas être obligé d'aller devant les propriétaires-fonciers. M. Bouchard croit que les taxes sont déjà assez lourdes pour que, avant d'en imposer d'additionnelles, il soit juste de consulter ceux qui vont les payer.

Après une discussion qui a duré assez longtemps, le vote a été pris et a donné le résultat suivant: Pour, MM. Lussier, Dubrûle, Brodeur, Casavant, Beaupré, Charpentier; contre, MM. Chenette, Messier, Bouchard et Jacques.

UN CHIEN ENTETE

Philadelphie, 17. — La maison de Bryn Mawr, sur l'avenue Roberts, menace de demeurer quelque temps sans locataire payant.

M. Arthur Parker, le dernier locataire abandonnait son logis dernièrement pour aller demeurer dans une autres partie de la ville. Son dogue, qu'il amena avec lui, ne sembla pas cependant se faire à la nouvelle demeure; car quelques heures plus tard, il disparaissait pour ne plus revenir.

On l'a retrouvé dans l'ancien logis qu'il ne veut plus quitter en dépit des menaces de toutes sortes qu'on lui a faites. Lorsque les ouvriers du nouveau locataire tentèrent d'entrer dans la maison, ils trouvèrent à l'entrée, le dogue, montrant les dents, prêt à défier les nouveaux venus.

Links, le nouveau locataire attend dans un hôtel un retour d'humeur du chien.

Un médecin français de renom recommande l'habitude de mâcher des Chiclets

Le docteur L. Meunier, qui est peut-être le plus éminent pathologiste de France, a fait une enquête sur l'habitude qu'on a en Amérique de mâcher des Chiclets et il en fait connaître le résultat dans le "Bulletin des Sciences Pharmacologiques." Voici ce qu'il dit: "Cette gomme augmente la quantité de salive de cinq ou six fois, ce qui aide matériellement à la digestion des aliments amyiacés. Des expériences ont démontré que de 30 à 40 pour cent de plus d'amidon était rendu soluble et, partant, digestible dans les cas des mâcheurs de Chiclets." Pour l'acidité de l'estomac, le docteur Meunier recommande de mâcher des Chiclets.

Feuilleton de LA PRESSE

GINETTE

La Fille du Forçat

60 Suite

"La lutte s'était déroulée à la tête du pont, et, dans leur hâte de se débarrasser de moi, mes assassins me précipitèrent, non point dans la Seine, mais sur la berge, où, par parenthèse, j'arrivai en assez mauvais état. On m'y ramassa au milieu d'une mare de sang, à moitié gelé, le crâne en capilotade, deux côtes enfoncées, sans parler d'un coup de couteau qui, à lui seul, suffisait pour m'envoyer "ad patres!"

—Grand Dieu! Et par qui fûtes-vous secouru?

—A quelques verges en aval du pont se trouvait amarré un de ces bateaux plats constituant de véritables habitations flottantes, confortablement aménagées, construites de façon à pouvoir circuler sur les rivières et canaux, et que les Anglais appellent des "houses-boats". Ce bateau appartenait au docteur Rousset, un grand médecin du boulevard Haussmann, amateur forcené de navigation et il devait emporter le lendemain même son propriétaire au Havre, où celui-ci allait rejoindre son grand yacht de plaisance "Le Goëland", pour sa croisière annuelle. Cette croisière avait pour objectif la Méditerranée, l'Algérie, l'Egypte, l'Archipel, etc.

"Le capitaine Pen-Dû, un Breton du Morbihan, descendait à terre au petit jour, me trouva dans le joli état que vous savez, appela ses hommes, et, sachant bien qu'il ne serait pas désavoué par le patron, leur donna l'ordre de m'étendre sur un cadre du bord.

"En effet, sitôt prévenu, le docteur "patron" arriva en toute hâte.

"Un type, le docteur Rousset. A l'époque de mon accident, il avait soixante ans, ce qui lui en fait, à l'heure actuelle, — car Dieu merci il vit encore, — soixante-dix bien comptés, qu'il porte le plus allègrement du monde. Un beau vieillard, grand, vigoureux, le visage encadré d'un collier de barbe comme les marins, dont il a la rudesse extérieure, la franchise et la bonté. Avec cela un savant, un vrai savant, et ce qui est plus rare chez les médecins à clientèle riche, un brave et excellent homme, désintéressé, humain et bon sous ses dehors bourrus.

"Il est inscrit sur mon grand livre, chapitre reconnaissance, pour une somme dont je ne pourrai jamais m'acquitter avec lui.

"Chaque année, il s'en va faire ainsi une croisière de trois mois sur son yacht, car, je vous l'ai dit, il est passionné de navigation et il ne retarderait pas son départ une fois la date fixée, pour un empire.

"Donc, il arrive, grimpe à bord, on le conduit près de moi.

"Pen-Dû m'a raconté depuis, en détail, notre première entrevue.

"Pas brillante, cette première entrevue.

"Au premier coup d'oeil, le docteur Rousset fait la grimace.

"—Oh! oh! bougonne-t-il, en se grattant le bout du nez, voilà un garçon assez fâcheusement hypothéqué!... Enfin, voyons cela de plus près!

"Il se penche sur moi, me tourne, me retourne, me palpe, m'ausculte, me tripote, et enfin, son examen terminé, se relève, radieux.

"—Sapristi, quel beau cas! Le crâne ouvert, deux côtes enfoncées, une "boutonnière" de six centimètres d'ouverture et de dix de profondeur, le sommet du poumon droit effleuré, hémorragie effroyable... et, par-dessus le marché, inflammation de la plèvre, occasionnée par le froid de la nuit, toute la lyre! Hé! hé! quatre-vingt-dix-neuf sur cent de mes confrères ne seraient pas capables de le tirer d'affaire! A nous deux, mon gaillard! Tu pourras te vanter d'être revenu de loin!

—Pardon, crut devoir objecter timidement Pen-Dû, mais c'est que tout est paré pour l'appareillage... le remorqueur attend?...

—Eh bien?

—Eh bien! patron, sans vous commander, faudrait aviser au plus vite à débarquer ce moussaillon-là?

—Pourquoi cela le débarquer?

—Dame!...

—T'imagines-tu, par hasard, que je m'en vais le laisser crever sur le pavé comme un chien abandonné?

—Y a les hôpitaux...

—Les hôpitaux? Le docteur haussa les épaules, — il ne supporterait pas le trajet!

—En tout cas, il doit y avoir une déclaration à faire à la police.

—La police? Merci! pour qu'elle me l'achève en venant l'assommer de questions, tandis qu'à mon bord, bien tranquille, soigné par moi, dans le bon bain d'air antiseptique du large, je me charge de remettre sur pied ce garçon. La police! tu veux donc nous faire rater notre départ? Ainsi Pen-Dû, mon fils, avale ta langue, et à Dieu-vat!...

—Vous savez, patron, moi, ce que j'en disais, c'était rapport à vous éviter des embêtements...

—Quels embêtements?...

—Mais du moment que vous vous en fichez comme un poisson d'une épissure, j'avale ma langue et j'y fais un noeud plat dessus.

—Tu aurais dû commencer par là, bavard, approche ma trousse, ma boîte à médicaments, et largue les amarres vivement!

"Peu après, le "house-boat" passait son amarre au remorqueur, et s'éloignait du quai où j'avais failli terminer si tristement ma carrière.

"C'est miracle comment je réussis à me tirer d'affaire, après toutes sortes de complications fâcheuses d'où, pour me sortir, il fallut ma jeunesse, une vigueur, une force de résistance exceptionnelles. Mais, par-dessus tout, la science et le dévouement du bon docteur.

"Je demeurai des semaines et des semaines entre la vie et la mort. Puis la convalescence fut longue. Le docteur m'avait ramené à Paris, installé dans un hôpital privé qu'il entretient de ses propres deniers. Je fus long à m'y remettre de ma rechute... et quelles nouvelles m'attendaient à la sortie! Mme Brunet était morte, Mlle Charron avait épousé le comte de Tréfontaine, et M. Brunet, désespéré, était parti pour une destination inconnue! Malgré les recherches les plus actives, je n'ai jamais pu relever sa trace. Tous nos amis avaient disparu, jusqu'à la bonne Joséphine, si dévouée à ses maîtres, que je ne devais retrouver que des années plus tard, et qui a bien voulu accepter de tenir mon ménage de garçon.

—C'est cette brave femme qui a assisté ma mère adoptive à ses derniers moments?

—Elle-même.

—Cependant, le docteur Rousset m'avait placé dans une école professionnelle de la ville de Paris, une école de typographie, où il se chargeait de tous mes frais d'apprentissage. Lorsque j'en sortis, il me casa dans une imprimerie appartenant à un de ses amis; le moment du service militaire vint pour moi, il me fit réformer pour cause de faiblesse consécutive à ma pleurésie, et, grâce à lui, à sa sollicitude infatigable, j'ai pu me faire rapidement un assez jolie situation. Aujourd'hui, je gagne largement ma vie. Je suis prote dans l'imprimerie où j'ai débuté et où je jouis de la confiance entière du patron; d'autre part, car j'ai beaucoup travaillé en dehors de mes heures d'atelier, pour combler les lacunes de mon instruction, j'ajoute depuis quelque temps à mon salaire le produit des articles sur la question ouvrère, que je publie deux fois par semaine dans un journal politique important.

Nous possédons même quelque argent en réserve, et, comme ma situation actuelle nous permettait de nous donner nos aises, je me mis, le mois dernier, en quête d'un appartement un peu moins modeste.

L'agence de location à laquelle Mme Saunier s'était adressée m'envoya ici: le logement me convint, et voilà l'histoire bien simple, le hasard aidant, de notre réunion.

Jean conclut d'une voix grave:

—J'ai fait deux parts de ma vie: l'une consacrée à mon travail; l'autre à la recherche de mon ami, — et à notre commune vengeance. Car je n'ai point renoncé à retrouver le mystérieux inconnu de la rue Charron et le valet de chambre Ernest, son complice. Depuis dix ans je cherche patiemment ce dernier qui me mettra sur la piste de l'autre. Le jour où je tiendrai cette piste, je jure que justice sera faite!...

Son visage s'était assombri, une résolution implacable se lisait dans son regard bien franc.

Puis, ses traits se détendirent dans un sourire.

—Mais, ma chère petite Geneviève, je veux être aujourd'hui tout à la joie d'avoir renoué le lien de notre vieille amitié, qui, je l'espère bien, ne subira plus d'éclipse. En tout cas, vous avez maintenant une famille, puisque, orphelins tous deux, vous retrouvez en moi un frère. Dites, Geneviève, vous voulez bien être ma soeur, ma soeur chérie?...

—Oh! oui, répondit-elle avec un divin sourire de reconnaissance et de tendresse, oui, Jean, mon ami Jean, mon frère Jean!

III

L'ORAGE GRONDE

Geneviève avait, en effet, trouvé une famille; elle n'était plus l'orphelin exposée aux outrages, aux mille dangers qui menacent une pauvre fille sans protection et sans appui, l'abandonnée vouée aux épreuves de la misère, aux tristesses de l'isolement dans un milieu indiffér

KINGSBOROUGH ET FABIOLA VICTORIEUX

CHEVAUX-RAMEURS

BONNES COURSES HIER AU PARC DELORIMIER

KINGSBOROUGH ET FABIOLA DECROCHENT LES PRIX OFFERTS

CLASSE DE 2.26, AMBLE, ET FREE FOR ALL, DEMAIN

La troisième journée des courses au trot du Gentlemen's Driving Club, au parc Delorimier, a encore fourni un spectacle intéressant. L'assistance était nombreuse, et l'on peut porter à trois mille environ le nombre des spectateurs.

Le programme a fourni sept bonnes épreuves. Kingsborough a triomphé dans la classe de 2.29, amble, et Fabiola est arrivée première dans la classe de 2.17, amble.

Les juges ont eu l'oeil ouvert hier et ont prouvé qu'ils n'entendaient pas badiner avec les intérêts des parieurs. Deux des conducteurs qui paraissaient n'avoir pas fait leur possible pour faire gagner les chevaux confiés à leur charge, ont été promptement remplacés par d'autres. L'énergie des juges a été fort admirée du public qui a pu se convaincre que MM. Richard et Lemay, et les juges, sont fermement décidés à lui donner du sport de première classe.

Dans la troisième épreuve de la classe de 2.29, Robert, conducteur de Ben Pointer, fut remplacé par Hughes. Ben Pointer ne put battre Kingborough, mais lui livra une lutte acharnée.

Dans la troisième épreuve de la classe de 2.17, Robillard fut mis à la place de Zufelt derrière Gracie Pointer. Ce fut une amélioration, car Gracie Pointer arriva première. Dans l'épreuve suivante, Fabiola réussit cependant à battre Gracie Pointer.

Il se produisit un accident dans la dernière épreuve de la classe de 2.29. Kitty Wilkes fit une chute en face des écuries, et M. W. N. Hadgson, son propriétaire, qui la conduisait, fut lancé sur le sol avec violence. Il ne fut cependant pas blessé, et le sulky ne fut aucunement brisé.

Le programme de demain promet d'être le digne couronnement du "meeting" commencé mardi.

Voici le classement des chevaux :

Classe de 2.29, amble, bourse de $400 :

Kingsborough, L. D. Martin, Derby, E. U.	1	1	1
Ben Pointer, R. W. Short, Ogdensburg, N. Y.	2	2	2
Catherine Gazette, Geo. Moody, Terrebonne.	3	5	3
Kittie Wilkes, U. N. Hodson, Montréal.	4	3	d
Little Mack, J. Lowrey, Montréal.	5	4	d
Sadie Wilkes, E. S. Mason, Malone.	d		

Temps — 2.20¼, 2.23¼, 2.21½.

Classe de 2.17, amble, bourse de $400 :

Fabiola, T. D. Dudley, Buy Nanton.	1	1	4
Grace Pointer, P. Burk, North Bay, Ont.	2	2	1
Joséphine, W. N. Phelps, Albion, Vt.	3	4	2
Peacherina, T. A. Rockford, St Johns, N. E.	4	3	3

Temps — 2.18¼, 2.18¼, 2.19¼, 2.18½.

Juges — M. Baker, Montréal ; R. N. Etewart, Aylmer ; O. M. J. Orgalls, Sherbrooke.

Secrétaire — Cy. A. Gervais, jr.
Starter — C. F. Pike, Windsor, N. E.

Voici la liste des inscriptions pour samedi :

Classe de 2.26 amble, prix de $400 :

Kingsborough, L. D. Morton, Digby, N.E.
Little Tuff, J. N. Chase, Brandon, E.U.
Sadie Wilkes, E. D. Mason, Malone, E.U.
Sydenham Girl, J. Lowry, Montréal.
Elsie Wilkes, F. S. Pratt, Malone.
Ben Pointer, R. W. Short, Ogdensburg.
Harry Wilkes, E. J. Peters, Kingsey Falls.
Little Clint, Dr Boucher, Ottawa.

Free fro all, prix de $500 :

Lizzie McChord, T. Brisson, Montréal.
Gracie Pointer, P. Bourke, North Bay.
Billy Hurd, Newport Stock Farm, Newport.
Dumont W., Chas. Sears, Ogdensburg.
Major B. O., Gauvin et Picard, Québec.
Sam Rysdic, Dr Bean, Gananoque.
Hall Patron, Perrigo et Tracey, Egansville.

SWEET MARIE ETABLIT UN NOUVEAU RECORD DU MONDE

Poughkeepsie, N. Y., 17. — Sweet Marie a gagné le free for all hier, dans les courses du Grand Circuit, et a en outre établi un nouveau record du monde pour juments trotteuses, en finissant la deuxième épreuve en 2.04¼. L'ancien record était de 2.04¾, et était détenu par Lou Dillon et Sweet Marie. La merveilleuse petite jument a abaissé par le fait le record de 2.06 de la piste de Poughkeepsie, record établi lundi par Angola. C'est là le mille le plus rapide fait au trot cette année. Temps par quart de mille, 31¼, 1.02, 1.33¾, 2.04½.

Voici le classement des chevaux :

Classe de 2.12, trot, prix de $1.200, 2 dans 3—

Mack Mack, par McKinney, Heiman.	1	1	
Morone, Gerrity.	2	2	
El Milagro, Laselle.	3	5	
Exalted, McMahon.	9	3	
Grattan Belle, McCargo.	5	4	
Advancer, Carpenter.	4	7	
Ann Direct, Walker.	3	6	
Morn, Howell.	6	8	
Charlie T. Curry.	7	9	
Frank A., Geers.	d		

Temps — 2.09¾, 2.09¼.

Classe de 2.16, amble, prix de $1,000, 3 dans 5—

Wilson Addington, par Coastman, Cox.	1	1	1
Hidalgo, Demarest.	3	5	2
Tagewell Boy, Thomas.	5	2	3
Dr Francis, Geers.	2	6	4
Red Jacket, Dennis.	6	3	5
Alfonso O., Davis.	4	4	6

Temps — 2.13¾, 2.10¼, 2.10¾.

Free-for-all, trot, prix de $1,200, 2 dans 3—

Sweet Marie, par McKinney, par Mambrino, McDonald.	1	1	1
Wentworth, McCargo.	2	2	2
Turley, Geers.	4	3	
Snyder McGregor, Hogan.	3	4	

Temps — 2.07, 2.04¼.

Classe de 2.21, amble, prix de $1,000, 3 dans 5—

Director Joe, par Director, Demarest.	1	1	1
Moore, Murphy.	2	2	5
Bessie Earl, Geers.	4	5	2
Inston, Anderson.	3	4	3
J. B. Hanlon, Rea.	5	3	4
Tara, Horton.	d		

Temps — 2.09¼, 2.11¼, 2.11¾.

LA BOXE

JOUTE DE BOXE LUNDI A MAISONNEUVE

Deux joutes de boxe entre pugilistes de marque formeront le programme de la soirée athlétique qui aura lieu lundi soir à Maisonneuve.

Le gros numéro de la soirée sera un combat de 15 assauts entre Billy Weller et Arthur Brière.

Il y aura une joute préliminaire de 6 assauts entre Box Baxter et le caporal Smith.

Brière s'entraîne au George's Palace, établissement de M. Georges Martineau.

Encore sept bonnes épreuves hier après-midi au Parc Delorimier.

LA JOUTE TECUMSEH-MONTREAL

Kittredge remplace Bannon comme gérant du club de baseball Montréal.

LACROSSE

LA JOUTE MONTREAL-TECUMSEH

Le club Montréal se prépare en ce moment à franchir une nouvelle étape dans la voie qui conduit au championnat. Il fera face demain aux redoutables Tecumsehs. Après cette joute, le Montréal aura encore quatre parties à jouer, deux sur son terrain, avec les Capitals et le National, et deux à l'étranger, avec les Capitals et Cornwall. C'est dire que les élèves de Barney Dumphy ont encore du chemin à faire avant d'arriver champions.

Néanmoins, ils sont fermement décidés à remporter le titre et le public qui se rendra demain à Westmount, sera témoin d'une partie contestée et intéressante.

LE NATIONAL II A SHERBROOKE

Le National II partira demain matin de Montréal pour Sherbrooke, où il se rencontrera dans l'après-midi avec le club de l'endroit. Les joueurs qui feront le voyage seront : G. Lanciôt, Valois, S. Bellerose, Gauthier, Moussette, Lafèche, Laforce, Hébert, Desjardins, Duckett, E. Bellerose, Faulkner et Myette.

Dicaire, des seniors, agira comme capitaine. L'Heureux sera le "coacher."

LA NAGE

COURSES A LA NAGE A L'ILE SAINTE-HELENE

Les neuvièmes courses handicap hebdomadaires du Club de Natation Montréal auront lieu samedi, à l'île Sainte-Hélène.

Voici le programme :

1. — 100 verges handicap, sr.
2. — 200 verges handicap, jr.
3. — Chasse aux oeufs, jr.
4. — Match de polo aquatique, sr.
5. — Chasse au canard, jr.
6. — Chasse au canard, sr.

Le programme des courses annuelles est maintenant entre les mains des imprimeurs et sera publié au commencement de la semaine prochaine.

Il est pratiquement le même que l'an dernier, et se compose des courses qui ont été les plus populaires au cours de l'été. Le canard qui a causé tant d'excitation, samedi dernier, dans la chasse pour junior, et qui a tenté d'attirer les nageurs du côté de l'Ile Ronde, sera encore mis à l'eau demain, et les seniors pourront se lancer à sa poursuite.

TOURNOI ATHLETIQUE DE LA POLICE DE TORONTO

Toronto, 17. — Voici le résultat du tournoi athlétique de la police de Toronto, dont nous avons parlé hier :

Concours pour lancer le poids de 56 livres. — Lancement en hauteur — 1, Wm. Holmes ; 2, O. H. Latrémouille ; 3, D. Robinson ; 4, John McArthur. Distance, 13 pieds 10¾ pouces.

Saut en hauteur avec élan — 1, O. H. Latrémouille ; 2, John McArthur ; 3, M. McLarty ; 4, W. H. Culver, Ottawa. Distance, 5 pieds 6¾ pouces.

Course de 100 verges pour constables de 15 ans de service et plus — 1, John McArthur ; 2, John J. Egan ; 3, D. Robinson ; 4, H. J. Curry. Temps, 11 4-5 secondes.

Saut arrêté en longueur — 1, Alex. Quinn, Ottawa ; 2, O. H. Latrémouille ; 3, James R. Jarvis ; 4, Andrew Allison. Distance, 10 pieds 4¼ pouces.

Course de 100 verges, pour constables ayant 10 ans de service ou plus. — 1, John McArthur ; 2, D. Robinson ; 3, John J. Egan ; 4, H. J. Curry. Temps, 12 1-5 secondes.

Lancer le boulet de 16 livres. — 1, W. H. Culver, Ottawa ; 2, Thomas Ross ; 3, O. H. Latrémouille ; 4, Wm. Holmes. Distance, 36 pieds 1 pouce.

Course de 10 verges. — 1, O. H. Latrémouille ; 2, George Madison, Montréal ; 3, Alex. Quinn, Ottawa ; 4, James R. Jarvis. Temps, 10 2-5 secondes.

Tossing caber — 1, M. McLarty ; 2, Wm. Holmes ; 3, John McArthur ; 4, Charles Fyfe. Distance, 40 pieds 9¼ pouces.

Lancement du disque — 1, O. H. Latrémouille ; 2, John McArthur ; 3, W. H. Culver, Ottawa ; 4, M. McLarty. Distance, 105 pieds 3 pouces.

Running hop step and jump. — 1, Alex. Quinn, Ottawa ; 2, O. H. Latrémouille ; 3, V. Bluteau, Montréal ; 4, George Guthrie. Distance, 42 pieds 6¼ pouces.

Course d'un mille à bicyclette, novices. — 1, R. J. Jeffers ; 2, John Scanlon ; 3, N. Guthrie. Temps, 3.05.

Lancement du marteau de 16 livres. — 1, M. McLarty ; 2, Wm. Holmes ; 3, D. Robinson ; 4, W. H. Culver, Ottawa. Distance, 114 pieds.

Course d'un quart de mille. — 1, Alex. Quinn, Ottawa ; 2, O. H. Latrémouille ; 3, George Maddison, Montréal ; 4, M. McLarty. Temps, 56 2-5 secondes.

Course de 100 verges pour constables de 50 ans et plus. — 1, W. Wallace ; 2, Harvey Anson ; 3, James Miller ; 4, Chas. Fyfe. Temps, 14 secondes.

Lancement du poids de 56 livres. — 1, W. H. Culver, Ottawa ; 2, W. Holmes ; 3, Sergt. Bélanger, Montréal ; 4, George Maddison, Montréal. Distance, 28¼ pieds.

Course de 3 milles à bicyclette. — 1, R. J. Jeffers ; 2, R. E. Westrop ; 3, Ed. Koster ; 4, James Reeves. Temps, 8.56 4-5.

Course de 100 verges des sergents. — 1, James Reeves ; 2, F. W. Crowe ; 3, E. T. Sandell ; 4, Philip Umbach. Temps, 13 1-5 secondes.

Saut en longueur avec élan. — 1, Alex. Quin, Ottawa ; 2, O. H. Latrémouille ; 3, J. R. Jarvis ; 4, Geo. Guthrie. Distance, 21 pieds 3 pouces.

Course d'un mille à bicyclette, pour constables ayant 15 ans de service et plus. — 1, J. J. Egan ; 2, John McArthur ; 3, N. Guthrie. Temps, 2.50.

Course d'un demi mille — 1, M. McLarty ; 2, L. Daoust, Montréal ; 3, W. B. McDermott. Temps, 2.19¼.

Course de 100 verges pour les officiers. — 1, Andrew Allison ; 2, Samuel Dickson ; 3, James Miller ; 4, B. Dilworth. Temps, 15 secondes.

Course des hommes gras, 225 livres et plus, 100 verges. — 1, Wm. Holmes ; 2, Thomas Ross ; 3, Harvey Anson ; 4, Benj. Dilworth. Temps, 15 secondes.

Course de 120 verges avec obstacles. — 1, O. H. Latrémouille ; 2, Alex. Quinn, Ottawa ; 3, John McArthur ; 4, J. R. Jarvis. Temps, 22 4-5 secondes. 10 obstacles de 3 pieds 6 pouces.

Le sous-chef Stark présida au banquet tenu à l'Hôtel Iroquois. L'inspecteur Hall, président de l'association était malade et incapable d'être présent. MM. Shaw, Hubbard, Joseph Thompson et l'échevin Vaughan, répondirent à la santé de la ville. F. X. Perras et le sergt. Bélanger, de Montréal, le Rév. M. Taylor, et le sergt. McLaughlin, d'Ottawa, répondirent à la santé des sociétés soeurs ; James Pearson et M. Heron, répondirent aux associations athlétiques amateurs canadiennes ; M. J. W. Curry, C. R., le procureur Corley, M. Macdonald et M. Higginbotham répondirent à la santé des officiers du tournoi.

BASE-BALL

TROISIEME DEFAITE CONSECUTIVE

BANNON EST REMPLACE PAR KITTREDGE

Providence, 17 — Montréal a fait un élan superbe pour gagner la dernière partie de la série Providence, mais il a fallu onze reprises pour décider de la victoire.

Whalen et Cronin se livrèrent un combat exceptionnellement actif et les deux équipes firent merveille au champ. Joyce gagna un point à la quatrième reprise. Ayant frappé à Storke, il courut au premier. Storke lança bas à Lachance, et la balle se perdit dans l'herbe à la clôture. Joyce prenant le troisième but. Wagner mourut à Poland, qui arrêta le point en lançant à Barton, Joe Connor fit entrer Joyce, Barton ayant manqué le retour de la balle. Connor et Georges Bonnan firent un volé double, Connor comptant le point.

Le président Hagar, du club Montréal, a annoncé hier que Malachi Kittredge, du club Washington, Ligue Américaine, remplacait aujourd'hui Jimmy Bannon comme gérant des Royaux. Jimmy est frappé de suspension pour insubordination.

Kittredge prendra la direction du club à Baltimore, cette après-midi même.

Dooley, Atherton, Barrow, Bannon et Kittredge se sont donc succédé comme gérants du Montréal, depuis que la métropole est représentée dans la Ligue de l'Est.

Jimmy a reçu, hier, des ouvriers du comité ayant représenté par M. Georges Brady, un ancien confrère de Bannon un insigne en or des Elks, en reconnaissance de la conduite de Bannon à Rochester, lors de l'incident du cocher non unionniste.

PROVIDENCE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Poland, r.f.	4	0	1	1	0	0
Harley, c.f.	4	0	1	2	0	0
Selbach, l.f.	3	1	1	6	0	0
Dunn, 2b.	5	0	2	3	1	0
Storke 3b.	4	1	1	0	6	1
Lachance, 1b.	4	0	1	11	1	0
Rock, s.s.	5	0	0	0	2	0
Barton, c.	4	1	1	9	0	1
Cronin, p.	3	0	2	1	2	0
Total.	36	3	10	x32	12	2

x Il y avait deux hommes retirés quand fut fait le point qui donna la victoire.

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
J. Bannon, c.f.	5	0	1	2	0	0
Joyce, l.f.	4	1	0	5	0	0
Wagner, 3b.	5	0	0	1	3	0
Connor, 1b.	5	1	1	17	0	0
Huelsman, r.f.	5	0	0	0	0	0
G. Bannon, s.s.	3	0	1	6	4	0
Weldensaul, 2b.	4	0	1	3	4	1
Raub, c.	3	0	0	2	2	0
Whalen, p.	3	0	0	0	4	0
Total.	37	2	4	33	17	1

Score par innings :

Providence. . . . . .00110000001— 3
Montréal. . . . . .00020000000— 2

SOMMAIRE

Buts sur quatre balles, par Cronin 2, par Whalen 2. Struck out, par Cronin 7. Coups bons pour deux buts, Selbach, Dunn, Storke, Connor. Sacrifice hits, Harley, Selbach, Storke, Cronin, Whalen, Joyce, Lachance. Buts volés, Connor, G. Bannon, Poland. Double jeu, G. Bannon à Connor. Umpire, Kelly.

A Jersey City :
Première partie :

	R.	H.	E.
Buffalo. . . . .000000100—	1	4	2
Jersey City. . . . .00000000—	0	4	2

Batteries — Brockett et McAllister ; Mack et Butler.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Jersey City. . . .20100003x—	6	8	0
Buffalo. . . . .00001000—	1	4	4

Batteries — Kissinger et McAllister ; Foxen et Vandergrift. Umpire, Conahan.

A Newark :

	R.	H.	E.
Newark. . . . .00002000—	2	6	3
Toronto. . . . .03000000—	3	7	0

Batteries — Carrick et Shea ; Williams et Wood. Umpire, Finneran. Assistance, 500.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Rochester. . . . .00002000—	2	6	4
Baltimore. . . . .04313003x—	14	14	1

Batteries — Nelson, Grub et Steelman ; Ramsey et Hearne. Umpire, Kerin. Assistance, 1,156.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Montréal à Baltimore.
Toronto à Jersey City.
Buffalo à Newark.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo.	63	39	618
Jersey City.	55	40	579
Baltimore.	52	42	553
Rochester.	49	51	490
Newark.	45	50	474
Montréal.	47	55	461
Providence.	45	53	459
Toronto.	36	61	371

LIGUE AMERICAINE

A New-York :

	R.	H.	E.
Détroit . . . . .10000000001—	2	12	3
New-York . . . . .00000100000—	1	6	2

Batteries — Mullin et Schmidt ; Orth et McGuire.

A Washington :

	R.	H.	E.
Washington . . . .10000000—	1	6	4
Saint-Louis . . . .00003000—	6	10	0

Batteries — Smith et Warner ; Glade et Rickey.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Cleveland . . . .00001210—	4	9	1
Philadelphie . . . .00000100—	1	2	3

Batteries — Hess et Bemis ; Waddell, Schreck et Powers.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Cleveland . . . .00000010—	1	5	2
Philadelphie . . . .00010001x—	2	7	1
Chicago . . . .10220060x—	8	10	0
Brooklyn . . . .00001000—	1	5	3

Batteries — Pfeister et Kling ; Strickett et Bergen. Umpires, Klem et Carpenter.

A Pittsburg :

	R.	H.	E.
Pittsburg . . . .01200050x—	8	16	1
Boston . . . .00000000—	0	6	3

Batteries — Hildebrand et Gibson ; Pfeffer et Needham. Umpires, Conway et Johnston.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago.	77	30	720
New-York.	68	35	660
Pittsburg.	66	40	623
Philadelphie.	49	56	467
Cincinnati.	46	60	434
Brooklyn.	41	62	398
Saint-Louis.	39	69	361
Boston.	37	71	343

Batteries — Bernhard et Bemis ; Bender et Powers.

A Boston :

	R.	H.	E.
Chicago . . . .31200210—	9	14	3
Boston . . . .00000301—	4	7	1

Batteries — Altrock, Patterson et Sullivan ; Harris, Peterson et Carrigan.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago.	63	43	594
New-York.	61	44	581
Philadelphie.	58	42	580
Cleveland.	57	44	564
Saint-Louis.	54	50	519
Détroit.	51	54	486
Washington.	40	63	388
Boston.	31	75	292

LIGUE NATIONALE

A Saint-Louis :
Première partie :

	R.	H.	E.
Saint-Louis . . . .40000010—	5	9	4
New-York . . . .02310013O—	10	15	2

Batteries — Beebe, Thompson et N. Marshall ; Ames, Ferguson, McGinnity et Bresnahan.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Saint-Louis . . . .00000001—	1	6	2
New-York . . . .00000210—	3	14	0

Batteries — Karger et Noonan ; McGinnity et Bowerman.

A Chicago :

	R.	H.	E.

LE BASEBALL A SOREL

Dimanche dernier, il y a eu une très intéressante partie de baseball sur le terrain du Parc Royal, entre le Sorel Boys et le Sorel Canadien.

Il y a trois clubs amateurs à Sorel : le S. B. C., le Sorel Canadien et le Sorel Boys. Pour savoir quel serait le champion amateur de Sorel, le Sorel Boys s'était engagé à jouer une série de trois parti avec chaque club. Le Sorel Boys a triomphé du S. B. C. dans les deux premières parties.

Il se mesura ensuite avec le Sorel Canadien, chacun des deux clubs gagna une partie.

La joute décisive pour le championnat amateur a eu lieu lieu dimanche, en présence d'une nombreuse assistance. Le Sorel Boys a triomphé par un score de 12 à 10.

Maintenant, c'est une question réglée. Le Sorel Boys a raison de se proclamer le champion amateur après de tels succès. Prenez courage, Sorel Canadien, et pratiquez pour vous disputer avec le S. B. C., qui sera le second club amateur.

Score par inning :

Sorel Canadien	.012101104—10
Sorel Boys	.100061004—12

Noms des vainqueurs — Péloquin, c. ; Lachapelle, p. ; Colette, 1er but ; Clermont, 2 b. ; Goulin, s.s. ; Paulet, 3e but ; Colette, l.f. ; Ladébauche, c.f. ; Latraverse, r.f.

Struck out, par Lachapelle, 10 ; par Hamel, du Sorel Canadien, 5.

Le club qui voudra venir décrocher le championnat amateur de Sorel sera le bienvenu.

Pour informations, s'adresser à P. A. F., président du Sorel Boys, Sorel.

HULL A VALLEYFIELD, DIMANCHE PROCHAIN

PARTIE POUR $100.00.

Un montant de 100 piastres sera en jeu dans la partie que joueront ces deux clubs dimanche prochain, à Valleyfield. D'autres gros paris sont aussi engagés sur le résultat de cette joute.

MASCOTTE VS. ST DENIS, AU PARC ST DENIS, DIMANCHE PROCHAIN

Comme les Mascottes ont encore de grandes chances de remporter le championnat, ils feront l'impossible pour gagner la partie de dimanche prochain avec le St Denis. Le score de 10 à 10 lors de la dernière rencontre de ces deux équipes prouve bien la force égale de ces deux clubs. Cette fois-ci, la présence de Payette et Poirier sur l'équipe permet au gérant Innes d'espérer une victoire décisive. De son côté, le gérant Gervais, du St Denis, a pleine confiance dans ses hommes et dit que le St Denis sera la bête noire des Mascottes pour le championnat de 1906.

La saison du baseball achève, donc, aux amateurs de profiter des dernières parties. Montréal est à l'étranger, encourageons les nôtres.

Prenons les chars de la rue St Laurent pour nous rendre au Parc St Denis.

RICHMOND vs BORDEAUX

Le club Richmond rencontrera le club Bordeaux, dimanche, dans une partie qui sera sans doute très contestée, vu la force respective des deux clubs. Le club Bordeaux s'est montré invincible jusqu'à ce jour, mais les joueurs du capitaine Samson se proposent bien de leur faire baisser pavillon.

Le Richmond possède l'un des "infields" les plus rapides des clubs amateurs, et son "outfield" couvre une grande étendue de terrain. Les spectateurs verront deux clubs bien balancés, qui se feront une lutte très contestée.

Voici comment s'alignera le Richmond : Martin, s.s. ; Gauthier, 1 b. ; Lavoie, l.f. ; Goodwill, c.f. ; Landerman, c. ; Courville, 2 b. ; Black, r.f. ; Vézina, 3 b. ; Leduc et Samason, p.

LES STARS A JOLIETTE

Une foule nombreuse de Montréalais doit accompagner les Stars à Joliette, dimanche, par le Grand Nord. Cinq cents personnes, au moins partiront avec les joueurs à neuf heures, à la gare du Grand Nord, coin des rues Moreau et Sainte-Catherine. Le billet de retour est de 90 cents.

La partie entre Joliette et les Stars sera des plus chaudement contestées, car les gérants Hart et Dubeau ne veulent pas se laisser vaincre.

Le club Amherst a vaincu les Orioles dimanche dernier, au Parc Lafontaine.

	R.	H.	E.
Orioles. . . . . .000142120—10	13	7	
Amherst. . . . . .40001000—15	17	2	

La partie Amherst-C. P. R. fut adjugée aux premiers par M. Lewis, gérant du C. P. R., lui-même, par 9 à 0.

Les vainqueurs sont : Lapointe, 1b ; Charbonneau, p ; Lapierre, c. ; Hugue, c.f. ; Larocque, l.f. ; Daoust, r.f. ; Laberge, 3b ; Brisebois, 2b ; Lafortune, s.s. Informations 21 Robin.

Les Balmoral Indépendants iront jouer dimanche à Longueuil. Cette partie commencera à 3 heures. Ils lancent un défi au Terrebonne et au Canadien de Saint-Henri. S'adresser à Eugène Bélanger, 287 Dufresne.

Le club Saint-Gabriel II lance un défi aux clubs suivants, pour samedi : Jeune Saint-Jean, Springfield. Pour informations, W. Racette, 131 Lagauchetière Ouest. Tél. Main 1630.

Le Columbia a défait le Saint-Joseph par 20 à 9.

Noms des vainqueurs : V. Chartier, c. ; J. M. Gauthier, p. ; R. Lapierre, 1 b. ; E. Chartier, 2 b. ; P. Laframboise, 3 b. ; Z. Gauthier, s.s. ; A. Charlande, r.f. ; D. Gauthier, c.f. ; P. Gauthier, l.f. Pour informations, s'adresser à Z. Gauthier, ville Saint-Paul.

Devant une assistance de 900 personnes, le club Châteauguay est allé battre le Richmond sur son propre terrain, par 15 à 11. Ces derniers attribuent leur défaite à l'absence de leur lanceur, mais ils étaient renforcés de deux fameux joueurs du Saint-Paul.

Le Châteauguay de la Pointe Saint-Charles est prêt à leur donner une revanche pour un enjeu sur le terrain du Châteauguay.

Noms des vainqueurs : Bilodeau, p. ; Parent, c. ; Royer, 1 b. ; Perreault, 2 b. ; Narbonne, 3 b. ; B. Mailloux, s.s. ; Beaudoin, r.f. ; Paquette, c.f. ; Lalonde, l.f.

Informations chez N. Mailloux, 132 Châteauguay.

UN JEUNE CLUB QUI PROMET

Le club Napoléon compte aujourd'hui sa quatrième année d'existence et possède un dossier parfait. Son jeune gérant, M. A. Galarneau, qui, depuis l'âge de 13 ans, — 1902 — en dirige le travail, est très populaire et se prépare un bel avenir dans le monde athlétique par son esprit sportif et son activité.

Le Napoléon jette le gant à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de dix-sept ans, pour une partie qui devra être jouée sur le

M. A. Galarneau, gérant depuis 4 ans, du club de baseball Napoléon.

terrain du Napoléon, dimanche prochain.

Ce soir, les joueurs se réunissent chez M. Galarneau, pour affaire importante.

Ces joueurs sont :

M. Leclerc, c. ; M. Leblanc et Duquette, p. ; M. Collin, 1 b. ; M. Bachand, 2 b. ; M. Léger, 3 b. ; M. Duquette, s.s. ; M. Berubé, r.f. ; M. Maloin, c.f. ; J. Rochon, l.f.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de Buffalo indépendant. Il lance un défi aux clubs suivants : National, Trilby, Royal Canadien II, le National aura la préférence pour dimanche.

S'adresser au capitaine Marin, 215 Frontenac, ou au gérant, N. Gauthier, 112a rue Montcalm, entre 6 et 8 heures du soir.

Samedi, le 18 août, les Arlingtons, de Bordeaux, viendront rendre visite aux Watson-Foster, de la Ligue Commerciale. L'Arlington est un des meilleurs clubs en dehors de la ville, ayant pour entraîneur M. Geo. Farrel des Montreal Light, Heat and Power Co.

De leur côté, les Watson-Foster Co, ne sont pas à dédaigner. Sur 23 parties jouées ils en ont perdu seulement 5 ; un record qui est à envier, pour un club commençant surtout lorsqu'il joue avec des clubs comme ceux de la ligue. On peut s'attendre à voir une belle partie de baseball.

La partie sera jouée sur le terrain du National, à 3 heures p.m. La batterie des W. F. Co., sera Kirlin et Thompson.

Les W. F. Co. sont prêts à rencontrer tous les clubs amateurs. Ecrire à Jos. Dazé, 510 Sainte-Catherine, Maisonneuve.

Le club jeune Providence, de Lachine, a remporté une brillante victoire sur le St Joseph, du même endroit. Les vainqueurs voudraient jouer dimanche avec le Bellerive, à Lachine. Inf. chez Geo. Ransom, 402 rue Saint-Joseph, Lachine.

Les Ste Hélène II, de St Irénée, ont défait le Dominion, de Ste Cunégonde, par 11 à 8. La cinquième reprise, le Dominion emprunta le lanceur des Prince Arthur, mais ce fut sa perte, car les joueurs du Ste Hélène frappèrent ses balles avec force. Les vainqueurs lancent un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 13 ans. Inf. chez L. Bélair, 375 rue Delisle, St Henri.

Le club Ste Hélène voudrait jouer avec le Balmoral Ind., pour un enjeu de $10. Inf. chez Eugène Bélanger, 287 rue Dufresne.

Les clubs de crosse Beaver et Laval Ind. devaient jouer dimanche à la Pointe Saint-Charles, mais le Laval brilla par son absence et désappointa les 1,200 personnes réunies pour acclamer les deux clubs. Le Beaver lance un défi au jeune National, au Trilby, au Trois-Rivières, au Ste Marie, au Laval Ind., etc. Inf. chez L. Côté, 639C rue Wellington.

Le Sainte-Hélène a vaincu le Maisonneuve par 14 à 7 et relève le défi du L. B. C., de Lachine. Noms des joueurs et officiers :

O. Hébert, H. Audette, W. Duclos, P. Deaut, R. Leduc, O. Angers, G. Audette, O. Laviolette, E. Bourbonnais, Président, O. Lauzon ; capitaine, Arthur Auger ; gérant, A. Lefebvre ; trésorier, A. Charbonneau ; secrétaire, P. Laviolette.

Ce club accepte le défi du National, de Maisonneuve, pour le 26 du courant. S'adresser 653 Saint-Jacques, Arthur Auger.

Le club Van Horne jouera dimanche sur son terrain avec le Maisonneuve II.

L'équipe se composera comme suit : J. Lefebvre, c. ; E. Mathieu, p. ; A. Major, 1 b. ; A. Généreux, 2 b. et capitaine ; F. Rocheleau, s.s., ancienenmen du Trois-Rivières ; R. Binette, 3 b. ; W. David, r. f. ; J. Charbonneau, c.f. ; D. Lefebvre, l.f. Informations : 1943 Saint-Laurent, ville Saint-Louis.

Le Van Horne a gagné 12 parties sur 16.

Le Canadien du Mile-End a défait les Darling par 26 à 8.

Le Canadien lance un défi aux clubs suivants : Prince Arthur, Jockey de Saint-Henri, Cherrier, Cherrier Indépendant, les Jockey de Saint-Henri et les Chénier ont la préférence pour dimanche, le 19 août. S'adresser à A. Lafleur, 2632 rue Saint-Laurent.

Le jeune Sherbrooke Indépendant aimerait à jouer avec le jeune Balmoral indépendant, pour dimanche, le 19 août. S'adresser chez E. Décary, 311 Dorion, Montréal.

Le National Indépendant jouera dimanche avec le Bordeaux Junior, sur le terrain des premiers, à une heure et demie.

Pour informations chez V. Beausoleil, 348 avenue Laurier.

Joliette, 16 — Spécial — Une belle partie de baseball a été jouée dimanche dernier sur le Parc Joliette, pour un enjeu de $20, entre le Saint-Thomas Fall et le Joliette.

Notre club a joué une grande partie tant au champ qu'au bâton.

Sasseville, short stop du club Joliette, a assuré la victoire à son club à la quatrième reprise, en frappant un quatre buts dans le fin fond du centre, alors qu'il y avait deux hommes sur les buts.

Point par reprises :

Saint-Thomas Falls	.000000100—1
Joliette	.00041031x—9

Le club Joliette recevra dimanche la visite du fameux Star de Montréal, qui vient de donner une si bonne râclée au Saint-Laurent.

Le club Voltigeur de Saint-Henri se compose maintenant des joueurs suivants : A. Nantel, c. ; E. Paquette, p. ; H. Gauthier, 1 b. ; P. Guérin, 2 b. ; J. Tessier, s.s. ; O. Leduc, 3 b. ; J. A. Nantel, r. f. ; P. Brault, c.f. ; E. Rob

LA PRESSE

MONTREAL, 17 AOUT 1906

TOUTE ORGANISATION DOIT AVOIR UN CHEF

Un chroniqueur ouvrier demande " combien il y a, à la Chambre des Communes, de députés indépendants de leurs chefs, et, par conséquent, utiles au pays." Il dit aussi qu'il y a des esclaves en Canada, c'est-à-dire les députés, soit aux Communes, soit aux législatures provinciales.

Il faudra donc, à l'avenir, que tous les députés soient chefs et qu'il y ait dans nos parlements autant de sentiments que de personnes. Cela n'empêcherait pas, il est vrai, les électeurs d'être les esclaves des députés, devenus leurs chefs. Qu'il y ait un ou soixante-cinq chefs, c'est toujours le même commandement pour le peuple. Il faudrait donc abolir aussi les députés, afin de pouvoir dire que le peuple ne suit personne aveuglément.

Que diront de tout cela les citoyens imbus de saines idées politiques, désirant voir réussir un grand programme, qui ont élu des députés, pour appuyer le gouvernement chargé d'exécuter leurs vues ? Car, rien qu'un travail d'ensemble peut enlever des mesures désirables.

D'ailleurs, M. Laurier ne violente personne, et ceux qui se séparent parfois de lui peuvent confirmer cette assertion.

M. Laurier est lui-même enfant du peuple. Il est devenu premier ministre de son pays grâce à son travail, à ses études, à ses connaissances, à son caractère et à son éloquence. Il a une vaste expérience, une vision claire et juste de notre scène canadienne, des acteurs et des éléments en présence.

Il connaît l'histoire ; il sait que la violence sépare les hommes et que la conciliation les réunit.

Il a conduit son parti à travers des difficultés apparemment insurmontables. Il a fait adopter par l'élément protestant du pays des mesures favorables aux minorités qu'aucun autre n'aurait pu faire adopter. Nous en avons une preuve historique dans Louis-Joseph Papineau, qui, malgré sa grande éloquence, n'a pu rien obtenir, et a vu sa carrière politique sombrer dans le drame de 1837.

Lafontaine inaugura une politique nouvelle, non plus celle de l'éloquence tonnante et foudroyante de Papineau, mais la politique de l'homme d'Etat prudent, persévérant, patient, insinuant, diplomate ; ne se lassant pas de faire appel au "fair play" britannique, aux principes éternels de justice et de fraternité ancrés dans le coeur de tous les hommes. Il était heureux quand il réussissait à gravir d'un degré l'échelle des justes revendications ; et il s'appuyait fortement sur ce degré pour monter à l'autre par les mêmes moyens d'habile et amicale persuasion auprès des chefs anglais ; et cela plus dans l'intimité que sur les tréteaux ou sur le parquet de la Chambre.

Laurier est de l'école de Lafontaine. Il dirige la barque canadienne avec adresse et clairvoyance.

Qui, parmi les Canadiens du jour, pourrait la conduire mieux que lui à travers les nombreux écueils des races et des religions ?

Il est chef. Il n'a pas usurpé ce titre. On l'a choisi.

Il ne tyrannise personne : " Qui m'aime m esuive " est sa maxime. A-t-il jamais dit un mot désagréable de ceux qui l'ont lâché dans les moments difficiles ? Il leur a fait l'honneur de les traiter comme des hommes animés par le désir du bien public, quand plusieurs pensaient le contraire.

Il est chef bienveillant, et bon pilote. Il n'est pas étonnant que les députés, comme le pays qui les a élus, aient confiance en sa direction.

Cependant, ils sont libres de lui faire des suggestions et ils sont toujours bien accueillis. Ils discutent et amendent librement les lois de son gouvernement.

Il est impossible à aucun ministère, pressé par les multiples travaux de l'administration, de prévoir toutes les conséquences des projets qui lui sont soumis par les différents corps publics, ou par les différentes provinces, régions ou personnes. La discussion, dans les comités et dans les deux Chambres, fait voir les côtés faibles de ces bills, qu'on ne soupçonnait pas tout d'abord. De là naissent les amendements.

Il ne fut jamais de chef plus attentif que M. Laurier à la discussion des lois et au travail de la Chambre des Communes, plus soucieux de trouver le moyen terme où, dans la poussière et l'amertume de la mêlée soulevées par les races, les religions et les intérêts divers, l'"in medio stat virtus."

Reconnaître un chef et le respecter n'est pas faire acte d'esclavage. Il faut bien que l'autorité soit confiée à quelqu'un ; on la donne au plus digne. Cette autorité du premier ministre est élective. Le parti qui le désigne peut le remplacer s'il faillit au devoir et à l'honneur. Mais, aussi longtemps qu'il suit les sentiers de la droiture et travaille avec succès pour la paix et le bon gouvernement du pays, ne doit-on pas le suivre avec dévouement, le conseiller avec respect et l'aider avec générosité.

Où sont le parti, la religion, la société, la famille qui n'aient leurs chefs ? Le soldat qui obéit à son capitaine, l'enfant, à son père, le prêtre, à son évêque, ne sont pas des esclaves.

Les membres d'une société qui en observent les règlements ne sont pas des esclaves.

Le député qui suit le chef intelligent, honnête et expérimenté de son parti, n'est pas un esclave.

Les esclaves sont ceux qui ont pour chefs les démolisseurs d'institutions utiles et de gouvernements honnêtes et progressifs, et qui sont entraînés par le cri anarchiste d'"A bas les chefs." Ils sont les esclaves d'une utopie.

LE GAZ

Ceux de nos lecteurs ayant été à même de suivre la campagne faite par le "Herald" à propos de la question du gaz, ne liront pas sans étonnement l'aveu que notre confrère fait dans son numéro de mercredi dernier ; il dit :

" Nous devons demander à " La Presse " de ne pas être aussi sévère pour le "Herald" condamnant le principe de l'échelle mobile." Le "Herald" ne le condamne pas. Au contraire. Le "Herald" a fait ce qu'il a pu pour favoriser ses lecteurs avec les avantages de ce système. Il serait préférable, hautement préférable, si on pouvait faire un arrangement comme ceux qui ont été faits à Londres, à Boston ou à Toronto. Mais nous soumettons humblement à " La Presse " qu'aucune des "grab" propositions émanant du Trust ou de la commission spéciale n'ont, même de très loin, de ressemblance avec les contrats de Londres, de Boston et de Montréal ; et comme le Conseil aura à discuter les propositions ruineuses "grab" de Montréal et non les systèmes de Londres, de Boston et de Toronto, le "Herald" s'est aventuré à dire aux échevins que, quand on leur demande un contrat pour trente ans commençant à 95c, le peuple n'approuvera pas de contrat pour une période de plus de dix ans et à un prix plus élevé que quatre-vingt-cinq cents les mille pieds cubes.

" Une échelle mobile serait très agréable, mais pas si nous devions l'obtenir en payant un prix exorbitant pour le gaz et l'électricité, et cette proposition est la seule offerte par aucun des projets émanant de la compagnie ou de la commission."

Il n'y a de sérieux dans cet article que l'admission très nette de l'excellence des systèmes en force en Angleterre, à Boston et à Toronto.

C'est pour avoir préconisé, défendu ces systèmes que " La Presse " a été dénoncée par le "Herald," qui, décidément, change un peu trop souvent d'orientation en matière municipale.

Depuis plus d'un an, avant qu'il soit question de commission spéciale, " La Presse," de concert avec l'ex-échevin Vallières et les meilleurs éléments du dernier Conseil de Ville, a soutenu, à défaut de municipalisation, l'adoption d'un des systèmes de participation aux bénéfices, ou d'échelle mobile, ayant donné d'excellents résultats partout où ils ont été employés.

" La Presse " ayant pris cette position, ceux de ses confrères qui font passer leurs rancunes avant l'intérêt public ont dénoncé ces systèmes ; aujourd'hui, après une campagne de calomnies et d'accusations ne reposant sur rien ils avouent que la position prise par " La Presse " est la meilleure à adopter dans l'intérêt public.

Le "Herald" dit qu'aucune des propositions émanant de la compagnie ou de la commission ne se rapproche, même de loin, des systèmes en question.

Nous ignorons quelles sont les propositions dont notre confrère veut parler ; il n'est rien sorti de pareille de la compagnie ou de la commission et nous ne connaissons sur le sujet que les racontars accueillis avec trop de complaisance dans certaines colonnes.

La question du chauffage et de l'éclairage est des plus importantes pour la population ; l'abaissement des taux signifie l'éclairage à l'électricité et la cuisine, en attendant le chauffage, au gaz ; c'est-à-dire une amélioration considérable dans l'existence des travailleurs comme bien-être, confort et hygiène.

Cette question doit donc être traitée sérieusement et honnêtement ; or nous le demandons en toute sincérité en quoi la campagne d'injures qui vient de se terminer a-t-elle été utile aux citoyens ?

Elle a embrouillé la situation et mis la question en telle posture que les honnêtes gens se refusent à s'employer à sa solution.

Aucune campagne ne pouvait servir aussi utilement les intérêts du Trust anxieux de conserver jusqu'en 1910 ses taux de gaz de $1.20 et $1. et son exploitation électrique sans escompte.

LES MALLES RAPIDES

Le transport rapide de la correspondance est un bienfait dont on ne saurait trop évaluer le prix. Le nouveau Maître Général des Postes, l'hon. M. R. Lemieux, qui dans un court espace de temps, a déjà introduit de nombreuses réformes dans son administration, est décidé d'appliquer ce principe dans toute son étendue, sujet à la limite des dépenses raisonnables.

Dans le moment, nos communications postales avec Terreneuve sont à l'étude. Aujourd'hui, ce courrier suit l'Intercolonial jusqu'au Cap Breton et traverse de là à Port aux Basques, près du Cap Ray ; ce qui fait une distance de 1,100 milles.

Or, comme on le sait, une compagnie anglaise est en train de compléter le chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Une partie des lisses est déjà ou sera bientôt sur les lieux, et l'espace entre Paspébiac, terminus actuel, et Port Daniel, sera couvert en très peu de temps.

Port Daniel est abordable tout l'hiver, parce que c'est le point le plus avancé dans le Golfe. En envoyant les malles dans cette direction, on peut abréger la distance entre Montréal et St Jean, Ter., de 315 milles, car il y a 453 milles entre notre ville et Matapédia et 120 milles de là à Port Daniel.

De ce point, un bateau qui arrêtera, en passant, aux Iles de la Madeleine fera un trajet de 270 milles jusqu'à Port aux Basques. Il est vrai qu'on aura 270 milles de navigation au lieu de 120, mais, quand on songe que le parcours aura 315 milles de moins, il n'y a pas à hésiter. En d'autres termes, le système d'aujourd'hui comporte 988 milles de chemins de fer ; le nouveau n'en aura que 573, soit une différence de 415 milles sur rails, contre une prolongation de 150 milles par eau. A dix-huit milles à l'heure, la navigation sera plus longue de huit heures qu'entre Sidney et Port aux Basques; mais à 30 milles à l'heure, les 475 milles de chemin de fer prennent 19 heures ou, sur le tout, 16 heures de moins. Seize heures sur quarante-huit heures représentent, en temps, un gain de 33 p 100 ; soit 66 p. 100 sur l'aller et retour. On avouera que la chose vaut la peine d'être bien pesée.

CHOSES ET AUTRES

Il paraît que depuis quelque temps, le nombre des soldats allemands qui désertent les "petites garnisons" et même les grandes, s'est accru dans des proportions notables.

C'est presque chaque jour que des soldats allemands, souvent avec armes et bagages, se présentent aux bureaux français pour demander de s'engager dans la légion étrangère. A Verdun, il vient d'en arriver onze, dont un sous-officier. Cette place, à elle seule, n'en a pas reçu moins de quarante depuis un mois.

Les autorités militaires allemandes s'efforcent d'enrayer ce mouvement par tous les moyens possibles. Mais elles ne paraissent pas être parvenues jusqu'ici à un résultat appréciable. La désertion, qui a toujours sévi dans l'armée allemande, paraît même en voie de recrudescence, et le chiffre de 1,200 déserteurs atteint en 1905 semble devoir être dépassé cette année.

En France, au contraire, le nombre des déserteurs est tout à fait insignifiant.

× × ×

Subtile, mais un peu... canaille.

Un médecin belge fit un jour annoncer qu'il avait trouvé le moyen de rajeunir, en deux jours, les femmes les plus âgées ; il suffirait de se présenter à son cabinet après lui avoir envoyé sur une feuille les nom, prénoms et surtout l'âge exact ; de cette façon, il obtint ainsi une liste authentique de vieilles dames.

Quand ses clientes se présentèrent, il leur dit : " J'ai égaré vos premières fiches, je vous prie de les reconstituer, c'est essentiel, car à partir d'un certain âge mon philtre n'agit plus."

Le lendemain, toutes rapportaient leurs fiches, mais toutes s'étaient rajeunies de vingt ans au moins.

Et le médecin à chacune d'elles dit : " Ma chère cliente, voici votre première fiche et voici celle d'aujourd'hui ; vous voyez donc que, grâce à moi, vous êtes rajeunie en quarante-huit heures. — Payez-moi mes honoraires..."

Quelques-unes se fâchèrent ; d'autres rirent ; celles-là tout rouge, et celles-ci, vraisemblablement, jaune.

× × ×

L'or, l'argent, le charbon et les diamants extraits au Transvaal pendant le premier semestre de cette année représentent une valeur de 12,347,504 livres sterling,—$61,737,520—ce qui donne une augmentation de 726,094 livres sterling, sur les six mois précédents.

× × ×

Les catholiques de Brooklyn, dont le dernier recensement porte le nombre à 500,000, ont décidé de doter leur ville d'une cathédrale somptueuse. L'édifice s'élèvera sur un plateau connu sous le nom de Crow Hill. L'emplacement a été acquis au prix de $260,000. Les architectes les plus renommés de Brooklyn ont été chargés de préparer les plans de la nouvelle cathédrale dont on porte le coût à environ $5,000,000. Ce sera la reproduction aussi exacte que possible de la cathédrale de Rouen.

PARC SOHMER

Soirée de gala, ce soir. Grand orchestre et orchestre mécanique, sur la terrasse, jusqu'à minuit. Illumination, etc. etc. r

SERVICE SPECIAL POUR LES REGATES DE CHATEAUGUAY

A l'occasion des régates de Chateauguay, le 18 août, la compagnie du New-York Central, fera circuler un train spécial quittant la gare Windsor à 1.15 p. m., pour l'accommodation des nombreux voyageurs que l'on s'attend d'avoir. 242—2

LA MEILLEURE BANLIEUE DE MONTREAL

UNE RESIDENCE A OUTREMONT

OUTREMONT

Possède toutes les commodités de la Métropole.

Vous pouvez demeurer à Outremont, jouir de tous les avantages de la ville, tout en étant éloigné du bruit, de la chaleur et de la poussière de la ville. Il y a du gaz pour la cuisine, du gaz ou de l'électricité pour l'éclairage, raccordement de téléphone avec Montréal sans taxe, des canaux d'égout, un excellent service de tramway aux taux de la ville.

Venez demeurer à Outremont.

yed LE CONSEIL DE VILLE D'OUTREMONT.

NOUS FERMONS A 6 P. M. MÊME LE SAMEDI.

VENTE D'ECOULEMENT

A la Garde-Robe Fit-Reform

Complets, $10

Sans Egard aux Prix Antérieurs

Les styles d'automne s'en viennent. Il nous faut chaque pouce d'espace pour étaler convenablement nos Imperméables et Pardessus.

IL FAUT vendre les complets que nous avons actuellement.

Peu importe la qualité, peu importe les prix antérieurs, nous vous disons: venez choisir pour $10.

100 Pantalons Réduits à $3.00

C'est assurément un aubaine pour les hommes.

GARDE-ROBE FIT-REFORM

La Seule à Montréal

2344—rue Sainte-Catherine—2344

Produits Photographiques Lumière

LYON, France. BURLINGTON, Vt. E. U.

Plaques Sigma, la plus rapide. Plaques Anti halo, la meilleure pour intérieur et contre-jours. Plaques spéciales portrait, idéales pour l'atelier.

DIANOL n'a pas d'égal pour développer plaques et papiers.

Si votre fournisseur ne les a pas en stock, écrivez à

THE LUMIERE N. A. CO., à BURLINGTON, Vt, E. U

Ou à MONTREAL, 179 RUE BERRI.

POUR JOUIR DE LA VIE

Vous devez avoir un corps sain, bien nourri. Mais vous ne pouvez espérer trouver une bonne alimentation dans une nourriture commune. La véritable nourriture, de digestion facile, pure et riche, c'est le pain fait avec la Farine "Five Roses." Cette farine contient tous les éléments nutritifs du meilleur blé du Manitoba, moulu avec tant de soin qu'il fait une farine absolument pure et libre de toute matière de rebut. Vous y gagnerez donc à n'employer que la Farine "Five Roses."

Lake of the Woods Milling Co.

LIMITED.

13,15,17

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTS QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles R. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 29.

176-1Mvem

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. 143—p

CHEMIN de FER INTERCOLONIAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos : "Soumissions pour ateliers," seront reçues à ce bureau jusqu'à 10 heures, mardi, le 28 août, 1906, pour la construction et l'érection d'un atelier à réparer les chars à passagers, d'un atelier de peinture, et d'un entrepôt, dans la cour du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, Nouveau-Brunswick.

On peut voir les plans et devis des travaux à et après cette date, au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa ; au bureau du gérant général des chemins de fer du gouvernement, Moncton, N. B., et au bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de la province de Québec, No 2 Place d'Armes, Montréal, où l'on pourra obtenir des blancs de soumissions.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 10 août, 1906.

Les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du ministère n'en seront pas payés. 220—5

Napoléon Giroux

LIBRAIRIE IMPORTATEUR, Montréal

NOUVELLE ADRESSE:

29 rue Notre-Dame Ouest

Toujours en magasin les célèbres chapelets bénits des RR. PP. Croisiers.

14,17

DONAT GAREAU- DENTISTE

998 St Denis. Montréal. Tél. E. 3431.

155-ned

COLONIAL HOUSE Square Phillips

RAYON DES VALISES

Un escompte spécial de 25 p.c., sur toutes les valises à habits en Bambon, les sacoches "Telescope" et "Club".

Une ligne spéciale de valises à habits de 24" de long. Prix régulier, 3.50, pour $2.75

Une ligne spéciale de valises à habits de 26" de long. Prix régulier, $4.00, pour $3.25

moins 5 p.c. pour du comptant.

CLAVIGRAPHE BLICKENSDERFER

Intéressant pour les Voyageurs de Commerce—Chariots de Grande Dimension.

Un opérateur ayant besoin de se servir de papier plus grand que d'ordinaire était obligé jusqu'ici d'acheter une machine construite spécialement pour ce genre de travail. Nous sommes en état de fournir les chariots Blickensderfer (No 7) de différentes longueurs pour employer du papier de 9¼, 12, 14 et 18 pouces de large. Ces chariots sont adaptables à n'importe quelle machine No 7. A moins d'ordre contraire, les machines sont livrées avec des chariots de la longueur régulière pour du papier de 9¼ de large. Les chariots plus grands sont sujets à une charge additionnelle, d'après la liste de prix.

Quiconque a eu l'occasion de transporter d'un endroit à un autre l'un de ces clavigraphes démodés si encombrants ne manquera pas d'apprécier l'immense avantage que possède le BLICKENSDERFER par sa légèreté et ses dimensions commodes. Les écrivains, voyageurs de commerce et hommes de profession qui ont souvent besoin de transporter leur machine lorsqu'ils voyagent déclarent que c'est la seule machine qu'on puisse véritablement appeler portative. Elle pèse environ 6 livres et est renfermée dans une botte magnifiquement polie, de la grandeur d'une petite valise à mains.

Prix: No. 5 . . . . . $40.00

Prix: No 7 . . . . . $55.00

CLAVIGRAPHE REMINGTON EN PARFAIT ETAT, $30.00

5 pour cent d'escompte au comptant.

HENRY MORGAN & CO., - - MONTREAL

Un Casier à Lettres d'une Capacité de 3000 Lettres; seulement $4.50

Fait en quart de chêne, magnifiquement poli. Il a un compresseur à coulisses, pour tenir les papiers droits. Ce casier peut être placé sur votre bureau, de façon à avoir toujours vos lettres à portée de la main. Nous vous invitons à venir les voir.

Nous avons aussi des Index et Plioirs pour vos besoins particuliers, ou bien nous inclurons dans ce casier 25 Index alphabétiques (a-z) et 250 plioirs manilla, pour $6.00.

259 rue St Jacques, Montréal. Téléphones Main 1460—Main 1461

THE OFFICE SPECIALTY MFG. CO. LIMITED

MAKERS OF Card and Filing SYSTEMS

AU BALMORAL

(PRES DE LA RUE McGILL)

La rentrée des classes approche. Tous les parents qui ont besoin de malles ou valises pour leurs enfants devraient venir visiter notre assortiment. Nous manufacturons des malles de tous genres, dans tous les prix.

Succursale d'Ottawa

116 RUE SPARKS

10,14,17,21

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

Inutile de vous droguer

Jeunes femmes qui souffrez d'anémie, de faiblesse ou de débilité, il est inutile de vous droguer avec toutes espèces de médecines patentées qui sont si souvent nuisibles aux fonctions digestives.

C'est le moment où il faut chasser les germes de la maladie. Le

Vin St. Michel

agit directement sur l'organisme. Il répare l'usure des tissus causé par la faiblesse ou la maladie.

Crée et envoie à travers tout votre être, un sang nouveau qui fortifie et ramène en peu de temps à une santé parfaite.

Boivin, Wilson & Cie

520 Rue St. Paul, Montreal

Eastern Drug Co.

Boston, Mass., U.S.A

AMUSEMENTS

PARC DOMINION
—La Place la plus Fraiche de l'Ile—

BABCOCK L'AUDACIEUX
Bouclant la Boucle de la Mort.

MINTING LE MERVEILLEUX

Le PATINOIR A ROULETTES est Ouvert

LA FANFARE VAN DER MEERSCHEN

ADMISSION :
Adultes - 10c Enfants - 5c

PARC SOHMER Cette Semaine 3 P.M. et 8 P.M.

LA TROUPE D'ELEPHANTS DE THOMPSON, dans leur partie de Boxe, sauts périlleux, etc., etc.; LES 3 MACDONOUGH, acrobates grotesques et excentriques; Ré-engagement des fameux 4 LUKENS, acrobates sur barres élevées; JULES GOGNY, ténor d'opéra; LA MUSIQUE DU PARC. ADMISSION, 10 CENTS.

Enfants 5c — (après-midi de semaine avec tour gratuit sur carrousel). 238-6

PARC RIVERSIDE
Toute Cette Semaine
VAUDEVILLE DE PREMIERE CLASSE

Mme SCHELLS, dans une cage de lions dressés.
CIRQUE de CACATOES de MONTAGUE, Une merveilleuse représentation par des oiseaux.
LAVINE et LEONARD, comédiens dans une automobile.
DANE, le grand comique français.
Chansons illustrées et vues animées.

ADMISSION 10 CENTS.
Tous les Sièges Gratuits. 238-5

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
1440 rue Ste Catherine; Tél. Bell Est 1736.
Tel. Marchands 529. Semaine du 13 Août 1906.
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT
Pièce à grands spectacles. Prix : Matinées, 10c, 15c, 20c, 25c et 30c. Prix : Soirées, 10c, 25c, 35c, 40c et 50c. Semaine prochaine : Jean la Poste. 237-6

OUIMETOSCOPE — SALLE POIRE
Angle Ste Catherine et Montcalm.
Semaine du 13 Août. Réouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 238-6 E

FRANCAIS—Tous les après-midi et soirs. Cette semaine The House of Mystery. Prix—10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine—At Cripple Creek. 238-6

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinées : Mercredi et Samedi.
Pollard's Juvenile Opera Co. 238-6

AU ROYAL Toute la Semaine Prochaine, Matinée chaque jour.
THE KENTUCKY BELLES. Semaine prochaine : Yankee Doodle Girls. 241—8

Forestiers Canadiens
DIMANCHE LE 19 AOUT
AURA LIEU A
L'ILE ST AMOUR
un grand PIQUE-NIQUE FORESTIER sous les auspices de la
COUR DOLLARD No 689
(Cour Bannière de l'Ordre)
divers amusements sur l'Ile entr'autres, courses, jeux, etc. Les services d'une orchestre ont été retenus pour la circonstance. Qu'on s'y rende en foule. Départ, gare Bonaventure, à 9 heures a. m. Le train arrêtera à Saint-Henri et Rivière Rouge. E

EXCURSION DE SAMEDI ET DIMANCHE PAR LE STEAMER CHATEAUGUAY
Samedi. — Le bateau partira de son quai — au pied de la rue Dalhousie — à 1½ heure et de Lachine, à 4 heures, pour aller à Beauharnois, passant par la rivière Châteauguay, Woodland et l'Ile des Sœurs, et revenant à Lachine à 9 heures.
Dimanche. — Le bateau partira de Lachine à 4 heures p.m., montera et fera le tour des Iles de Châteauguay et de l'Ile des Sœurs, revenant par le lac Saint-Louis et les rapides de Lachine. Musique à bord et des rafraîchissements seront servis aux prix de la ville. LOUIS MORIN, comptable. Téléphone Main 2710. Billets, 50c. E

ILE DES SŒURS, Pointe St Charles
Vu les nombreux accidents arrivés depuis quelque temps au public fréquentant l'Ile des Sœurs, Pointe Saint-Charles, les Dames de la Congrégation Notre-Dame de Montréal ont requis les services de détectives privés pour garder l'Ile et empêcher le public d'y atterrir. Toute personne qui sera trouvée sur l'Ile, sera arrêtée et poursuivie suivant la loi.
DECARY ET BRUNET,
224—26 E Procureurs.

LES MORMONS RUSSES

UN ANGLAIS QUI EST RUSSIFIE SE PROPOSE D'EN ETABLIR UNE COLONIE AU NORD OUEST.

Parmi les personnes arrivées hier de New York à la gare Windsor se trouvait un M. William Rice. Quoique né et élevé en Angleterre, M. Rice a passé tant d'années en Russie qu'il est devenu tout à fait Russe. Il est âgé d'environ 50 ans. En 1876, dit-il, j'allai en Russie comme agent des Mormons. Depuis cette date, il a envoyé dans l'Utah et à d'autres établissements mormons un grand nombre de femmes russes qui désiraient devenir les esclaves des anciens de cette étrange secte. Ce n'est certes pas dans ces termes qu'il s'exprime, mais il avoue que pendant son long séjour en Russie il a sauvé bien des brebis, pour le bon pasteur de son église.

A un reporter de "La Presse", M. Rice a dit hier que sa mission au Canada était de chercher au Nord-Ouest un endroit propice à l'établissement d'une colonie de mormons et mormones russes, qu'il se propose d'amener au Canada.

"Les Russes, dit M. Rice, avec une rancœur délicieuse, sont d'admirables convertis. Les femmes sont tellement obéissantes et elles sont tellement habituées à travailler aux champs quelles cultivent la terre aussi bien que leurs maris. Je suis d'opinion qu'elles peuvent travailler deux fois plus que vos engagés".

M. Rice est reparti pour l'Ouest hier soir.

L'ELECTRICITE VS LA VAPEUR

Par suite de la décision du New-York Central de se servir du pouvoir électrique sur ses lignes entre la Grande Station Centrale de New-York, et Croton, le salaire des ingénieurs, qui sont payés tant par mille, se trouve considérablement diminué. Les gardes-moteurs des chars électriques, recevront $3.60 par jour et les aides, $2.00.

SI BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit, colique et diarrhée.

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Intéressante séance du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal hier soir, à laquelle les contrats du Grand-Tronc-Pacifique sont l'objet d'une attention spéciale — La grève des charpentiers-menuisiers de Toronto est définitivement réglée — M. Joseph Ainey reçoit hier soir une importante délégation — Une belle assemblée pour les charpentiers-menuisiers d'Ottawa — M. Verville va rencontrer le député ouvrier MacDonald d'Angleterre — Les peintres et décorateurs du local 349 vont bien — Une grève partielle aux laminoirs — Faits divers.

L'assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, tenue hier soir, à la salle Saint-Jos... a été présidée par M. H. Charbonneau, en l'absence de M.J. C. E. Tardif. M. J. Maynard fut prié d'agir comme secrétaire-archiviste anglais, pro-tem.

Il est lu au début de la séance une lettre de créance de la part de M. James Mathers de l'union No 111, des machinistes et ce dernier est admis à siéger.

Il est pris connaissance d'une communication du Conseil conjoint No 17, de la B.S.W.U., dans laquelle on proteste énergiquement contre l'attitude d'un certain groupe ouvrier de Québec, lors de la visite dans la vieille capitale, il y a quelques temps, de MM. Alphonse Verville, M.P., et Narcisse Arcand. Sur motion régulière ces protestations sont endossées par le Conseil.

Le comité de la Fête du Travail fait rapport que toutes les annonces qui doivent paraître dans le programme officiel de la fête du 3 septembre prochain ont été revisées et acceptées, moins les suivantes : "American Tobacco Co.," Toilet Laundry Co., et Fit Reform. Après discussion, les annonces de ces maisons sont refusées vu qu'elles proviennent d'ateliers hostiles au travail organisé.

Le délégué Proulx interpelle le président, au sujet du comité qui avait été nommé il y a un certain temps avec instruction de prélever des fonds pour ériger un monument, au "père" des ouvriers de Québec, M. Georges Lévesque, décédé, il y a plusieurs mois.

On répond que ce comité n'a pas fait encore beaucoup de travail, mais qu'il est bien disposé à agir; si l'on veut remplacer le délégué, Sheehan, qui n'a jamais assisté à une seule séance. L'assemblée se rend à ce désir et nomme M. Joseph Ainey, au lieu et place de M. Sheehan.

Le délégué Pelletier demande une question de privilège et dit que l'ordre de la parade de la Fête du Travail publié samedi dernier dans le "Star" est absolument incomplet, et faux, et qu'il ne vient pas du comité. Sur motion, des délégués Burns et Labossière, le conseil décide de protester contre la publication de ces fausses informations étant donné qu'elles sont de nature à mécontenter les unions dont les noms n'apparaissent pas, sur le programme et à nuire par le fait à l'organisation de la procession.

× × ×

Au chapitre des affaires nouvelles, le délégué Burns se lève et attire l'attention du conseil sur le fait que le Grand-Tronc-Pacifique a donné déjà des contrats pour des millions de dollars à des soumissionnaires américains, ce qui indique qu'avant peu toute une armée de travailleurs étrangers viendra au Canada faire concurrence aux ouvriers canadiens, qui payent après tout pour la construction de cette ligne transcontinentale. Il dit que d'après le bill passé au parlement à ce sujet, le travail doit être fait par des ouvriers canadiens et que le matériel doit être acheté au pays.

Sur motion régulière, le comité exécutif est prié de s'occuper de la chose et de se procurer une copie du bill en question afin d'en étudier les dispositions.

Une délégation de l'union des vendeurs de journaux réorganisée se présente devant l'assemblée et demande à s'affilier de nouveau au conseil. On se rend à cette demande et cette organisation sera admise sur le pied des unions nouvelles.

Sur motion des délégués Pelletier et Burns, il est décidé que le conseil siègera en assemblée supplémentaire régulière jeudi, le 30 du courant, afin de décider plusieurs questions de détail avant le jour de la Fête du Travail.

Le comité de réception appointé à la dernière séance pour recevoir le député ouvrier Ramsay MacDonald, d'Angleterre, demande l'autorisation de louer une salle pour y tenir une grande assemblée publique dans le cours de la semaine prochaine. Cette demande est accordée.

M. Louis Lefèvre, secrétaire-financier du conseil, met sa résignation entre les mains du président, mais après discussion, il est résolu de la laisser sur la table indéfiniment.

× × ×

Après une séance qui a duré jusqu'à une heure du matin, hier, on en est arrivé à une entente entre les maîtres-charpentiers indépendants de Toronto et leurs employés, qui met pratiquement fin à la grève inaugurée mercredi de la semaine dernière. Les 50 maîtres-charpentiers indépendants emploient entre 600 et 700 hommes, qui vont immédiatement retourner au travail. Les membres de l'Union vont être autorisés à travailler pour tous les patrons qui accepteront les termes de la convention arrêtée hier, soit la journée de huit heures, à 33 cents de l'heure. Cette convention expirera le 1er mai 1908.

× × ×

Il a été tenu, mercredi dernier, à Ottawa, une nombreuse et enthousiaste assemblée, à la salle des Forestiers, pour les charpentiers-menuisiers de la capitale, sous les auspices de l'union No 93. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes et un grand nombre de nouveaux membres tant pour l'union anglaise que pour l'union française furent initiés.

MM. P. M. Draper, Narcisse Arcand, J. Sullivan, J. A. Rodier, et autres adressèrent la parole et furent chaleureusement applaudis.

Une nombreuse délégation de la division Sainte-Marie, représentant tous les éléments de la classe ouvrières, s'est rendue auprès de M. Joseph Ainey, hier soir, à la salle Saint-Joseph, pour lui offrir ses services gratuitement durant la prochaine campagne et l'assurer de son dévouement le plus entier au succès de sa candidature.

M. Ainey a remercié ces électeurs de leur sympathie à la cause dont il est le porte-étendard et accepta avec reconnaissance les services précieux que l'on venait lui offrir.

× × ×

M. Alphonse Verville, député ouvrier de Maisonneuve, est parti cet après midi pour Québec, où il s'en va à la rencontre de M. Ramsay MacDonald, député ouvrier d'Angleterre. Le distingué visiteur après avoir passé une couple de jours dans la vieille capitale, se rendra à Montréal lundi, où il sera l'hôte du Conseil des Métiers et du Travail. On lui fera probablement faire une promenade par la ville, puis une grande assemblée publique sera tenue en son honneur dans le cours de la semaine. Il sera reçu à la gare par une importante délégation ouvrière.

× × ×

A sa dernière assemblée régulière tenue avant-hier, la loge No 111, des machinistes a initié neuf nouveaux membres, et a reçu dix-sept nouvelles applications. Parmi les autres questions importantes qui ont été traitées, il y a l'endossement de la candidature de M. Joseph Ainey, dans Sainte-Marie qui a été voté à l'unanimité.

× × ×

La dernière assemblée du local No 349, des peintres et décorateurs, a été l'une des plus belles et des plus intéressantes qui ait été tenue depuis très longtemps, ce qui est une preuve irréfutable que cette union prend de l'importance et de la consistance, tous les jours. Plus de 300 personnes étaient présentes ce soir-là et 21 nouveaux membres furent admis, puis dix applications ont été reçues.

Si le mois d'août finit comme il a commencé, plus de 80 nouveaux membres auront été admis dans l'union durant cette période. De grands préparatifs sont à se faire aussi dans cette union pour la parade de la Fête du Travail et tout indique que les peintres feront excellente figure cette année dans les rangs de la procession. Prière à tous les membres d'être présents sans faute à l'assemblée de lundi prochain.

× × ×

Une centaine d'ouvriers employés aux laminoirs de cette ville, se sont mis en grève hier, pour forcer les patrons à les payer tous les quinze jours au lieu d'une fois par mois. Tout était paisible ce matin aux abords de l'usine.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union des briquetiers ainsi que de l'union des plâtrers à la salle St Joseph. Prière aux membres de ces deux syndicats d'en prendre note.

Foie Actif, Bonne Digestion

Il n'y a pas de moyens plus certains et plus prompts de conserver le foie en bon état que de faire usage des

Pilules du Dr Chase POUR LE Foie et les Reins

En attirant votre attention sur les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins il suffit de vous parler des succès qu'elles ont remportés dans le passé, car elles sont connues dans presque toutes les demeures.

Grâce à leur action directe et spécifique sur le foie, produisant un écoulement hygiénique de la bile, elles règlent et vivifient l'action des intestins. Elles stimulent, en même temps, les reins dans leur élimination des poisons du sang.

Ce procédé de nettoyage mis en oeuvre par les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins signifie guérison parfaite des excès de bile, de l'indigestion intestinale, de la paresse du foie des dérangements des reins et de la constipation.

Il signifie, de plus, restauration de la santé, force et confort là où il y a douleur, faiblesse et souffrance. Il signifie aussi élimination des causes du mal de tête, du rhumatisme, du lumbago, du mal de Bright, de l'appendicite et du diabète.

Les Pilules du Dr Chase pour le foie et les reins, une pilule à la dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands de remèdes, ou Edmanson, Bates and Co., Toronto. 5

Visite aux Navires Français

Grande Excursion A QUEBEC

Par le - SS "BEAUPRE"

Concert à bord
PAR
Messieurs Roberval, Vaudeville, Hamel et autres artistes français.

Prix du Billet :
$3.00
Aller et Retour.

Départ de Montréal
SAMEDI, 18 aout, A 8.30 P. M.

Départ de Québec
LUNDI MATIN, 20 AOUT.

Billets en vente à la pharmacie Hirtz, coin de la rue Craig et Côte de la Place d'Armes; A. Martin, bijoutier-horloger, 1678 rue Notre-Dame; J. Pony, libraire, 1634 rue Sainte-Catherine.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LES PROTESTANTS DES CANTONS DE L'EST CONTINUENT DE MENER UNE VIGOUREUSE CAMPAGNE, POUR AMELIORER LA SITUATION ACTUELLE.

Knowlton, 17. — L'assemblée convoquée par les organisateurs de la campagne en faveur de l'instruction publique, a eu lieu hier, au parc de M. le juge Forest, situé au bord du lac Brôme, sous la présidence de M. le juge Lynch.

On remarquait sur l'estrade: l'hon. M. Fisher et l'hon. M. McCorkill, députés du comté de Brôme à Ottawa et à Québec respectivement ; M. C. H. Parmelee, député de Shefford à Ottawa; M. G. W. Stephens, député de la circonscription Saint-Laurent de Montréal à Québec ; M. P. J. G. Mackenzie, député de Richmond à Québec ; l'hon. sénateur Baker, M. le docteur Fisher, père du ministre de l'Agriculture; M. le professeur E. I. Rexford, M. Raymond Ball, M. E. Ledoux et autres.

M. le juge Lynch a expliqué le but de l'assemblée et annoncé qu'il ne s'agissait que de l'enseignement dans les écoles protestantes.

M. C. H. Parmelee, député de Shefford à Ottawa, a prôné le groupement et la centralisation des écoles existantes comme remède à apporter à la situation actuelle.

M. P. J. G. MacKenzie, député de Richmond, à Québec, est d'opinion que les protestants n'ont pas à se plaindre des catholiques ; tous sont également traités; mais les ressources médiocres de la province sont cause des subsides minimes dont elle peut disposer.

M. le docteur Roxford a vigoureusement défendu le comité des écoles protestantes contre les attaques dont il a été l'objet en ces derniers temps. Il se déclare aussi en faveur de la centralisation des écoles et il demande aux parents de faire des sacrifices pour y contribuer.

L'hon. McCorkill, trésorier de la Province, dit que le mal actuel vient en grande partie de ce que la province n'a pas de ministre de l'Instruction publique et qu'avec le système actuel, personne n'est responsable pour les choses de l'instruction publique.

M. G. W. Stephens, M. P. P., se plaint des statistiques du surintendant qu'il est impossible de comprendre, d'après lui. L'hon. M. Fisher a conseillé à ses coréligionnaires de se taxer davantage pour obtenir un revenu supplémentaire.

Sainte-Julie, 17. — M. J. Parker, inspecteur des écoles supérieures, a présidé hier à Inverness, l'assemblée tenue en faveur de l'instruction primaire.

Ont adressé la parole : le Dr Parmelee, le Dr J. W. Robertson, l'hon. W. A. Weir, MM. John White, George Smith, M. P. P., et F. T. Savoie, M.P.

Les discours ont été écoutés avec attention et les nombreux auditeurs présents ont paru attacher un grand intérêt à la cause de l'instruction publique.

LE SUCCES COURONNE LEURS EFFORTS

Les anciens enfants de Ste Julie de Verchères, dans le travail entrepris, il y a au delà d'une année, aux fins de se réunir tous ensemble en cette paroisse, ont réussi au delà de leurs espérances. Et le premier dimanche de septembre prochain, sera le jour de la réunion.

M. J. T. Véronneau, président du comité, enverra dans quelques jours, à tous les souscripteurs, une carte d'admission, au banquet que cette paroisse tient à leur offrir, à cette occasion.

Ainsi donc, que tous ceux qui auraient changé de domicile depuis le premier mai dernier envoient leur nouvelle adresse à l'une des personnes ci-après nommées, afin que leur carte d'admission puisse leur être adressée.

Hâtez-vous, le temps presse, D'ici là, le travail d'organisation se poursuit, et cette semaine, le magnifique autel en marble blanc, qui sera offert à la paroisse, sera transporté et installé dans le magnifique temple que la paroisse a fait ériger, il y a quelques années.

Dimanche prochain, 26 du courant, aura lieu à 7½ heures p. m., une grande assemblée de tous ceux qui veulent prendre part à cette fête d'un caractère tout particulier, dans leur salle de réunion ordinaire, Ecole de Réforme, rue Demontigny, à laquelle vous êtes tous cordialement invités d'assister pour mettre la dernière main au travail d'organisation, et ceux de vous qui n'auraient pas encore versé leur souscription, sont priés de le faire sans plus de délai, à l'une des personnes suivantes : M. l'abbé J. T. Savariat, curé de Lachine ; Emery Séguéal, 1341 Notre-Dame-Est, ou au président du comité, J. T. Véronneau, 189 Berri.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN
Service Postal de Paquebots.

MONTREAL à LIVERPOOL

VIRGINIAN. . . . . .Vendredi, 3 août
TUNISIAN. . . . . .vendredi, 10 août
VICTORIAN. . . . . .vendredi, 17 août
IONIAN. . . . . .vendredi, 24 août
Vapeurs neufs à turbine, triples hélices.
Prix de passage, 1ère classe $70.00 et au-dessus; 2ième classe, $42.50 et au-dessus.

Montréal au Havre -- Service direct
CARTHAGINIAN, . . . samedi, 4 août
SARDINIAN, ...samedi, 18 août
POMERANIAN . . . . . 1er septembre
Une seule classe de cabine, savoir 2ième.
Le Havre, $40; Paris, $43.65.
3ième classe., Le Havre $27.50; Paris, $30.00.
S'adresser pour billets et d'autres renseignements à L. J. RIVET,
5 Côte St Lambert, Montréal.
Ou, H. & A. ALLAN, 2 rue St Pierre, Montréal.
82-1Mvn

LIGNE DOMINION
DEPART TOUS LES SAMEDIS
MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE.
PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.
Prix modéré. Service de première classe.
S.S. "Canada", Première classe. . . $75.00
S.S. "Dominion", Première classe. $55.00
POUR L'EUROPE AVEC CONFORT
Sur tous les steamers qui ne portent pas de passagers de première classe, mais dont l'accommodation des premières est réservée aux porteurs de billets de seconde
Du Montréal à { Liverpool 42.50 & $45.00 / Anvers. .. $47.00 & $49.00 / Paris. . $50.00 & $52.00
Troisième classe pour toutes les principales villes de la Grande-Bretagne, $27.50.
Pour plus de détails s'adresser à L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert. Tél. M. 4087.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 heures a.m.
*LA TOURAINE . . . . . août 23
*LA SAVOIE . . . . . août 30
*LA PROVENCE. . . . . septembre 6
*LA LORRAINE. . . . . septembre 13
*LA TOURAINE . . . . . septembre 20
*LA SAVOIE . . . . . septembre 27
*Paquebots à deux hélices.
Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame ouest, ancien numéro, 1670, Montréal. 146-n

RICHELIEU & ONTARIO NAV. CO.
Voyages Superbes sur l'Eau
Santé, Repos et Distraction
Ligne Montréal-Toronto—Via Mille Iles et Rochester, N.-Y. Les bateaux partent tous les jours, le dimanche excepté, à 2.15 p.m.
Ligne Montréal-Toronto-Hamilton — Via les Mille Iles et la Baie de Quinté. Les bateaux partent les lundis, mercredis et vendredis, à 2.30 p.m.
Ligne Montréal-Québec. — Les bateaux partent tous les jours à 7 p.m.
Ligne Saguenay—De Québec, tous les jours à 8.30 a.m.
BUREAU DES BILLETS, EN VILLE, 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 177-n

LES FETES DE LA TRAPPE

ELLES COMMENCERONT LUNDI MATIN POUR SE CONTINUER MARDI — ORDINATION VENDREDI.

Ce jour-là, fête de saint Bernard, la grand'messe sera chantée par S. G. Mgr Racicot, auxiliaire de Monseigneur le Métropolitain de Montréal. Le soir, avant le salut solennel, le panégyrique du saint sera donné par le R. P. Bibaud, de l'Ordre de Saint-Dominique.

Le mardi matin, la cérémonie de la consécration de l'église abbatiale sera présidée par S. G. Mgr Bruchési, archevêque métropolitain de Montréal. S. G. Mgr Duhamel, archevêque métropolitain d'Ottawa, chantera la grand'messe. Assisteront à la cérémonie S. G. Mgr Gauthier, archevêque métropolitain de Kingston ; S. G. Mgr Christie, archevêque métropolitain de Portland, Orégon ; S. G. Mgr Michaud, évêque de Burlington ; S. G. Mgr Tierney, évêque de Hartford ; S. G. Mgr Legal, évêque de Saint-Albert ; S. G. Mgr Racicot, évêque de Pogla et auxiliaire de Mgr le Métropolitain de Montréal ; S. G. Mgr Pascal, Vic. Apost. de la Saskatchewan ; le Révérendissime Père Abbé de l'abbaye cistercienne de N. D. de Tongombault, en France ; un grand nombre de prélats de Sa Sainteté N. S. Père le Pape et de supérieurs de communautés.

Le sermon sera donné ce jour-là par le T. R. Père Columban, gardien du couvent des Franciscains de Montréal.

Comme nous l'avons annoncé déjà, une excursion partira le mardi matin à 6 hrs ½ à la gare Bonaventure pour prendre le bateau "Princesse" qui se rendra directement à Oka.

Le prix des billets aller et retour est de $1.00. On pourra se les procurer à la gare avant le départ le matin. Ils sont limités à 250. Que ceux qui veulent en profiter s'y prennent d'avance.

LA SUCCESSION DE FEU WALTER BARWICK, C. R.

Toronto, 17 — La succession de feu Walter Barwick, C.R., tué il y a quelques semaies dans un accident de chemin de fer à Salisbury, Angleterre, a été évaluée hier à la somme de $22,250. Cette somme ne comprend pas une propriété de $8,000 à Gloucester, Mass., qui par ce fait échappe à la loi canadienne.

M. Barwick a laissé de plus environ $83,000 d'assurances sur la vie et contre les accidents. Ces assurances sont payables à Madame Barwick. Le défunt n'ayant pas fait de testament, les $22,250 se diviseront en trois : ⅓ à sa veuve, ⅔ à parts égales à ses trois enfants, madame Ewart Osborne, Mlle Muriel Barwick et M. Hugh Barwick.

La famille a produit une réclamation en dommages contre la compagnie de chemin de fer : celle-ci a reconnu sa responsabilité ; le montant des dommages est seul à discuter.

LA POPULATION D'ONTARIO

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)
Toronto, 17 — Le docteur Charles Hodgetts, député régistrateur de la province d'Ontario, vient de publier son rapport annuel de 1904. Ce retard est attribué aux nombreux travaux qu'ont nécessités les diverses statistiques relevées dans la province. Il estime que la population de la province d'Ontario se chiffre à 2,203,968 âmes. Ces statistiques démontrent que les naissances ont augmenté dans les proportions de 0.7 par mille âmes, sur l'année précédente. Ces chiffres des morts sont exactement dans les mêmes proportions, soit une augmentation de 0.7 par mille sur l'année 1903.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Expositions TORONTO
1er et 3 Septembre..... $7.00
31 Août, 2, 4, 5 et 6 septembre $10.00
Limite de retour — 11 septembre 1906.
Service des trains — Départ de Montréal à 9.00 a.m., 8 p.m., et 10.30 p.m., tous les jours. Arrivée à Toronto à 4.20 p.m., 6.10 a.m., 7.15 a.m.

SHERBROOKE
SEPTEMBRE 5 et 6 - - $2.50
SEPTEMBRE 1,2,3,4,7,8 - $3.35
Limite de retour, septembre 10.
Service des trains. — Quittent Montréal à 8.01 a.m., 4.16 p.m., 8.15 p.m. Arrivent à Sherbrook à 11.32 a.m., 8.05 p.m., 11.40 p.m.
Septembre, 5. — Un char spécial quittera Montréal à 7.20 a.m., arrivera à Sherbrooke à 10.55 a.m., quittera Sherbrooke pour le retour à 10.30 p.m.

VOYAGES DE FIN DE SEMAINE
A BON MARCHE
DEPART: Le Samedi et le Dimanche, par n'importe quel train.
RETOUR : Le lundi, par n'importe quel train comme suit :

Abenakis Spr...	$2.35	Otterburn Park (y compris une admission au parc).	.95
Alexandria. . . .	2.00	Plattsburg, N.Y.	3.00
Béloeil.	.80	Québec	4.50
Cornwall. . . .	2.25	Richmond . . .	2.65
Bluff Point...	3.15	Riv. Beaudette.	1.45
Burlington, Vt.	3.15	Rouse's Point...	2.05
Hawkesbury. . .	2.10	Sherbrooke . .	3.45
Hemmingford. .	1.25	Ste Anne de B...	.80
Highgate Spr...	1.95	St Hyacinthe..	1.30
Howick.	1.10	St Rémi. . . .	.80
Huntingdon. . .	1.65	St Jean.. . . .	1.10
Lancaster. . . .	1.80	Valleyfield. . . .	1.25
Massena Spr.. ..	2.80	Vaudreuil. . . .	.90
Ormstown. . . .	1.35	Ottawa.	*3.60

Ainsi que plusieurs autres points.
*Bons pour revenir par les trains du lundi matin seulement.

TRAINS LOCAUX DU DIMANCHE
Pour et de Montréal.
(Pour service additionnel de train, voyez les horaires de la compagnie).
VAUDREUIL — 9.40 a.m., 9.45 a.m., 1.30 p.m., 7.30 p.m., 8.00 p.m., 9.00 p.m., 10.30, 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 7.01 a.m., 8.40 a.m., 8.39 a.m., 11.35 a.m., 6.00 p.m., 6.25 p.m., 8.10 p.m., 10.45 p.m.
STE ANNE — 9.40 a.m., 9.45 a.m., 1.30 p.m., 7.30 p.m., 8.00 p.m., 9.00 p.m., 10.30 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 7.01 a.m., 8.39 a.m., 11.35 a.m., 6.25 p.m., 6.30 p.m., 8.10 p.m., 10.45 p.m.
BAIE D'URFE — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 6.25 p.m., 10.45 p.m.
BEAUREPAIRE ET BEACONSFIELD — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 8.39 a.m., 6.25 p.m., 8.10 p.m., 10.45 p.m.
POINTE CLAIRE ET LAKESIDE, VALOISVILLE, STRATHMORE — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 2.15 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 6.25 p.m., 8.10 p.m., 10.35 p.m.
DORVAL — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 2.15 p.m., 8.00 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 6.25 p.m., 8.10 p.m., et 10.35 p.m.
DIXIE ET LACHINE — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 2.15 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 6.25 p.m., 8.10 p.m., 10.35 p.m.
POUR BROCKVILLE ET STATIONS INTERMEDIAIRES — 9.45 a.m. Retour à Montréal à 8.10 p.m.
ST HYACINTHE & RICHMOND—8.00 a.m., 8.01 p.m.
Retour à Montréal, 7.00 a.m., 6.50 p.m.
ST JEAN — 9.01 a.m.
Retour à Montréal, 10.15 p.m.

MONTREAL—OTTAWA
QUITTE MONTREAL, †8.00 a.m., *9.40 a.m., †4.10 p.m., *7.30 p.m.
ARRIVE OTTAWA, †11.00 a.m., *12.40 p.m., †7.10 p.m., *10.30 p.m.
QUITTE OTTAWA, *8.35 a.m., *3.30 p.m., †5.00 p.m., †7.15 p.m.
ARRIVE A MONTREAL, *11.35 a.m., *6.30 p.m., †8.00 p.m., †10.15 p.m.
Wagon Pullman Buffet sur le train qui part à 8.00 a.m., de Montréal et celui de 5.00 p.m., d'Ottawa. Wagons-salons sur tous les trains entre Montréal et Ottawa.

MONTREAL - BOSTON
et endroits dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Deux trains dans chaque direction tous les jours. Part de Montréal 9.01 a.m., 8.40 p.m. Arrive à Boston, 6.55 p.m., 8.05 a.m.
Wagons salons-cafés et chars directs sur les convois de jour. Wagons-lits et chars directs sur les convois de nuit.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

VICTIME DE SON HEROISME

Le jeune Max, Harkin, dont les parents demeurent au No 569 avenue Rockaway, New-York, Est, a été tué par un tramway hier, en voulant sauver la vie d'un de ses compagnons de jeu.

Le jeune Max, un enfant de neuf ans, jouait avec ses camarades dans le milieu de la rue, quand il vit un char de New-York, venir à toute vitesse. Au même instant, l'un des enfants courut traverser la voie ferrée en avant du train. Max lui cria, de faire attention au char. Mais l'enfant n'entendit pas et se jeta sur la voie.

Voyant le danger couru par son petit ami, et n'écoutant que son courage, May vola à son secours. Il le poussa hors la voie, comme il revenait vers ses compagnons il n'aperçut pas un trammay venant d'une direction opposée. Il fut frappé par le filet protecteur du tramway, roula sous les roues et fut broyé à mort. Le tramway ne pût être arrêté que quelques cents pieds plus loin.

L'enfant fut retiré de sa position et le Dr Howard de l'hôpital de la rue Bradford, le fit transporter chez ses parents. L'enfant mourut une heure après.

Le docteur dut donner ses soins à la famille trop vivement frappée, par cet accident.

Pendant ce temps, la foule s'amassait près du tramway; et avant, que les passagers n'eurent le temps de faire comprendre que le garde-moteur n'était nullement en faute, la foule l'arracha à son char et le blessa gravement. Le pauvre homme, John O'Hara, dut la vie à la police qui l'arracha à la foule furieuse.

LA MANIE DU SUICIDE

Burlington, 17 — Lafayette Hopkins de Cabot, un franc-maçon très en vue, s'est suicidé, mardi soir, à Westville. Son plus jeune frère, Lyman, s'est suicidé, il y a quarante ans, au même endroit, à la même heure et dans la même chambre.

Demandez le Tabac Coupé à Fumer "TIGER" — Naturel — Le plus doux de tous les tabacs. 5c le gros paquet.

PIANOS EN CHENE SECHE A L'AIR
Il y a une grande demande, chez les gens difficiles et connaisseurs, de pianos finis en chêne séché à l'air. Nous étalons une couple de ces jolis instruments, faits par la vieille maison Heintzman and Co., et vous êtes invités à venir les voir. C. W. Lindsay, Limited, 512 Ste Catherine Ouest. 240—3

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Expositions
MONTREAL A TORONTO ET RETOUR
1er et 3 septembre. $7.00
31 août, 2, 4, 5 et 6 septembre. . . $10.00
Limite du retour, 11 septembre 1906.
MONTREAL A TROIS-RIVIERES et Retour
22 et 23 août. $1.95
20, 21, 24 et 25 août. 2.55
Limite de retour: 27 août 1906.
MONTREAL A SHERBROOKE ET RETOUR
5 et 6 septembre $2.50
1, 2, 3, 4, 7 et 8 septembre.. .. .. $3.35
Limite de retour — 10 septembre 1906.

EXCURSIONS
de Fin de Semaine
Bons pour aller le Samedi et le Dimanche, et revenir jusqu'au lundi.

Bedford. . . .	$1.60	Sherbrooke . . .	3.45
Cowansville. . . .	1.85	St Jean, Q., . .	1.10
Joliette.	1.15	Ste Agathe. . . .	2.10
Knowlton. . . .	2.20	Ste Anne de B.. .	.80
Labelle.	3.30	St Eustache. . . .	.90
Lachute.	1.35	St Faustin. . . .	2.55
Ottawa.	A3.60	St Gabriel. . . .	1.80
Magog.	2.85	Ste Marguerite..

TARIF

[Invariablement payable d'avance]

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins. ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons pour aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 6 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

CHEF CUISINIER et pâtissier de première classe demande emploi de suite pour club ou hôtel, bonnes références à disposition. Ecrire à N. 352 "La Presse." 241—3

COLLECTEUR — Une personne responsable demande des comptes à collecter; longue expérience et satisfaction garantie. S'adresser G. G., 115 Avenue Union. 241—4

CAISSIERE — Jeune fille avec bonnes références, demande emploi comme caissière ou clavigraphiste. 128 avenue Laval. 239—6

CHAUFFEUR — Homme demande emploi comme chauffeur ou comme garden, ayant les certificats voulus. S'adresser 594 Letourneux, Maisonneuve. 242—3

GARDE-MALADE — Vous trouverez une excellente garde-malade, très bien recommandée, avec d'excellents certificats, au No 682 rue Berri, entre 7 heures et 9 heures le soir. 240—3

GARDIEN — Vous trouverez un bon gardien de nuit, fournira de très bonnes références. S'adresser 257 Saint-Ambroise, Saint-Henri. 242—3

HOMME ayant 11 années d'expérience dans l'épicerie, demande emploi, anglais et français. Bonnes références. S'adresser A. L., 953 rue Craig Est. 240—4

HOMME sobre ayant plusieurs années d'expérience dans une buanderie privée, demande emploi. S'adresser à 720 rue Wolfe. 242—2

JEUNE HOMME de campagne, actif et honnête, pouvant parler et écrire les deux langues, connaissant bien la ville, désire emploi, meilleures références. S'adresser Boîte 106, Cardinal, Ont. 241—6

MODISTE de chapeaux demande de l'ouvrage à la ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à D. D., 47 rue Sainte-Catherine Est. 240—4

MODISTE demande ouvrage dans famille privée, capable de tailler et ajuster. S'adresser 584 avenue Hôtel de Ville. — Z. L. 241—3

MENAGERE — Femme demande place comme ménagère dans un presbytère. S'adresser au No 622 Cadieux, entre Prince Arthur et avenue des Pins. 241—3

TENEUR DE LIVRES — Jeune homme demande emploi comme teneur de livres ou comme clavigraphiste. S'adresser M. L. Baillargeon, Saint-Bruno, Co. Chambly. 240—3

ELEVES DEMANDES

ECOLE privée de sténographie anglaise et française et clavigraphie. 143B avenue Hôtel de Ville, (près Sainte-Catherine). Professeur Bourque, sténographe officiel. Seule école du genre dirigée par un professionnel. Succès assuré. Une visite est sollicitée. 227—24

ELEVES DEMANDES — Leçons privées de Mathématiques données par un licencié ès-sciences, ayant l'expérience de l'enseignement. Professeur Flahault, 303 rue Saint-Denis. 242—3

ELEVES DEMANDES — Demoiselle allemande de Bavière, donnerait leçons d'allemand. Adresse: A. W. 38A Drummond. 241—6

ELEVES DEMANDEES — Mlle M. Latour, 224 avenue Hôtel de Ville, ayant obtenu le diplôme, classe supérieure, donnera des leçons de piano à des conditions avantageuses. 242—3

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI demandé, de deux ou trois ans d'expérience, chez E. Martin, pâtissier, 568 Notre-Dame Ouest. 242—1

BUCHERONS — 5,000 bûcherons demandés pour les meilleures compagnies de l'Ouest. Les plus hauts gages payés. S'adresser 409 rue Saint-Jacques. 238—6

BON COMMIS avec expérience, parlant les deux langues, demandé, dans un magasin de vêtements. Bons gages pour l'homme voulu. S'adresser à I. Smith, B. P., Boîte 635, Sherbrooke, Qué. 238—6

BON GARCON fort demandé comme aide expéditeur. Gages $3.00 par semaine pour commencer. S'adresser immédiatement à 345 rue Saint-Jacques. 242—2

BARBIER demandé, place permanente. S'adresser à H. Mailloux, 1177 Est, Sainte-Catherine. 242—1

BARBIER — On demande un barbier pour demain. S'adresser immédiatement à Oscar Voisard, 1309 Saint-Denis. 242—1

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée du samedi; on paiera $4.00 et nourri. Aussi place permanente, 241 Craig Ouest. 242—1

BARBIER d'expérience demandé, No 454 Sainte-Catherine Est, angle Saint-André. 242—1

BARBIER — On demande un bon barbier. 237 rue Maisonneuve, porte voisine de la pharmacie Gauvin. 242—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser P. Roy, 5 Sainte-Catherine ouest. 242—1

BARBIER — On demande un barbier, on paiera $4.00 pour la journée du samedi. S'adresser 259 Craig ouest. 242—1

COMPTABLE demandé, comptable ayant une belle écriture et beaux chiffres, condition essentielle. Indiquer l'âge. Ecrire, Comptable, boîte postale 996, Montréal. 237—13

CONFISEURS — On demande deux confiseurs d'expérience. S'adresser L. Martineau et Cie, 225 Dorion. 224—1Mv—s

CIGARIERS demandés pour ouvrage aux moules. Position permanente aux plus haut prix. S'adresser de suite à A. Guay, village Saint-Laurent. Tél. Up 4096. 239—6

COMMIS — On demande 2 commis pour marchandises sèches, (un homme et une fille), sachant bien les deux langues, avec références. D. Gagnon et Cie, coin Saint-Laurent et Dorchester. 238—6

COMMIS-PHARMACIEN — On demande un commis-pharmacien de quelques années d'expérience. Bon salaire. S'adresser par lettre, J. E. A., 3154 Notre-Dame. 241—6

COMMIS — On demande un commis de 2 ans d'expérience pour l'épicerie. S'adresser 17 carré Chabolliez. 242—1

COMMIS épicier demandé ayant plusieurs années d'expérience dans le commerce, parlant très bien l'anglais, avec références. S'adresser 419 Dorchester Est. 242—1

COMMIS — On demande un commis pour une épicerie. S'adresser à S. Christin, coin Logan et Poupart. 242—1

COMMIS demandé, connaissant la ferronnerie pour voyager à la ville et agir comme commis dans le magasin, donner références. Ecrire X. X., 382 "La Presse." 242—1

COUPEUR de fourrures de premier ordre demandé. Un qui sait faire les dessins préféré. Aussi, un bloqueur de premier ordre. Bon salaire à des personnes compétentes. Ouvrage à l'année. Ecrire à A. B., 385, "La Presse." 239—6

COUTURIERS — On demande 2 couturiers de première classe pour travailler dans les habits. Emploi permanent. S'adresser à P. Lapierre, coupeur, chez F. Alm. Langlois et Co. 15 Carré Philip. 241—n

CONTREMAITRES, 6 demandés, $3.25 par jour; 100 hommes pour travailler dans le roc; $2.00 et $2.25 par jour; 200 journaliers à $1.75 par jour, pour le C. P. R. Passage gratuit. Agence Canadienne, 185 rue Saint-Jacques. 241—6

COUPLE marié demandé pour travail sur une ferme à Parc Laval, la femme pour se rendre généralement utile à la maison. Bon salaire, logé et chauffé. Place permanente. S'adresser à 47 rue Craig ouest. 241—3

CHARRETIER — On demande un charretier pour express, dans un magasin. S'adresser 316 Saint-Laurent. 242—1

COCHER — On demande un cocher d'expérience pour famille. Salaire $40 par mois, logé, costumé et éclairé. Références exigées. S'adresser le jour au No 16 rue Windsor. 242—2

CUISINIERS — On demande deux cuisiniers immédiatement, à l'hôtel Orient, tel, 13 Sainte-Catherine ouest, coin Saint-Charles-Borromée. 242—1

DISTRIBUTEUR — On demande un bon distributeur de pain. S'adresser 621 Albert, Sainte-Cunégonde. 242—1

DEBITEUR demandé et aussi un aide débiteur, un homme pour machine à sabler, chez Z. Corbeil et Frère, 3 avenue Desjardins, Maisonneuve. 242—2

EMPAQUETEUR rapide et actif demandé. De préférence un ayant de l'expérience. Aucun autre ne devra se présenter. S'adresser par lettre à M. N., 321 "La Presse." 242—1

FORGERON et un homme à bois demandés pour ouvrage général. Place à l'année. Bons gages. S'adresser à A. Portelance, Sainte-Anne de Bellevue, Qué. 241—6

FORGERON — On demande un bon forgeron pour ouvrage général. S'adresser à Jean Desjardins, Longue-Pointe, près du Parc Dominion. 242—2

FERBLANTIER - COUVREUR — On demande un bon ferblantier-couvreur, et poseur d'appareils à eau chaude —steam fitter—capable de faire le tôlage, bon salaire, ouvrage permanent. S'adresser 1026 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3985. 240—6

FERBLANTIERS - COUVREURS — On demande de bons ferblantiers-couvreurs, chez G. Lecompte, 1314 Parthenais. Tél. Est 2061. 242—2

GERANT — On demande un gérant pour une manufacture de voitures, homme compétent, devra fournir références. S'adresser à la manufacture de voitures de Lauriervile, Qué. 240—6

GARCON DEMANDE — On demande un garçon d'environ 15 ans, fort et connaissant bien la ville pour faire les commissions dans un magasin de gros. Il devra parler anglais et français. S'adresser au gérant, Boîte 237 Montréal. 238—5

GARCON DE BUREAU demandé. S'adresser immédiatement Sultana Mfg. Co., 311 Saint-Paul. 241—2

GARCONS — On demande deux garçons pour cirer les bottes, bons gages. Royal Shine, 71 Sainte-Catherine Est. 241—1

GARCON DE CUISINE demandé. S'adresser No 75 rue Sainte-Catherine Ouest. 241—1

GARCON de bureau demandé. S'adresser à W. P. Lunny, 36 rue Saint-François-Xavier. 242—3

GARCONS — On demande des garçons pour travailler au département des presses, à "La Presse." S'adresser au contremaître de ce département. 239—n

GARDIEN —Homme sobre et honnête, ayant 18 ans d'expérience, demande emploi comme gardien, pouvant fournir meilleures références, pourra aussi chauffer fournaise. S'adresser 37 Amherst. 242—2

GARCONS deux, actifs, d'environ 16 ans, demandés, emploi permanent et bons gages. Travail léger. S'adresser Adam Beck, 46 et 48 Saint-Charles-Borromée. 242—1

GARCON actif et intelligent demandé. De préférence un ayant une bonne écriture ou connaissant un peu le dessin. Illustrated Post Card Co., 185 rue Saint-Jacques, chambre 465. 242—2

GARCON demandé pour aider à la cuisine. S'adresser SS. Gaspésien, quai Victoria. 242—1

GARCON de cuisine demandé, au Manhattan Hôtel, 21 Sainte-Catherine Ouest, après 5 heures p. m. 242—1

HOMMES de chantier demandés. Départ trois fois par semaine. 378 Craig Ouest. 238—6

HOMME — On demande un homme compétent comme contremaître — foreman — pour une manufacture de confections pour dames. Bon salaire. Emploi permanent. S'adresser à M. Marchand, 305 rue Notre-Dame Ouest. 239—5

HOMME demandé avec $300, pour acheter bureau d'affaires comprenant ameublement et $400 de bons crédits. Cause de vente : départ. Ecrire à B., 391 "La Presse." 239—6

HOMME demandé dans notre salle d'expédition; il devra avoir une expérience pratique de l'emballage et l'expédition des nouveautés. Il devra avoir des références à cet effet. S'adresser 10 Saint-Pierre. 239—7

HOMMES demandés pour les chantiers. West North Bay, Wahnapitai, Sudbury et Blind River. Les plus hauts gages payés. A. Hudson and Co., 14 rue Bonsecours, Montréal. 240—12

HOMME demandé, capable pour ouvrage dans un magasin de provisions, —Entrepôt. — Devra être sobre et industrieux. S'adresser 241 rue Saint-Paul. 242-2

HOMMES demandés pour faire des caissons, et des ouvriers sachant faire des moules pour béton armé. Travail en dehors de la ville. Quinlan et Robertson, Pont Black, Montréal, Qué. 241—3

HOMME — On demande un homme pour livraison dans une épicerie, sachant les deux langues. S'adresser E. Quevillon, 1580 rue Saint-Hubert, coin de Fleurimont. 242—2

HOMME compétent demandé pour réparer les poêles. Bons gages. Ouvrage permanent, chez J. et P. Davignon, 826 rue Ontario Est. 242—2

HOMME demandé pour la cuisine. S'adresser au chef, Oxford Cafe, rue Université. 242—1

HOMME de cour demandé, sobre, pour prendre soin des chevaux et voitures. S'adresser entre 7 et 8 heures, au No 89-91 Saint-Timothée. 242—1

HOMME de première classe demandé dans un clos de bois, place permanente. Il devra être sobre. 122 rue Bleury. 242—1

HOMMES de ligne — line man — demandés, depuis $1.85 à $2.00 par jour. S'adresser 95 Vitré Est. 242—1

HOMMES demandés pour mirer les oeufs. Emploi permanent. Bon salaire pour hommes expérimentés. S'adresser 241 rue Saint-Paul. 242—2

HOMMES ET JEUNES GENS demandés pour manufacture de boîtes comme scieurs et cloueurs. Inutile de faire application si on n'a pas d'expérience. S'adresser J. P. Abel et Fils Limitée, 1589 Ontario Est. 242—2

INSTITUTEUR — On demande un instituteur à l'école Saint-Louis, Ville Saint-Louis. S'adresser au directeur. 13,15,17

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme possédant les deux langues et un diplôme commercial pour ouvrage de bureau. S'adresser Lamontagne, Limitée, No 338 Notre-Dame ouest. Bloc Balmoral. 242—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant très bien le soin des chevaux et lavage de voitures. S'adresser 70 Saint-Denis. 242—1

JEUNES GENS — On demande deux jeunes gens pour apprendre le métier de mécanicien dentiste. S'adresser à 162 Saint-Denis. 239—n

JEUNE HOMME sobre et honnête demandé, connaissant le commerce d'épicerie et sachant parler les deux langues, pouvant fournir de bonnes références, place permanente, chez G. Bilodeau, 548 avenue Alma, Ville Saint-Louis. 239—6

JEUNE HOMME demandé pour prendre soin des harnais et des chevaux. S'adresser 375 Ontario Est. 242—1

JEUNE HOMME demandé, sobre et honnête, pour ouvrage facile d'une salle à manger, de campagne préféré. S'adresser 125½ rue Saint-Paul. 242—2

JEUNE homme demandé, de 18 ans environ, ayant quelques connaissances des affaires de douane. S'adresser Boîte B. P., 1066. 242—3

JEUNE homme de 15 à 16 ans demandé pour ouvrage général de bureau. Se présenter, 259 rue Saint-Paul, chez Hudon et Orsali. 242—2

JEUNE homme demandé pour travailler dans l'épicerie. 1067 Saint-Jacques, J. W. Barsalou. 242—1

JEUNE homme demandé pour prendre soin d'un cheval. S'adresser au No 144 rue Saint-Antoine, entre 8 et 9 heures du matin. 242—1

JEUNE GARCON demandé, comme expéditeur, parlant les deux langues, un qui aurait déjà travaillé dans manufacture de cigares préféré. Ecrire à G., 343 "La Presse". 242—1

JEUNE HOMME demandé comme assistant teneur de livres. Un ayant trois ou quatre ans d'expérience de bureau sera préféré. Ecrire, donnant références, à N. O., 322 "La Presse." 242—1

JEUNE HOMME demandé pour prendre soin d'un pony. 107 Sherbrooke Est. 242—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort pour la manufacture, S'adresser 311 Saint-Paul, Sultana Mfg. Co. 242—2

JOURNALIERS, 100 demandés, hommes habitués au travail d'usine ou industriel. Emploi permanent et bons gages à des hommes sobres et actifs. Collingwood Shipbuilding Compagny, Collingwood, Ont. 242—6

MOULEURS de plaques de poêle demandés. S'adresser immédiatement à la Record Foundry and Machine Co., 17 rue Mill. 240—6

MENUISIERS — On demande des menuisiers, hommes de banc. V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat. 238—6

OPERATEURS — On demande 10 opérateurs dans les costumes et manteaux pour dames. Bon salaire. Emploi permanent. S'adresser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 239—5

OPERATEUR d'expérience pour la fourrure demandé. S'adresser 393 rue St Paul. The North Western Fur Co. 241—3

OPERATEURS demandés, de bons opérateurs pour la confection des costumes et manteaux. S'adresser P. Lafrance et Cie, 270 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. 239—6

OUVRIERS — On demande des ouvriers pour la fabrication des sacs de voyage, caisses et articles en cuir solide. S'adresser Lamonatgne, Limitée, No 338 Notre-Dame ouest, bâtisse Balmoral. 240—3

OUVRIER VOITURIER demandé, et un forgeron, pour ouvrage général. S'adresser immédiatement 816 Charlevoix, ou 257 Manufacture, Pointe Saint-Charles. 241—3

OPERATEURS expérimentés demandés pour machines à fourrures; aussi finisseurs habitués à l'ouvrage fin. Charles Nelbling, 562 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 15,17

PLOMBIERS — On demande deux bons plombiers, ouvrage permanent, bons gages. J. O. Desforges No 443 rue Saint-Joseph, Lachine. 239—6

PLOMBIER — On demande un bon plombier. Références exigées, chez J. et P. Davignon, 826 Ontario Est. 242—2

PLOMBIER — On demande un bon plombier immédiatement au No 284 Rachel. 242—1

PROFESSEUR de musique demandé, connaissant le piano, le violon et la fanfare. Pour informations s'adresser au collège Sacré-Coeur, Boucherville, N. T. Leclerc C. S. V., Dir. 240—6

PRESSEURS d'habits — coats — de premier ordre demandés. Position stable. S'adresser à la manufacture E. A. Small and Co., Ltd., 9 rue Latour. 241—3

PEINTRES — On demande deux bons peintres et un tapissier de première classe. 861 Saint-Denis. V. M. Bouthillier. 242—1

PEINTRES — On demande de bons peintres blanchisseurs. Inutile de se présenter s'ils ne connaissent pas l'ouvrage. S'adresser 1200 Berri. 242—1

RELIEURS de livres de blancs et filles de reliure demandés. S'adresser à B. Plow and Co., 100 rue Saint-Antoine. 241—2

STENOGRAPHE — On demande un jeune homme ou une jeune fille connaissant parfaitement le français, et pouvant prendre la sténographie dans les deux langues et rapidement. $10.00 par semaine. S'adresser par lettre mentionnant l'expérience, à J. N. C., boîte 2417, Montréal. 241—2

SELLIER — On demande un sellier piqueur, au No 418 Saint-Jacques. 242—2

TENEUR DE LIVRES — On a besoin d'un jeune homme actif, vif au calcul, comme assistant-teneur de livres, ayant déjà de l'expérience. S'adresser bureau de poste, 806. 242—2

TENEUR de livres demandé, parlant les deux langues à la perfection, un ayant été à l'emploi d'un entrepreneur menuisier préféré. Références exigées. S'adresser au No 27 rue Saint-Alexandre; soir, No 26 rue Hermine. 241—1

TOURNEUR demandé, homme de machine, et deux menuisiers compétents dans l'ouvrage d'une manufacture de portes et châssis. S'adresser à J. A. Lamarche, 2381 Boulevard Saint-Laurent, ville Saint-Louis. 242—2

TOURNEUR — On demande un bon tourneur — bois — bons gages et emploi permanent; homme marié préféré. S'adresser au gérant de la manufacture de coton, Valleyfield, P. Q. 242—6

TAILLEURS — On demande 10 bons tailleurs de pierre immédiatement. S'adresser à Narcisse Legault, Saint-Vincent de Paul, comté Laval. 242—2

Vendeurs de Chaussures

expérimentés demandés. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Ste Catherine et Mansfield. 231-n F

Vendeurs Expérimentés

demandés pour le commerce de chaussures. S'adresser par letire à C., 380, "La Presse". 231-n F

VOYAGEUR de commerce demandé pour la province de Québec, connaissant bien la chaussure, ainsi que la clientèle; préférerait quelqu'un possédant la langue anglaise. S'adresser The C. E. McKean and Co., Saint-Roch, Québec. 241—3

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 33

PHARMACIE GADBOIS

Angle St Laurent et Mont-Royal.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

200 BUCHERONS demandés pour la Morgan Lumber Co., $20.00 à $35.00 par mois et pension. Passage gratuit. Départ vendredi soir. Canadian Agency, 185 rue Saint-Jacques. 241—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE demandée, ayant de bonnes recommandations. Se présenter entre 11 heures et midi seulement au No 520 rue Saint-Paul, à M. J. M. Wilson. 231—n

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour restaurant. S'adresser 393 Saint-Antoine. 242—1

CAISSIERE — On demande immédiatement une caissière pour un magasin de confection pour dames. Références et expérience requises. S'adresser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 239—5

COUTURIERE — On demande une couturière de première classe pour travailler dans les habits de pratiques. Bon salaire. S'adresser 250 Lagauchetière Ouest. 242—1

FINISSEUSE d'expérience en fourrure demandée. S'adresser 393 rue Saint-Paul. The North West Fur Co. 241—3

FINISSEUSE de Derby expérimentée demandée pour une manufacture d'articles de cou; une en état de prendre charge de la table des Derby. Tooke Bros Ltd., 362 rue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 242—3

FINISSEUSES et opératrices demandées. S'adresser à M. J. Bourdon, Swift, Coplan and Co., 517 Saint-Paul. 242—2

FEMME — On demande une femme de cuisine et femme générale. American Quick Lunch, 11 Sainte-Catherine ouest. 242—1

FEMMES — On demande 50 femmes et filles pour une fabrique de tomates en conserve. Coin Duluth et Labelle. International Canning Co. 242—1

FILLES — 25 à 30 filles demandées pour empaqueter les marinades, $3.00 par semaine pour commencer, ensuite à la pièce. Ouvrage permanent. Ozo and Co, coin Drolet et Mont-Royal. 239—6

FILLES demandées pour la salle d'empaquetage. Bons gages et position stable. S'adresser immédiatement au surintendant, 94 rue Mill. 240—4

FILLES demandées pour travailler dans la salle d'empaquetage d'un département de boulons et écrous. Position stable et bons gages. S'adresser à The Pillow and Hersey Mfg Co, No 94 rue Mill. 16,17,18

FILLES demandées pour conduire les moulins dans les chaussures, et des filles de doublures. 292 Saint-Paul. 240—6

FILLE de table demandée. S'adresser Hôtel carré Viger, 356 rue Craig. M. Couture. 242—1

FILLE paraissant bien et parlant anglais et français demandée comme sténographe, et fille de bureau. S'adresser à chambre H., édifice Temple, chez W. J. Gaye and Co. 242—1

FILLES expérimentées pour faire des paquets, demandées. Elles devront parler anglais. S'adresser W. H. Scroggie, Limited. 242—1

FILLES demandées pour un salon de crème à la glace. S'adresser à Metrakos Bros, 381 rue Saint-Laurent, angle Sainte-Catherine. 242—2

FILLES — On demande des filles d'expérience pour coudre au moulin. S'adresser Lamontagne, Limitée, No 338 rue Notre-Dame Ouest, Bloc Balmoral. 242—3

FILLES actives et propres demandées pour apprendre à doubler les boîtes en papier. Gages payés en apprenant. Emploi permanent. S'adresser Adam Beck, 40 et 48 Saint-Charles-Borromée. 242—1

FILLES demandées, emploi permanent, bons gages. S'adresser à 283 rue St Patrick. 242—8

FILLES de chambres demandées. S'adresser à 22 Osborne. 242—1

FILLE — On demande une fille pour servir les tables dans un bon restaurant, avec bonnes recommandations. S'adresser immédiatement, 1367 Notre-Dame Est, coin Dufresne. 242—1

FILLE de table demandée. S'adresser D. Bourbeau, 564 Sainte-Catherine Est. 242—1

FILLES — On demande 2 filles de cuisine. S'adresser au chef, hôtel Windsor, entrée de la rue Stanley. 242—1

FILLE demandée, avec références, connaissant les deux langues, pour se rendre utile dans un magasin. S'adresser 41 Windsor. 242—1

FILLES demandées pour aider à laver la vaisselle, ainsi que des filles de chambre. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier. 242—1

INSTITUTRICES — Deux institutrices diplômées, école élémentaire, références exigées, salaire $150.00. S'adresser: notaire Libersan, Ste Geneviève, Co. Jacques-Cartier. 237—6

INSTITUTRICE — On demande une institutrice à Sainte-Anne du Bout de l'Ile. Salaire $125.00. Diplôme. Ecole élémentaire. S'adresser à L. J. Boileau, 97 Saint-Jacques, Montréal. 241—6

INSTITUTRICE DEMANDEE — Mlle E. Mirault, 204 rue Mentana demande une institutrice diplômée, pour enseigner l'anglais et le français. Bon salaire. Se présenter immédiatement à l'adresse ci-dessus. 241—2

INSTITUTRICE — On demande à Saint-Bruno, comté Chambly, une institutrice d'école modèle, pour enseigner l'anglais et français. Avec assistante serait préférée. S'adresser Adélard Benoit, président com. d'école, Saint-Bruno. 242—6

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée, possédant le français et l'anglais, pour enseigner à l'école du Côteau Saint-Pierre. S'adresser à L. Descarries, secrétaire-trésorier, Notre-Dame de Grâce, Montréal. 242—2

JEUNES FILLES d'expérience demandées pour servir au comptoir. Letendre, Fils et Cie. 241—3

JEUNE FILLE demandée. De préférence une ayant une bonne écriture et connaissant un peu le dessin. Illustrated Post Card Co, 185 rue Saint-Jacques, chambre 465. 242—2

JEUNES FILLES demandées dans une fabrique de boîte en carton. Pas d'expérience requise. S'adresser à The Miller Bros. Co., Limited. 241—3

JEUNE fille demandée, active et sérieuse, connaissant le clavigraphe et pouvant parler et écrire les deux langues, pour un bureau d'agence d'immeubles. Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. 242—2

JEUNES FILLES—On demande deux jeunes filles, parlant l'anglais et français, connaissant bien la ville. S'adresser chambre 517 New-York Life Building, Place d'Armes. 241—3

JEUNES FEMMES peuvent s'assurer de bonnes positions comme repasseuses de fantaisie. Emploi toute l'année; les plus hauts gages. S'adresser immédiatement à la Crown Laundry Co., 4218 rue Sainte-Catherine. 242—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

MODISTE de chapeaux demandée, de 1ère classe, avec références. Mme J. Lamoureux, 604 Sainte-Catherine Est, Montréal Canada. 241—2

MODISTE — On demande une première modiste et des préparenses, au No 1184 Saint-Jacques. 242—1

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 205—a

OPERATRICES expérimentées demandées pour blouses de soie, aussi presseuses. Les plus hauts gages. S'adresser immédiatement à The American Silk Waist Co., 30 rue Saint-Georges. 240—6

OPERATRICES expérimentées et finisseuses de blouses de soie, demandées, I. Mishkin and Co., 423 rue Saint-Jacques. 242—6

OPERATRICES, désireuses de faire de bons gages, demandées pour la confection, à la machine à coudre, de chemises, blouses et linge blanc de dames. Se présenter 10 rue St Pierre. 235—21

OPERATRICES expérimentées demandées pour chemises, et des filles qui voudraient apprendre. S'adresser à Tooke Bros. Ltd., 362 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 239—12

OPERATRICES

Demandées pour chemises, blouses de dames, salopettes — overalls — et pantalons. Position stable. Les plus hauts prix. Demi-congé le samedi. S'adresser à The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 213 avenue Delorimier. 15,17,18,20,22,25 F

OPERATRICES demandées pour jupes. Les plus hauts gages payés à la semaine ou à la pièce. Position stable et pas d'ouvrage le samedi après-midi. Se présenter au No 291 rue Notre-Dame Ouest. 238—6

ON DEMANDE une employée d'expérience dans les voiles et garnitures de robes. On paiera un bon salaire à une personne compétente. La Cie Hamilton Co., Limitée. 232—n

PLIEUSES de CHEMISES

On demande immédiatement deux plieuses expérimentées pour le département de la buanderie. Crescent Manufacturing Co, Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 242—2 F

PRESSEUSES, plieuses et examineuses demandées, pour blouses et costumes blouses de dames. Beaucoup d'ouvrage à de bons prix. S'adresser à Wm Barry, The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 242—2

PIANISTE — Jeune fille demandée pour jouer du piano dans un restaurant. S'adresser 2015 Notre-Dame ouest. 242—1

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse à la semaine. S'adresser 78 Sainte-Elisabeth, coin Dorchester. 242—1

REPASSEUSES — On demande immédiatement plusieurs bonnes repasseuses dans le linge de fantaisie, 274 rue Saint-André. 242—1

Sténographe

On demande jeune fille connaissant l'ouvrage de bureau en général, et possédant bien la sténographie française et anglaise. Références exigées. S'adresser Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 242—2 F

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, au No 489 Mont-Royal, en face de chez les Pères du Saint-Sacrement. Tél. Bell Est 3376. 238—6

SERVANTE demandée dans les 24 ou 25 ans, pour une personne seule peu d'ouvrage, bon chez-soi. 184 Dorchester Est. 241—2

SERVANTE demandée, 107 Sherbrooke Est. Bons gages. 242—1

SERVANTE générale demandée, 377 Saint-Denis. 242—2

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Gages $10.00 par mois. S'adresser No 116A rue du Champ de Mars. 240—6

SERVANTE — On demande une servante pour aider, dans une petite famille, peu d'ouvrage, chambre seule, bon chez-soi, bons gages. 1137 Delorimier, près Rachel. 242—1

SERVANTE demandée, une bonne fille capable de faire l'ordinaire et de répondre au téléphone. Elle devra parler anglais. Se présenter au No 469 Saint-Antoine. 241—3

SERVANTE — On demande une fille générale, bon salaire. Dr J. A. MacDonald, Na 250 rue de la Montagne. 242—1

SERVANTE générale demandée, 502 Saint-Denis. 242—1

SERVANTE — Bonne servante demandée pour famille de trois personnes, pas de lavage. S'adresser immédiatement, 132 Fullum, coin Sainte-Catherine. 242—1

SERVANTE DEMANDEE, famille privée. S'adresser 186 Cherrier. 242—3

SERVANTE — On demande une servante pour aider au ménage, petite famille, pas d'enfants, bons gages, 33 Carré St Louis. 242—1

SERVANTE demandée, famille privée. S'adresser au restaurant, coin Notre-Dame et des Seigneurs. 242—1

SERVANTE demandée, femme ou fille, pour quelque temps, gages $3.00 par semaine. 2113 rue Saint-Laurent, doit coucher chez elle. 242—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Hommes et femmes, partout. Les ménagères en achètent tant et plus. Actuellement en usage dans un million de familles. Ecrivez sur carte postale pour en avoir un paquet gratis. Ne tardez pas. Spencer Company, Barrie, Ont. 231-12

AGENT solliciteur demandé pour assurance industrielle. S'adresser de 8 à 9 heures le matin et de 5 à 6 heures le soir. G. Saint-Jacques, surintendant, Union Life Assurance Co, 71A Saint-Jacques. 239—6

AGENTS demandés. Quelques-uns de nos hommes qui ont commencé modestement ont maintenant une grosse clientèle et emploient constamment deux ou trois voitures à faire les livraisons. Pourquoi pas vous ? Alfred Tyler, importateur en gros et fabricant d'épices, London, Ontario. 242—1

AGENTS demandés, à salaire ou à commission. L'article qui se vend le mieux par agents jamais produit. Tous ceux qui se servent de plumes et d'encre l'achètent à vue; 200 à 500 pour cent de profit; les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours; un autre $32 en deux heures. Monroe Mfg Co, X., 230 La Crosse, Wis. 241—2

AGENT DEMANDE à salaire ou à commission, pour la vente des pianos. S'adresser immédiatement 1646 Sainte-Catherine Est. Bell Est 1096. 241—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, avec $2,000 capital, pour commerce établi, $5,000 d'affaires pour la première année. Ecrire à S., 235 "La Presse." 239—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambres doubles et simples meublées, sans enfants, bon chez-soi, pas d'affichés, eau chaude. Tél, Est 3221. 402 Saint-Denis. 240—3

CHAMBRES meublées à louer, deux chambres, sur l'étage du bain, lumière Auer. S'adresser à 31 avenue Viger, autrefois rue Dubord. 240—3

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER — De très jolies chambres richement meublées et pourvues des accommodations les plus recherchées, ainsi que du téléphone Bell peuvent être immédiatement occupées en s'adressant à 329 rue Dorchester, près Saint-Denis. Prix très modéré. 240—3

CHAMBRES meublées à louer, magnifiques chambres sur devant, meublées à neuf bain, eaux chaude et froide, confort du chez soi, prix modéré. Possession immédiate, en face du carré Viger, 42 Saint-Denis. 240—3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRE richement meublée à louer, grand salon double, possession immédiate, lumière Auer, piano, utilité cuisine, maison paisible. 34 Sainte-Catherine Ouest. 241—3

CHAMBRE meublée à louer, grande chambre, lumière Auer, usage du téléphone, centrale, 4, Durocher, 2e porte de la rue Sherbrooke. 242—1

CHAMBRE et boudoir meublés, pour un ou deux messieurs. Famille privée, étage du bain, chauffés à l'eau chaude, lumière électrique, confort du chez-soi. Prix modéré, 531 Saint-Denis, en face carré St Louis. 242—6

CHAMBRES — 3 belles grandes chambres à louer, meublées ou non, avec ou sans pension, pas d'enfants, prix modéré. 415 Saint-André. 242—3

CHAMBRE A LOUER — Magnifique salon double, richement meublé, eau chaude et froide, lavabo dans la chambre, pas d'enfants. Tél. Est 4179, 400 Saint-Denis. 242—6

CHAMBRE meublée à louer. Un couple trouvera belle grande chambre meublée, avec usage du poêle à gaz, bain, lumière Auer. S'adresser 386 Craig Est. 242—3

CHAMBRE meublée à louer. Belle chambre sur le devant, famille privée, pas d'enfant, bon chez-soi, pour monsieur, No 16 avenue Laval. 242—3

DEUX chambres à louer, meublées ou non, gaz, garde-robe, lavabo, famille privée, en face du Parc Lafontaine, 562 Sherbrooke Est. 242—3

GRANDE chambre meublée à louer, avec tout le confort désirable, famille privée. 92 Saint-Denis. 241—3

JOLIE chambre meublée à neuf

ON DEMANDE A LOUER

BOUTIQUE — On demande à louer une boutique de 20 x 30, plus ou moins, sans plancher, préféré. S'adresser au No 239 Rivard. 241—6

SALLE — On demande à louer, vers le centre de la ville, une salle pouvant contenir 150 membres. S'adresser à Jno. R. Clendinning, 144 rue Quesnel, city. 240—6

ON DEMANDE A ACHETER

RESIDENCE D'ETE DEMANDEE — On demande à acheter une résidence d'été aux environs de Montréal, spécifier la grandeur du terrain, le nombre de chambres, le prix demandé, le nom de la localité, aussi quand on pourrait visiter les lieux. Ecrire, 112 avenue Greene. 242-1

ON DEMANDE à acheter plusieurs côtés de maison à bon marché. Prière de donner l'adresse et le prix à boîte postale No 1188, Montréal.

PLATE GLASS — On demande à acheter immédiatement plate glass d'occasion de 6 pieds carrés. S'adresser Hoolahan, 689 Notre-Dame ouest. 242—1

ON DEMANDE

ATTELAGES "teams"

demandés à l'instant. Ainsi que des hommes. S'adresser au surint., de la Canadian White Co. Ltd., à l'hippodrome du Montreal Jockey Club, près Saint-Laurent. 240—3 F

A VENDRE

AVENDRE A TOUT LE MONDE — Bon pour allumer le poele, $2.00 ; sabot scié, $3.00 ; bloc d'cplanette, $2.00 ; bloc de moulin, $1.75 le voyage charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

AVENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc, Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

AVENDRE, moteur à gazoline et à gaz, d'occasion, à bon marché. Presque neuf, d'un à cinq chevaux, en bon état. Venez voir. Farmer and Sons, 40 Côte Saint-Lambert. 238—6

AVENDRE, boutique de barbier, 3 chaises et "stand" eau chaude et froide et "shine" de première classe, bonne place, cause : discontinue. S'adresser 400 Rachel. 238—6

AUX TAILLEURS DE PIERRE — A vendre à bon marché un coffre d'outils au complet, s'adresser en arrière du No 419 Chambord, M. Germain. 237—6

AVENDRE, un bon stock de marchandises sèches, avec fixtures, bonne chance pour une personne qui désire s'établir dans ce commerce. Ecrire I., 344 "La Presse". 242—2

AVENDRE, premier sable, voisin du No 37 Saint-Antoine. 242—2

AVENDRE, machine pour vues animées et son matériel. Aussi éventail nouveau modèle, pour bar ou salle à manger. S'adresser 400 Sherbrooke Est. 239—6

AVENDRE — Plusieurs restaurants, salles à dîner, épiceries, boutiques barbiers. Spécial, une salle à dîner, valant $500.00, pour $250.00, dont $50.00 comptant. S'adresser Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 242—2

BOUTIQUE de barbier à vendre, 3 chaises, très forte clientèle, beau logement en arrière, le prélart de 4 pièces. Abandonne cause de maladie. 2108 Saint-Laurent. 238—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, deux chaises patentées, vendra bon marché, cause de maladie, S'adresser 634 Ontario Est. 240—3

BOULANGERIE à vendre, avec grosse clientèle, établie depuis plusieurs années, faisant de bonnes affaires, aussi, chariots, etc., vendra bon marché à un prompt acheteur. Ecrire à J., 345 "La Presse." 241—2

BOULANGERIE à vendre, avec bonne clientèle, bon logis, hangar, étable, etc., possession immédiate. Aussi bois de four, cheval, voitures, harnais, etc. S'adresser tout de suite à Moïse Fréchette Marieville, Qué. 240—6

BOULANGERIE à vendre, située non loin de la ville, bonne clientèle, bonne chance pour un prompt acheteur, bonnes conditions, cause santé. Ecrire Cam, 352, "La Presse." 241—6

BOULANGERIE à vendre, maison cottage, grand jardin, jolies dépendances, grosse clientèle. Cause de vente: maladie. Adressez P. P. Gascon, Saint-Vincent de Paul, comté Laval, Qué. 242—6

BEURRERIE ET FROMAGERIE A VENDRE—Dans la jolie et florissante paroisse de Sainte-Marie de Blandford, comté de Nicolet. La Société de Fabrication de Beurre et de Fromage, offre en vente une beurrerie-fromagerie; consistant en une très bonne bâtisse de 30 pieds x 26 avec allonge pour chambre froide, entre deux glacières, allonge pour chambre à fromage, plus une allonge pour bouilloire et remise à bois. Les instruments se composent d'un centrifuge "Alpha" à turbine, d'une baratte "Victor," d'une bassin à fromage de 6,000 livres, nouveau modèle, d'une presse à fromage, de deux moulins à hacher le fromage, d'un engin de 12 forces, d'une bouilloire, de deux pompes à lait, de deux pompes à l'eau, de deux puits, d'un bassin double à crème, d'une canistre, tôlé, etc., etc. Le tout reposant sur plancher en ciment et en parfaite condition. La fabrique est située à deux arpents de l'église paroissiale, et l'arrondissement qui se compose de 47 patrons, tous prospères, promet beaucoup pour l'avenir et n'est pas susceptible de partage. Présentement plus de 3,000 livres de lait par jour. Le tout pour $2,750.00. Une visite est sollicitée. Pour autres informations s'adresser au Révérend V. Saint-Germain, secrétaire du Syndicat. 242—6

CLOS bois, charbon, grains, foin, à vendre, chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. Cause : départ pour la campagne. Ecrire G. H., 317, "La Presse." 238—6

CHAISES à vendre, deux chaises de barbier, de seconde main. No 249 Duluth Nap. Carrière. 238—6

COSTUME pâle à vendre, grandeur 36 de buste, sera vendu à sacrifice. Très peu de service. Dans le dernier goût. Valant $40,00, pour $15.00. 46 Saint-Alexandre. 242—1

ETAL de boucher à vendre, montant d'affaires $600 par semaine, pour cause de départ. S'adresser L. Ethier, 401 Saint-Antoine. 241—5

ETAL de boucher à vendre, au coin des rues Gilford et Saint-André, No 163, bonne place d'affaires. Vente pour cause de maladie. 242—2

MOULIN à vendre à farine, à scie, planeur, carderie, forge, écurie, maison, 7 acres de terre, le tout pour la moitié du prix. $4,000, moitié comptant. S'adresser à Victor DuBois, moulin DuBois, comté d'Arthabaska. 235—8

CLIENTELE A VENDRE — Grande chance d'affaires — Un maître-charretier se retirant d'affaires, offre en vente tout le roulant, compris chevaux, express, harnais, voitures d'hiver ; très bonne clientèle garantie très bien payée, très bas prix. Pour autre information s'adresser 7 ruelle Perreault près salle d'exercices. 240—6

PHARMACIE à vendre, bon poste pour prescriptions. Un médecin pourrait pratiquer. S'adresser J. A. M. C., 318 St Hubert. 240—2

STOCK A VENDRE — Pour cause de maladie, vente d'un stock de marchandises sèches et chaussures. Maison établie depuis 16 ans. S'adresser à J. B. Bertle, Saint-Jérôme, Qué. 242—8

TUBES en caoutchouc à vendre. Grand assortiment de toutes sortes pour maison, jardin ; tuyau pour vapeur ou feu, avec ou sans les appareils d'assemblage. A très bon marché. Dominion Assembling Co., — Mullins, — 37 square Panneau. 237—6

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine angle Montcalm. 76—n

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

ACHETEURS? — Nous venons de recevoir 10 bons chevaux de campagne, pesants et légers, chevaux de carrosse et d'ouvrage. Miron et Jetté, 51 Saint-Gabriel. 238—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAUX A VENDRE — Acheteurs, hâtez-vous; nous venons de recevoir 12 chevaux de différentes sortes, pesants et légers. Bon marché. Hôtel Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. 238—6

CHEVAL et express à vendre, à sacrifice, 1821 Labelle, Boulevard Saint-Denis. 242—1

CHEVAUX à vendre, express neuf et de seconde main, harnais, bon boghei mano box, comptant ou à crédit, belle chance pour commençant. 80 Marie-Anne. 239—6

CHEVAL à vendre, bon cheval, harnais et boghei, bandages en caoutchouc tout neufs, à bonnes conditions. S'adresser 36 Lasalle, entre 5 et 7 heures le soir. 242—1

CHEVAL à vendre, bon cheval de travail. S'adresser 316 Dorchester ouest. Tél. Up 1164. 242—1

CHEVAL A VENDRE — Bon cheval d'ouvrage, âgé de neuf ans, parfaitement sain, garanti sans défaut. Prix $80. S'adresser 224 Saint-Joseph, Lachine. 242—1

JUMENT — A vendre, une belle jument noire, pesant environ 1,200 livres. S'adresser entre 4 et 6 heures, au No 113 rue Des Commissaires. 242—2

VOITURE VICTORIA neuve à vendre boghei couvert à deux sièges, charrette de promenade, express, harnais de toute sorte, couvertes, rugs, fouets, coussins, capotes de carrosses. D. Dowell, 112 rue Saint-Henri. 233—24

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

AVENDRE — Occasion rare, Un magnifique orgue Dominion, caisse dessin de piano en noyer, pédales à l'épreuve des souris, 11 jeux, quatre séries d'anches six octaves, seulement $95, $5.00 comptant et $4.00 par mois. Bonne valeur à $125. Layton Bros., 144 rue Peel. 17,21

PIANO — $145 comptant achèteront un magnifique piano droit, n'ayant servi que quelques mois et qui a coûté $350. On cesse de tenir maison. Ecrire à F., 574 "La Presse". 239—6

PIANOS — A vendre, les fameux pianos Mason et Risch. Assortiment visible à la succursale de l'Est, Leach Piano Co, 266 rue Sainte-Catherine Est, entre rues Sanguinet et Saint-Denis, magasin de musique Yon. 239—6

PIANO — $169 comptant achètent un piano droit presque neuf de $350. Visible à la succursale de la partie Est de la Leach Piano Co., 266 Sainte-Catherine Est, magasin de musique Yon. 239—6

PIANO — $195 comptant achètent un magnifique piano droit Morris, 7 1-3 octaves, 3 pédales. Leach Piano Co., 560 rue Sainte-Catherine ouest, entre Stanley et Drummond. 239—6

PIANOS — $175.00 achètent un magnifique piano droit n'ayant servi que quelques mois, et ayant coûté $350.00. S'adresser immédiatement le jour ou le soir, au No 392 avenue Mont-Royal, près Saint-André. 240—6

PIANO carré, Stoddard, six octaves, excellent pour pratiquer, $2 comptant et 50c par semaine. $35.00. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest.

PIANO carré Hazelton, un beau, 7¼ octaves, garanti sous tous rapports, beau son, $5 comptant et $1 par semaine. Prix $99. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest.

ORGUE DE CHAPELLE. Sherlock Manning, un très joli, 15 jeux, très puissant et très varié, pratiquement neuf, a coûté $200. Conditions $10 comptant et $5 par mois. Prix d'occasion $125.00. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest.

PIANO droit Lindsay, très joli, 7¼ octaves, caisse en noyer, trois pédales, en usage seulement trois mois. Conditions $10 comptant et $6 par mois. Prix $250.00. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest.

PIANO droit Heintzman et Co, un magnifique, fait par cette fameuse maison, en usage seulement à quelques concerts, ne peut être distingué d'un neuf. Conditions $25 comptant et $9 par mois. Prix $307.00. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest. 242—2

CHIENS A VENDRE

CHIEN A VENDRE — Quelqu'un ayant à vendre un bon chien de garde de moyenne grosseur, pas trop dispendieux, trouvera un acheteur en s'adressant au No 81 Lachine Road, Verdun, P. Q. 242—1

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été, $1,75 le gros voyage, livré en ville G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 166—a

BOIS pour allumer le poêle à vendre. Gros voyage, $1.50. S'adresser à la manufacture, angle des rues Vitré et Sainte-Elisabeth. Tél. E. 2467. 241—2

COMBUSTIBLE—Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc, $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est, 4251. 227—50

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1268. 138—144

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Sur la rue Dorchester, dans le centre de la ville, une magnifique maison en pierre, de 4 étages, avec grand terrain. 151 Sainte-Catherine Est. 237—6

A VENDRE, maison bois et brique, bon solage ; le tout en parfait ordre, contenant trois logements, le tout rapportant $264.00. Prix, $2,500. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux, 1103 rue Clark, Ville Saint-Louis. 241—6

A VENDRE, cottage à Viauville, 198, 5ième avenue, 8 pièces, chauffé à l'eau chaude, terrain 53 x 78. Bon marché. Conditions faciles. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 239—6

A VENDRE, un coin d'avenir. Une chance dans votre vie. Coin rues Rachel et Saint-André, magasin et trois logements, Nos 1008-1010-1012 Saint-André. Pour détails s'adresser W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 242—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez A. L. Dupont, Bordeaux. 119—n F

LOT à vendre, Boulevard Villeray, rue Saint-Hubert, et rue Labelle, $100.00. Rue Saint-André, et rue Boyer, $137.00. Conditions $5.00 par trois mois. S'adresser sur les lieux, ou au No 2385 rue Saint-Hubert. 242—1

MAISON à vendre à Chambly Bassin, deux logements en bon état, tout près du Bassin. S'adresser à François-Xavier Audette, Chambly Bassin. 242—6

PROPRIETE située rue Clarke, façade de pierre à bossage 2 logements, à vendre d'ici à 8 jours, Prix $2,300. Conditions faciles Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est. 237—6

PROPRIETE à vendre comprenant 9 logements, Nos 521-523 et 525, situés rue Beaudry, payant 11 pour cent. S'adresser à 521 Beaudry. 242—2

PROPRIETE A VENDRE — Occasion. Maison, 1ère classe, 35 Saint-Hubert, 4 étages, très bon état, chauffée à l'eau chaude, plomberie découverte, chambre de bain moderne. Occupation immédiate si désiré. Prix $6,500. S'adresser le jour, 316 Notre-Dame Est ; le soir, 562 Saint-André. 238—6

PROPRIETE à vendre, 187 à 191 rue Orléans, coin Adam, épicerie et 3 logements, terrain 28 x 102. Loyer $900. Prix $3,500. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 239—6

PROPRIETE à vendre, 2 logements bien en ordre, rapportant $22.00 par mois, maison 25 x 32. Cuisine extension, terrain 25 x 73. Cause départ. S'adresser 713 Sanguinet. 242—6

COLLEGES, COUVENTS, ACADEMIES

ONT TOUS INTERET A ANNONCER DANS LA PAGE DES . . . . . .

"Petites Annonces"

DE

"LA PRESSE"

Qui atteint au delà de 600,000 personnes.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE — A grand sacrifice, Nos 373, 375, 377, 379 Saint-Christophe, quatre logements. Loyer annuel $378. Prix $3,000. S'adresser au propriétaire, No 377 Saint-Christophe.

UN BON MARCHE, Nos 126, 128, 130 rue Dufferin, magasin et trois logements, terrain 50 x 80. Prix $3,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 240—6

PROPRIETES

Nous offrons à nos clients le plus beau choix de propriétés dans toutes les parties de la ville, à des conditions les plus avantageuses. Spécial : 8 plain-pieds avenue Laurier, coin, pierre et brique solide. Hypothèque $7,500. Prix $14,000. Construction neuve rapportant plus de 10 pour cent. S'adresser Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 242—2 F

VILLA A VENDRE — Une jolie villa, située 2 milles en bas de la Pointe-aux-Trembles. Près des chars et du bord de l'eau. S'adresser sur les lieux à la Ville Archambault, Pointe-aux-Trembles, Qué. 237-6

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE un magnifique terrain situé à Rosemount, à quelques minutes seulement de l'église, payable $5.00 par mois sans intérêt. S'adresser le soir, entre 7 et 8 heures au No 1233 Cadieux, ville Saint-Louis. 233—n

A VENDRE — Terrain avenue Delorimier, ouest, entre Rachel et Marie-Anne, 1 lot, 25 x 200, à 30 cents ; un lot, 26 x 125, sortie rue Bordeaux, $1,300. David et Dubreuil, 8 Craig Est. 239—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, à l'Epiphanie, station du Canadian Northern, à la Jonction de Saint-Jacques. Conditions faciles. Licence et propriété en bon état. On échangera contre propriété de ville ou campagne. Chance exceptionnelle pour un prompt acquéreur. Pour informations, s'adresser à Alcide Bertrand, prop. 233—15

Hotel à Vendre

Restaurants licenciés dans toutes les parties de la ville, à des conditions les plus avantageuses. Spécial : Restaurant licencié, centre de la ville, faisant de très bonnes recettes, à vendre à $12,000, la moitié comptant, S'adresser Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 242—2 F

HOTEL à vendre, chance exceptionnelle. Hôtel magnifique, une des plus belles places sur le fleuve, et des plus payantes, dans la province de Québec. S'adresser à A. Robert, Berthierville, Qué. Venez voir pour satisfaction. 241—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES — Plusieurs bons marchés pour prompts acheteurs, situés dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue, 15 à 20 pour cent comptant. Aussi argent à prêter sur hypothèque à 5½ pour cent. The Cooperative Home and Investment Company, 71a rue Saint-Jacques, 8e plancher. Téléphone Main 3197. Venez chercher notre brochure gratis. 241—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

JOHNSON & GRACE

62 rue Saint-Jacques, agents d'immeubles et chances d'affaires. Tél. Main, 1404. Marchands 98.

A VENDRE, restaurants licenciés, Rue Craig, recettes $400 par semaine, Prix $15,000.

RUE DULUTH, recettes $300 par semaine. Prix $9,000.

RUE RACHEL, recettes $400, par semaine. Prix $12,000.

RUE NOTRE-DAME Est, recettes $350 par semaine. Prix $11,000.

RUE SAINTE-CATHERINE Est, recettes $300,00 par semaine. Prix $11,000.

ST-HENRI, recettes $200, par semaine. Prix $8,000.

STE-CUNEGONDE, recettes $175, par semaine. Prix $7,000.

A VENDRE — Hôtel à Maisonneuve, coin de rue, propriété construite en brique, 3 étages, la licence, les fixtures, le stock de boissons et cigares, l'ameublement, le tout pour $13,000. Conditions faciles.

A VENDRE — Maison de pension, rue du Palais, 15 appartements richement meublés. A sacrifice pour cause de départ.

A VENDRE — Sur la rue Parc Lafontaine, l'ameublement de 6 pièces, loyer $18.00. Prix $275. Bon marché.

A VENDRE — Le stock et roulant d'une boutique de plombier et couvreur, établie depuis longtemps. Valeur de $2,500, vendra $1,700 ou échangera pour propriété ou restaurant licencié. Ne manquez pas de consulter JOHNSON & GRACE, à propos de ce bargain extraordinaire.

A LOUER, un magasin rue St Paul, 3 étages, bail de 3 ans, loyer très bas. JOHNSON & GRACE, 62 rue St Jacques. 237—6

THE GROCERS' EXCHANGE

Massicotte et Brunet, agents d'Immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314.

RONDE de bière, vendant 300 douzaines par semaine, profit $5.00 par jour. Un clos de bois, $150. Un restaurant pour $200.

UNE BOULANGERIE, $550, vendant 600 pains par semaine ; une épicerie de $1,200, pour $800. Clientèle de lait vendant 60 gallons par jour, pour $400.

UNE EPICERIE non licenciée, valant $500, pour $300. Un magasin de modes, valant $1,200, pour $800, pas beaucoup d'argent requis.

AVIS aux capitalistes. Nous avons plusieurs propriétés à vous offrir, payant de 10 à 15 pour cent. Veuillez passer à notre bureau, ou nous téléphoner, Main 1314. Correspondance sollicitée. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. 242—1

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN, boulangerie et cottage situés à Sainte-Rose à vendre ou à échanger pour propriété de ville. S'adresser A. A. Legault, notaire, 60 Notre-Dame Est, Main 2145. 239—6

MAGASIN DE BONBONS et cigars à vendre, coin Saint-André et Johnson. Loyer $12.00 par mois, magasin et 5 pièces, bonne chance pour un commençant; pour cause de maladie. Balance de stock $30.00. S'adresser 805 Saint-André. 241—2

RESTAURANT à vendre, cigares, bonbons, crème à la glace, très bonne place d'affaires, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 87A Dufresne, coin DeMontigny. 241—6

MAGASINS A VENDRE

RESTAURANT à vendre, loyer $12.00 par mois, avec logement privé, No 914 Ontario Est. 238—6

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires. Départ pour cause de santé. S'adresser à 229 Frontenac. 240-6

RESTAURANT à vendre cigares, bonbons, petite bière. Logement en arrière, loyer bas, bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser 150A Dufresne. 241—6

RESTAURANT de tabac et liqueurs à vendre, cause de départ. S'adresser de 6 à 9 heures le soir, 242 Craig Est. 240—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE non licenciée à vendre, au prix de l'inventaire, montant environ $250, coin de rue, 4 pièces, bain, gaz, possession immédiate. 1060 Hôtel de Ville avenue. 238—6

EPICERIE non licenciée à vendre, ainsi que fixtures, glacière, etc. Bonne place d'affaires. S'adresser 30 Amherst. 242—2

EPICERIE à vendre à Saint-Henri, bonne place d'affaires, coin de rues, loyer $15 par mois. Ecrire à B. C., 386 "La Presse." 239—6

FERMES A VENDRE

FERME à vendre, 150 acres, bons édifices, à trois milles de la gare de Richmond, Qué., 1½ mille du bureau de poste, près des écoles anglaises et françaises; aussi beurrerie et fromagerie. Pour plus de détails s'adresser à R. S. McMorine, Upper Melbourne, Qué. 238—6

TERRE à vendre, à Boucherville, 85 arpents, bien bâtis, vendrait avec de conditions faciles. S'adresser 1291 Notre-Dame Est, Montréal. 239—6

TERRE à vendre dans Saint-Jérôme et les environs, avis à ceux qui désirent acheter une terre, adressez-vous à Edouard Deroin, Saint-Jérôme, comté Terrebonne, et vous aurez satisfaction. 239—24

AUTOMOBILES

AUTOMOBILE, avec tonneau, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser au No 1489 rue Notre-Dame Est. Bell Est 762. 237—6

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 880 Sainte-Catherine Est, installation électrique et réparations de tous genres. Tél. Bell Est 4846. 237—6

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 234—24

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 237—26

PRETS sur hypothèques, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PECHE ET CHASSE

ARTICLES de sport : fusils, carabines, munitions, habits de chasse, attirail pour le fusil, cousins de nuit, articles sportifs. T. Costen and Co, 48 Notre-Dame Ouest. 225—24

GAZOLINE

GAZOLINE — Gazoline pour automobiles, yatchs et engins, par quart de 25 gallons, 22 cents ; par 5 gallons, pris au magasin, 22 cents. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est. 239—6

MARCHANDISES SECHES

AU MAGASIN ROBERT, 851 Notre-Dame Ouest, coin Saint-Martin. Durant ce mois réductions spéciales sur mousselines, guillaumes, indiennes, étoffes robes. Coupons de tweeds sacrifiés. 229—26

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Pasow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

CHALOUPES, YATCHS, BATEAUX

YACHT à gazoline à vendre. Vous qui en voulez un, venez me voir. J'en ai 8 à vendre, vous en trouverez un qui fera votre affaire. L. Fortier, 313 Saint-Laurent. 237—6

YACHT — A vendre, yacht à vapeur, 8 x 39 pieds, peut servir pour promenade et remorquage; engin 6½ x 7½, vendra pour $450.00. S'adresser à A. M., 209 Knox. 238—6

MODES ET CONFECTION

MODES ET CONFECTION — Mlle Labaie, 524 Huntley, Boulevard Saint-Denis, experte en broderie, spécialité : manteaux de baptême, peinture ; donnera leçons à toute personne désirant se perfectionner dans cet art. 230—12

CHIROPODISTE

Expérience de 45 ans. Spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche : 9 à 2 M. E. RATELLE, 1 Lagauchetière ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 235—n

MARCHANDISES SECHES

Il y aura grande vente à bon marché vendredi chez Nap. Marcotte, 3562 Notre-Dame. Nous ferons compter les achats en double pour les cadeaux, profitez-en. 234—26

PANAMAS NETTOYES

CHAPEAUX de paille Panama reblanchis et reformés. Nouveaux blocs. Procédé à sec. M. R. Desgeorges et Cie, 131 rue Saint-Laurent. Bell Est 4064. 237—6

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 162—n

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands. 2139. 223—24

MACHINES A VENDRE

MACHINES A VENDRE — Edifice et outillage d'une scierie à scie circulaire, maintenant en opération. Doit être déménagé à la fin de la saison de sciage. Pouvoir, vapeur et eau ; capacité 15,000 à 20,000 pieds. Aussi moulin à bardeaux complet. Vendus à bon marché. Pour plus de détails s'adresser au No 207-S édifice du Board of Trade. 216—26

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissé Soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti fait par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les dernier goûts, 342 Craig Est. Gare Viger. 233—12

ASSURANCE

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE sur résidences, etc. Prime depuis $2.50 par $1,000.00. Conditions avantageuses. Ecrivez ou voyez Isidore Crépeau, agent d'assurance, Chambre 4, Bâtisse "New-York Life." Bureau Main 2867. 228—26

JAMBONS

JAMBONS — Demandez à votre épicier et boucher, le jambon Brunswick, préparé avec les meilleures viandes fumées, spécialement pour lunch. Ce jambon porte un label enregistré. Méfiez-vous des imitations. V. Castonguay, seul propriétaire. 239—6

PERDU

EPINGLETTE — Perdue, dans un tramway Windsor et Saint-Laurent, une épinglette d'homme, formée d'une turquoise entourée de neuf petits diamants. Récompense $15. Rapporter à E. M. Berliner, 2315 rue Sainte-Catherine Ouest. 240—6

JUMENT perdue, dans la nuit du 16 du courant, une jument sous poil noir, appartenant à Arthur Brière, marché Saint-Laurent, T. 1, Est 4560. 242—1

JUMENT — Perdue, le 2 août, à Laprairie une jument brune pâle, nourrissant un poulain. Tache blanche dans le front, les quatre pattes et crinière noire, queue très longue. Difficile à atteler. Récompense libérale à quiconque donnera des nouvelles à 391 Mont-Royal. 242—2

MONTRE — Perdue, près des ateliers des tramways, rue Saint-Denis, ville Saint-Louis, montre en or avec chaîne en cents américains. Récompense, 1308 Saint-Dominique. 242-1

TROUVE

VACHE trouvée, si elle n'est pas réclamée d'ici à trois jours, elle sera vendue pour défrayer les dépenses. S'adresser 1186 rue Saint-Laurent — Fourrière. 241—3

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $1,000 à 6 pour cent, en première hypothèque, sur un cottage situé dans le quartier Saint-Louis, évaluation municipale $3,500. Ecrire à D., 340 "La Presse." 242—6

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 232—30

ARGENT à prêter sur hypothèque, gros et petits montants, intérêt bas ; conditions faciles. S'adresser immédiatement à M. Viau, 74 Saint-Gabriel, Résidence, 135 Drolet. Tél. Main 424. 235—24

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 242—26

ARGENT A PRETER par différents montants, sur première ou seconde hypothèque, et avances sur loyer, avec intérêt aux taux ordinaires. Voir M. Meunier, 74 St Jacques. 237—6

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale, Tél. Bell Main 8862, Main 539. 121—c

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bâtisses en construction. Corporations Municipales et Religieuses, 4½, 5, 5½ et 6 pour cent — suivant les garanties. — Isidore Crépeau, 4 Bâtisse "New-York Life." 228—26

PRETS sur hypothèques, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-1M-v-n

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO
141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean.
304-Mven FF

LA MORT TRIOMPHE

MALGRE LES SOINS LES PLUS DEVOUES, M. FRANCE BLONDIN SUCCOMBE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Philippe d'Argenteuil, 17. — M. France Blondin, maître de la beurrerie du village, victime de ce malheureux accident, il y a quelques jours, a succombé ce matin, malgré les bons soins empressés de son dévoué médecin M. N. Guilbault, Le corps quittera St-Philippe samedi matin par le train d'Ottawa, de 9½ heures, pour se rendre à Ste-Scholastique où le service sera chanté. Le défunt était célibataire et était âgé de cinquante-huit ans.

M. le Dr Paquin, de St-Louis, Missouri, est en visite chez son parent M. J. D. Lalonde, avec sa famille.

CAUSE SILENCIEUSE

Un sourd muet, accusé de ne pas nourrir sa femme, promet de s'amender....

Une cause comme on n'en voit que trop rarement a permis au juge Choquet de se reposer un peu des témoignages trop bruyants de certains clients. L'accusé, la plaignante et le seul témoin étaient tous sourds-muets.

Joseph Gauthier, sourd-muet de naissance, est acusé par sa femme, non seulement de ne pas pourvoir à ses besoins et à ceux de ses deux enfants, mais aussi de boire plus que de raison et de se conduire en vagabond.

L'unique témoin, une amie de la famille a été "vue" ne pouvant être entendue et M. l'abbé Fortin a servi d'interprète du sourd-muet en français moderne.

Le juge, sur des promesses de réforme, a laissé le prisonnier libre et suspendra la sentence s'il se conduit bien.

DIVERS

AUX MARCHANDS DE GLACE — Tous les marchands qui désirent se procurer de la glace, n'ont qu'à s'adresser à C. O. Rodrigue, Thetford Mines, Mégantic. 241—3

REMERCIEMENTS à saint Joseph, à la sainte Vierge et aux âmes du purgatoire pour succès dans un procès, avec promesse de publier. Mme O. C. 242—1

REMERCIEMENT à saint Exnédit pour grande faveur obtenue, avec promesse de publier. E. M. 242—1

OCCASIONS D'AFFAIRES

A vendre, commerce établi depuis 16 ans, connu par tout le Dominion, ouvrage très délitat et agréable, faisant affaires au comptant seulement, profit net $100.00 par semaine à l'année ; cause de vente : propriétaire malade désire se retirer. Prix $15,000 comptant. Ecrire immédiatement G H., 158 "La Presse". 234—12 FF

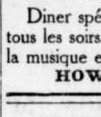

CORS ENLEVES SANS DOULEURS—25 cents chacun, oignons, ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Main 2118. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 241—n

AVIS TRES IMPORTANT

Nouvelle Découverte

Tous ceux qui sont intéressés dans la portraiture, sont invités de venir visiter la Galerie des Beaux-Arts canadiens, et examiner cette nouvelle découverte, qui ne manquera pas de vous étonner, dans la portraiture.

Trois nouveaux genres de portraits, que toute personne pourra laver avec de l'eau et du savon, lesquels vous exempteront de mettre des vitres. Ces portraits sont aussi bons qu'une peinture à l'huile et dépassent tout autre genre de portraits vus jusqu'à présent. Ce sont de véritables oeuvres artistiques. Les prix de ces portraits sont excessivement bas pour le commerce.

Une visite vous donnera entière satisfaction. Pour toutes informations s'adresser La Galerie des Beaux-Arts Canadiens, 563 Saint Laurent 234—12

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 à 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—1Mvn.

DOMINION PARK CAFE

Service de 1ère classe à la carte.

Diner spécial de 6 à 8 h. Orchestre tous les soirs. Allez jouir des beautés de la musique et de la nature en mangeant.

HOWARD GUILE CO.
18,15,17 (1)

LE Dr J. P. ROULIER

CE COMPATRIOTE DISTINGUE DONNE UNE INTERESSANTE ENTREVUE A "LA PRESSE" SUR LA SITUATION DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.

Au nombre des visiteurs distingués que la ville honore, depuis l'ouverture du congrès fraternel, nous sommes heureux d'avoir rencontré l'un de nos compatriotes les plus influents de la

W. H. Scroggie — St Catherine St — University St — Victoria St

Scroggie's THE STORE THAT GUARANTEES CUSTOMERS ABSOLUTE Satisfaction

GRANDES OCCASSIONS

POUR SAMEDI

Qui viendra, samedi matin, profiter de ces grandes occasions. Quelques-uns, dans tous les cas, viendront en choisir ; pourquoi ne seriez-vous pas du nombre.

Nous écoulerons toutes les lignes suivantes :

95 splendides patrons de blouses, très bien brodés, valant $2.00. Samedi, chacun $1.00

200 longueurs de robes en voile de fantaisie, en mousseline à robes de fantaisie, en guingan de fantaisie et en Zéphyr rayé, couleurs : brun, marine, rose vert, fauve, blanc avec pois polka, dessins de fleurs, 10 verges pour 75c
Valant $1.50 . . . . .

LINOLEUM DE 50c

POUR -- 19c

Une foule d'occasions, au rayon des tapis, samedi matin. Nous ferons une excellente demi-journée d'affaires, si les valeurs et les prix comptent pour quelque chose, car ils sont étonnants.

Coupons de linoléums, de bonnes longueurs, de qualité supérieure, vendus admirablement bien toute la saison, à 40c et 50c la verge. Samedi matin 19c

OFFRE SPECIALE DE RUGS

Un petit lot de tapis étrangers, d'un riche dessin et vraiment beau, dimension, 3 verges carrées. Samedi matin, chacun. . . . $6.95

CHAUSSURES DE VACANCES POUR GARCONNETS ET FILLETTES

En canevas bleu, les meilleures semelles en caoutchouc, convenables pour la course, la crosse, le Tennis et tous les amusements en plein air ; en usage aussi dans les principaux gymnases.

Pour petits enfants, points : 5, 6, 7, 8, 9 et 10. Prix spécial 50c
Pour fillettes ou enfants, points : 11, 12 et 13. Prix spécial 60c
Pour garçonnets et demoiselles, points : 1, 2, 3, 4 et 5. Prix spécial 70c
Pour hommes et garçonnets, points : 6, 7, 8, 9 et 10. Prix spécial 80c
Sandales d'enfants, et souliers en canevas blanc, depuis . . . 50c

LA SUPERIORITE DES SOIES

Les soies de Lyon ont la plus grande réputation du monde. Toutes les femmes savent cela et se dérangeront pour les acheter.

Nous les offrons actuellement à des réductions énormes. Cette offre est une révélation pour tout le monde.

Les prix représentent à peine le coût de fabrique, et ces soies sont du plus riche effet.

A carreaux et petites figures et dessins pittoresques qui plaisent tout particulièrement aux femmes difficiles.

MUSIQUE

9c chacun

Dear Old Mother.
"Spoontime".
"Every body", works but father.
Once a upon a time.
Niscona.
In a Rose garden.
What the use of Knoeking when a man is down.
Way down in Alabama.
When the Whip-poor-will sing.

3 pour 25c.

Marguerite.
Sandy Beach for mime.
I'll be waiting in the gloming.
Sweet Genevive.
"Now he roams beside the river where they parted".
Im the only Star that twinkles on Broadway.
PERCY.
NICODEMUS.

POUR LUNDI SEULEMENT 3 POUR 25c.

TELEGRAPHIE

Pendu haut et court.

Columbia, Caroline du Sud, 17. — "Bob" Davis, un noir, convaincu d'avoir assailli Mme J. Brooks, lundi dernier, a été lynché en face de la demeure de sa victime, hier après-midi. Le gouverneur D. C. Heyward a en vain supplié la foule de rester dans les bornes de la loi.

Le corps pendu du nègre a été criblé de balles.

Sous verrous.

Buffalo, N. Y., 17. — Michel C. Laporte, restaurateur, John Leibinger et John Fink, tous de Buffalo, ont été arrêtés hier sur l'accusation d'homicide involontaire. Ils auraient causé la mort d'un nommé George S. Desmond, assailli en face de l'établissement de Laporte, il y a quelques jours. Desmond et sa femme auraient alors été dévalisés. Un bracelet appartenant à cette dernière, a été trouvé sur la personne de Fink.

Fatale collision.

Burlington, Vt., 17. — Cinq personnes ont été grièvement blessées et une douzaine d'autres moins sérieusement atteintes, hier, dans une collision entre un convoi de passagers et un train d'excursionnistes, à Grand Isle, sur le Rutland. Toutes les victimes sont de Burlington.

Une erreur dans les signaux a provoqué l'accident.

Quand on est sénateur.

White Plains, N. Y., 17. — Le député-shérif Townsend, de Searsdale, a arrêté hier une automobile portant le sénateur et Mme Chauncey M. Depew, parce qu'elle filait à une allure immodérée. Le chauffeur de la machine a été admis à caution.

La Mafia.

New-York, 17. — Mercredi après-midi, le sergent Dunn, du bureau des détectives, recevait de M. Charles R. Sarulo, agent d'immeubles italien, un message lui annonçant qu'on venait de lui apporter une bombe trouvée dans le corridor du second étage de la maison portant le No 217 Bowery.

Dunn envoya quérir cette bombe, qui fut apportée au bureau des détectives dans un seau d'eau. Après examen, on reconnut qu'elle n'était remplie que de poudre noire. Une mèche de 12 pouces y était attachée. Il est tout probable que si elle eut éclaté, cette bombe eut fait plus de bruit que de mal, mais il n'est pas moins évident que ceux qui l'ont déposée au 217 Bowery avaient des intentions sinistres.

Depuis un an, à l'étage au-dessus de celui où on a trouvé la bombe, habitait un honnête Italien dénommé Guia Cottella, qui, à force de travail et d'économies, avait réussi à amasser quelques milliers de dollars. Depuis quelque temps, Cottella, recevait des lettres de la "Main Noire" lui enjoignant de verser $500. Les lettres se succédant périodiquement de plus en plus menaçantes, Cottella prit le parti de disparaître. Le 31 juillet dernier, il s'embarquait pour son pays natal.

On a tout lieu de croire que c'est à lui que la bombe était destinée.

Sanglant conflit.

Pittsburg, 17. — Butler Junction, près de Tarentum, Pennsylvanie, a été hier le théâtre d'une bagarre sérieuse entre mineurs syndiqués et ceux qui n'appartiennent pas à l'Union. Un de ces derniers a été mortellement blessé d'un coup de couteau. On rapporte que deux autres ont été tués et leurs cadavres jetés dans la rivière, mais il a été impossible d'obtenir confirmation de cette nouvelle. Onze unionistes, accusés d'avoir pris part à la bagarre, ont été arrêtés.

Il y a deux mois, les mineurs à l'emploi de la "Freeport Coal Company" se mirent en grève parce qu'on leur refusait une augmentation de salaire, et les mines furent fermées. Durant la dernière quinzaine de juillet, la compagnie reprit ses opérations avec l'aide de mineurs non syndiqués. Les grévistes avaient bien proféré quelques menaces, mais jusqu'ici il n'y avait pas eu de troubles sérieux.

Vigoureuse centenaire.

Brockport, N. Y., 17. — Un procès pour tentative de vol vient de démontrer que Madame Mary Dean, âgée de 104 ans, est probablement la centenaire la plus active au monde. L'autre nuit, des voleurs se sont introduits chez elle, dans l'intention de lui enlever une grosse somme en or qu'elle était supposée tenir cachée dans un bas. Madame Dean leur lança à la tête une lampe allumée, puis courut chez le plus proche voisin demander de l'aide. Quand elle revint, les voleurs s'étaient enfuis, mais les tiroirs d'un meuble avaient été fouillés et le lit dévasté. Un des bandits a été arrêté, et la personne qui a répandu l'histoire que Madame Dean avait de l'argent dans sa maison, sera traduite devant les tribunaux.

Histoire américaine.

Hallisburg, Miss., 17. — Après avoir reçu une balle de calibre 38 dans le coeur et une autre dans la tête, un nègre de cette ville, Charles Williams, a survécu à ses blessures durant trois jours. Son état s'améliore et on a maintenant bon espoir de le sauver.

Williams reçut les deux coups de revolver en question, dimanche, à bout portant. Il tomba foudroyé. On le crut mort. Mais lorsque la voiture d'ambulance arriva, le blessé rouvrit les yeux et put se dresser sur son séant. Après avoir reçu les pansements nécessaires, le bon nègre, le lendemain de son entrée à l'hôpital, manifesta un bon appétit. Les médecins qui avaient d'abord considéré son cas comme désespéré, déclarent aujourd'hui que Williams en réchappera s'il ne survient pas de complications.

Des recrues pour nous.

Londres, 17. — Le brigadier général Howell et le colonel Lamb, de l'Armée du Salut, quitteront l'Angleterre aujourd'hui pour le Canada, ayant terminé les arrangements, pour l'établissement au Canada, d'ici un an, de 30,000 à 35,000 immigrants. Une flotte de dix à douze navires sera nolisée pour les transporter. Les immigrés seront répartis dans toute l'étendue du Dominion de façon à ce qu'ils se trouvent à proximité du travail qui leur convient le plus.

Véritable déluge.

Bombay, 17. — Une inondation causée par une pluie diluvienne dévaste le district de Durbunga. On craint qu'il y ait beaucoup de pertes de vies. Les voies ferrées et les grandes routes sont considérablement endommagées.

Pas plus de $2.

New-York, 17. — Les passagers des tramways de Paterson avaient jusqu'à présent le droit d'acquitter leur passage à l'aide de cinq pièces de monnaie d'un sou. Ils pouvaient également, les jours d'opulence, remettre au conducteur un billet de banque de plus de $2.

Ces deux privilèges leur seront dorénavant refusés. Toute personne offrant au conducteur, pour payer son passage, un billet de banque de plus de $2 courra désormais le risque de se faire jeter hors du tramway.

Les gaietés du voyage.

Dansville (Virginie), 17. — On rapporte que quatorze personnes ont été blessées mercredi dans un déraillement à Redwood (Virginie), sur l'embranchement Franklyn and Pittsylvania, du Southern Railway.

Monarques en voyage.

Copenhague, 17. — On annonce que le roi Frédéric rendra visite à l'empereur Guillaume au commencement d'octobre, et qu'il se rendra ensuite à Londres pour voir le roi Edouard.

Le Sultan rouge.

Constantinople, 17. — Comme marque de reconnaissance pour le recouvrement de sa santé, le Sultan a ordonné la mise en liberté de tous les prisonniers qui ont purgé les deux tiers de leur sentence.

Une grève sérieuse.

Bombay, (Inde), 17. — Cinq cents employés de la poste se sont mis en grève pour avoir une augmentation de salaire, et comme résultat la distribution des matières postales est presque complètement suspendue. Des mandats d'arrestation ont été émanés contre les chefs du mouvement.

Le voyage d'Edouard VII.

Londres, 17. — "Sans prétendre savoir ce qui s'est passé à l'entrevue de Friedrichshof, a dit hier un fonctionnaire du Foreign Office, je puis dire qu'on ne doit pas attacher une trop grande signification à la présence de Sir Charles Hardinge, sous-secrétaire permanent aux Affaires Etrangères. A chaque voyage qu'il a fait sur le continent dans le but de rencontrer un souverain étranger, le roi Edouard s'est fait accompagner de Sir Charles. Il n'est pas membre du cabinet, et un membre du cabinet peut seul prendre des engagements au nom du gouvernement.

"Cela naturellement, n'empêche pas les représentants de deux pays amis de discuter des questions qui intéressent ces deux pays.

"L'attitude amicale que la France a prise au sujet de la conférence est expliquée par le fait que la France a été parfaitement renseignée sur le but de l'entrevue avant que le roi Edouard décidât de rencontrer l'empereur Guillaume."

Un bon patriote.

Danville (Illinois), 17. — La convention républicaine du dix-huitième district congressionnel de l'Illinois, a choisi hier l'hon. Joseph Cannon le speaker de la chambre des représentants candidat au congrès pour son dix-huitième terme consécutif. C'est la dix-septième fois que M. Cannon est choisi par acclamation. Le plus grand enthousiasme a régné à la convention, en vue surtout de la candidature probable de M. Cannon à la présidence des Etats-Unis. M. Cannon n'avait pas l'intention de lancer à cette convention sa candidature à la présidence, mais la pression exercée par ses partisans a été si forte que l'on n'a pas tenu compte de ses désirs.

Les partisans de M. Cannon dans son district vont probablement demander à la convention d'Etat de le supporter comme candidat à la présidence, mais il y a lieu de croire que la convention refusera de se prêter à ce jeu.

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE"

Jouit d'une Estime et d'une Popularité qui va CONTINUELLEMENT et RÉGULIÈREMENT en AUGMENTANT et le MONDE CIVILISÉ TOUT ENTIER l'accepte maintenant comme possédant toutes les propriétés d'une EAU de TABLE IDÉALE et PARFAITE.

LA QUESTION DES BALKANS

LES TROUBLES ENTRE GRECS ET BULGARES PRENNENT DE SERIEUSES PROPORTIONS.

Londres, 17. — Les rapports reçus au Foreign Office confirment pleinement le caractère sérieux des troubles survenus entre les Grecs et les Bulgares. On croit que le gouvernement bulgare fait tous les efforts en son pouvoir pour empêcher les rencontres entre les deux partis, bien qu'il n'y ait guère réussi jusqu'ici.

—"Il n'y a qu'un moyen de mettre fin à ces excès, a dit hier un fonctionnaire du Foreign Office. C'est le règlement final de toute la question macédonienne, auquel la Grande-Bretagne travaille incessamment.

"Les chances de succès semblent meilleures que jamais, et les Puissances commencent à comprendre que les propositions de la Grande-Bretagne, relativement à la réforme dans les finances sont la seule solution de la question. La Grande-Bretagne a eu depuis quelque temps l'appui de la France et de l'Italie, et à cette liste on peut maintenant ajouter la Russie.

"Le secrétaire aux Affaires Etrangères Sir Edward Grey, vient d'adresser une note à la Porte déclarant que les deux dernières notes de celle-ci, relatives à l'augmentation de trois pour cent dans les droits de douane n'était pas acceptable, et que la Grande-Bretagne discutait actuellement la question avec les autres Puissances.

"Ce que la Grande-Bretagne suggère, c'est que, avant que les Puissances consentent à une augmentation des droits de douane, elles obtiennent l'assurance que la Turquie en consacrera le revenu à opérer des réformes en Macédoine."

Le fonctionnaire en question déclare de plus que les récentes attaques contre les Grecs n'ont été que des représailles pour les attaques faites par les Grecs contre les Bulgares en Macédoine et que ces troubles ne cesseront que lorsqu'on aura rétabli l'ordre dans les Balkans.

VACCINEZ VOS ENFANTS

LE REGLEMENT SUR LA VACCINATION OBLIGATOIRE SERA RIGOUREUSEMENT APPLIQUE POUR LA RENTREE DES CLASSES.

Maintenant qu'on est à la veille de la rentrée des classes, le bureau municipal d'hygiène s'occupe de la vaccination des enfants.

On est bien décidé à appliquer vigoureusement le règlement municipal, obligeant les parents à faire vacciner leurs enfants ou à produire un certificat de médecin, et qui défend aux principaux et professeurs d'admettre les élèves non-récemment vaccinés et n'ayant pas de certificat de médecin.

Le règlement défend aussi aux médecins complaisants d'accorder de faux certificats, sous peine d'une amende de pas plus de $40 ou d'un emprisonnement de pas plus de deux mois, pour chaque offense.

Le bureau des médecins vaccinateurs municipaux, à l'Hôtel-de-ville, sera ouvert à partir de lundi, 20 août, tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, jusqu'au 1er septembre. Tous les enfants qui n'ont pas été vaccinés devront se présenter à cette époque et ceux qui le sont, mais qui n'ont pas leur certificat, devront aller en obtenir un, s'ils veulent être admis dans les écoles de la ville. Il est en effet bien entendu que pas un enfant ne sera admis à fréquenter une école, sans avoir obtenu le certificat exigé par la loi.

Depuis 1901 au-delà de 70,000 personnes ont été vaccinées à Montréal.

L'HORLOGE AU COU

Le chef de police d'une ville américaine introduit un étrange système dans son corps d'agents.

Somerville, N. J., 17 — Le chef Brown, de la police de cette ville, a donné l'ordre à tous les agents de porter au cou une grande horloge. Une horloge semblable sera à poste fixe sur chaque circuit parcouru par un agent, et toutes les demi-heures l'agent devra aller à cette horloge et régler d'après elle sa propre pendule. Chaque mouvement sera enrégistré sur un disque spécial.

Le chef Brown croit que c'est le seul moyen de s'assurer si les agents font un bon service pendant la nuit ; mais les agents ne voient pas cela du même oeil et ils menacent tous de démissionner plutôt que de se promener avec toute une horlogerie dans le dos.

Salsepareille de Hood guérit maladies de dos, de reins et de foie. (1)

Pianos et Orgues à Bon Marché

STODDART, splendide piano carré à six octaves, $2.00 comptant et 50c, par semaine. $35.00

BELL, bel orgue à huit jeux, jolie caisse en noyer, $5.00 comptant et 75c par semaine $55.00

MASON & HAMLIN, très bon orgue à cinq octaves et cinq jeux, splendide tonalité, $4.00 comptant et 75c par semaine. . . . $60.00

HAZELTON, beau piano carré à 7¼ octaves, parfaitement garanti, bon son, $5.00 comptant et $1.00 par semaine. $99.00

SHERLOCK MANNING, orgue de chapelle remarquablement beau, 15 jeux, très puissant et varié, presque neuf, et ayant coûté $200.00 Conditions : $10.00 comptant et $5.00 par mois. Prix d'occasion. . . . $125.00

W. G. VOGT, splendide piano carré, 7¼ octaves, magnifique caisse sculptée, quatre coins ronds, jolie tonalité, ayant coûté $600.00. Conditions : $10.00 comptant et $5.00 par mois. Prix d'occasion.. $145.00

LINDSAY, très beau piano droit, 7¼ octaves, caisse en noyer, trois pédales, n'ayant servi que trois mois. Conditions : $10.00 comptant et $6.00 par mois. $251.00

HEINTZMAN & CO., superbe piano droit par ce fameux fabricant, n'ayant servi que quelque temps dans des concerts ; il ne peut être distingué d'un neuf. Conditions : $25.00 comptant et $3.00 par mois $307.00

C. W. LINDSAY
LIMITED,
512 rue Ste Catherine Ouest.
242—2

Composé à la racine de cotonnier de Cook

Le grand tonique utérin et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force— No 1 $1.00 ; No 2. 10 degrés plus forte $3.00 ; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit. Adresse :

The Cook Medicine Co, — Toronto, Ont
(1) g

ST FRANCOIS MONTMAGNY

La fenaison est en partie terminée, et le foin a donné un rendement assez considérable ; malgré qu'il ait souffert de la sécheresse, la qualité est supérieure à l'année dernière. Nos cultivateurs ont eu une température très agréable pour faire ce travail.

—La pluie de samedi dernier a fait un grand bien à la végétation, elle était accompagnée du tonnerre, qui est tombé sur la maison de M. Victor Vachon, est entré par la cheminée, a brisé le poêle, et a fait des dommages pour une dizaine de piastres.

—Treize élèves du couvent de la Congrégation ont obtenu leur diplôme au bureau central des Examinateurs de la province. Ce sont pour le diplôme académique, et avec distinction : Mlles Marie-Alma Bouthiller, Marie-Anna Létourneau, fille de M. Jos. Létourneau, et Alexina Boulet.

Pour le diplôme modèle: Mlles Fortunate Roy, Alexandrine Mercier, Claudia Roy, Ludivine Roy. Pour le diplôme élémentaire: Mlles Daria Boulet, Eva Lachance, Joséphine Laflamme, Alphéna Latulippe, Malvina Côté, Elmina Marceau. Nos félicitations à ces demoiselles ainsi qu'aux Révérendes Soeurs qui les ont si bien préparées.

—Dlle Philomène Rousseau, domiciliée chez son frère, Antoine Rousseau, s'est fracturé le poignet gauche en tombant d'un escalier. Le Dr Vézina appelé en toute hâte, réduisit la fracture.

—Il y a beaucoup de visiteurs dans la paroisse. Voici: dans la famille Martineau, Mme Babin, de Montréal; Mlles Vézina, de Québec, chez leur oncle, la Dr Vézina.

—Mme Nazaire Corriveau et ses deux fils, de Maisonneuve, jouissent de l'hospitalité de Mme Naz. Picard, mère de Mme Corriveau.

—Mme Philibert Guenette, de Montréal, et Mme H. Théberge, de St Raphaël, sont les hôtes de leur père, M. Jos. Martineau.

—M. Alphonse Boulet et sa dame et sa petite famille, de Québec, sont en visite chez M. Philias Boulet, ainsi que Mlle Mélina Côté, de Montmagny.

—Mlle E. Sirois, de Fitchburg, Mass., passe la saison chez sa grand-mère, Mme Vve Hypolite Sirois.

—Mme Alphonse Blais et ses enfants, de Thetford, ainsi que Mlle Ryan, sont toujours bien accueillis par la famille Prudent Blais et par les amis.

LE FROMAGE CANADIEN

Il en a été hier longuement question dans une cour de police de Londres.

Londres, 17. — Un individu comparaissait en cour de police de Guildhall, hier, accusé d'avoir volé 50 meules de fromage canadien.

L'un des témoins est venu jurer qu'il est impossible de reconnaître le fromage canadien s'il vient à perdre de sa qualité, tandis qu'il est très facile de le distinguer des autres, lorsqu'on l'emporte des quais en parfaite condition.

On n'a pas même besoin dans ce dernier cas de recourir à la marque de fabrique. Tout va alors par le goût et l'odeur.

C'est une habitude chez nombre de marchands de placer du fromage de qualité inférieure dans des boîtes portant les étiquettes de hautes marques. Les consommateurs sont bien souvent anxieux de se procurer du fromage du Canada, mais il faut se demander si c'est bien celui-là qu'on leur sert.

Echos Mondains

Le 21 août, à 8 hrs a. m., sera béni dans la chapelle particulière de Monseigneur le Métropolitain, le mariage de M. Roch Z. Bauine, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, avec Mlle Frideline Cadieux, de Westmount, autrefois de Saint-Eugène, Ont.

× × ×

On annonce pour les premiers jours de septembre le mariage de M. Laurent Rousseau avec Mlle Marie-Louise Martin.

× × ×

Pour le 21 août, le mariage de M. Xavier Bouchard avec Mlle Clara Brochu.

× × ×

Pour le 8 septembre, le mariage de M. Adolphe Trouillard avec Mlle Rosanna Prosperi.

× × ×

Pour le 20 août, à l'église de Notre-Dame de Grâce, le mariage de M. Alph. Savage avec Mlle Rose-Anna Marleau.

× × ×

Le concert donné hier soir par le cercle de la Gaieté, à la villa Bastien, à Ahuntsic au profit de l'église que cette nouvelle paroisse veut ériger dans l'intéressant petit village, a été un succès. L'esprit d'organisation de M. Treffié Bastien, la délicate bonté de Mlle Berthe, l'aimable gaieté de Mlle Alice, ses filles, l'intelligente amabilité de M. Avila Gauthier, son neveu, l'hospitalité toute biblique de sa famille ont beaucoup contribué à ce succès. Les centaines de personnes présentes se sont retirées enchantées de la soirée délicieusement passée sur les bords de la pittoresque rivière des Prairies. Les amateurs qui ont bien voulu donner leur concours méritent les plus vives félicitations.

× × ×

A un pique-nique donné à Chateauguay par des jeunes gens de Saint Constant assistaient : Mlles V. Langevin, F. Bourdeau, L. Lanctôt, T. Fyfe, F. Bourdeau, M. Fyfe, C. Lanctôt, M. Hébert, A. Colpron, MM. O. Lalonde, J. Matte, J. Longtin, J. Robidoux, E. Leroux, C. Bourdeau, A. Bourdeau, M. Robidoux et J. Hébert.

× × ×

Après avoir visité New York, Boston et autres villes des Etats-Unis, M. Joseph V. Dumoulin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, est de passage chez sa mère, Mme veuve Dumoulin, de la rue Sainte-Elisabeth. Il part ce soir pour Winnipeg, passant par Chicago.

× × ×

Mme L. Poissant et Mlle Sylvia Poissant, de Lac Supérieur, sont à Montréal depuis plusieurs semaines chez leur mère, Mme Dumoulin, de la rue Sainte-Elisabeth. Elles retourneront la semaine prochaine.

× × ×

M. Thos. A. Dionne, de Montréal, est parti pour un voyage d'une quinzaine à la Malbaie et la Rivière du Loup.

× × ×

Mme Ernest Demers, de la rue Saint-Hubert, est revenue à Montréal, après avoir passé une quinzaine à Chambly Canton, chez Mlle Wilfrida Moreau.

× × ×

M. et Mme Alphonse Fiset sont partis pour huit jours à Saint-Cuthbert chez M. Fiset, leur père.

× × ×

Le Dr Vadeboncoeur, dentiste, rue Saint-Hubert, passe l'été avec sa famille à Saint-Zotique. Il vient à son bureau trois fois par semaine.

× × ×

M. le chef de police Berthiaume, de Saint-Hyacinthe, ainsi que le shérif Borduas, du même district, étaient de passage ici hier, pour régler certaines affaires touchant la célébration de la fête du travail à Saint-Hyacinthe.

× × ×

Mademoiselle Juliette LeSage est de retour d'une vacance à la Pointe-aux-Trembles.

× × ×

Mademoiselle Rosa Barbeau de Laprairie, est à Montréal, chez Mlle Rosa Brousseau de la rue St André.

× × ×

Mme J. Wilfrid Pilon, avocat, est partie hier pour un voyage de trois semaines, chez des parents à Woonsocket, R.I., Provindence, et New-York.

× × ×

Mme S. Roussel, de Woonsocket, est à Montréal, depuis quelques jours chez M. J. Bumbray, échevin.

× × ×

Mesdemoiselle Pharon et messieurs J. C. Bernard, C. Verrault, étaient dimanche, chez Mesdemoiselles Renaud, à St Eustache.

× × ×

M. et Mme Adolphe Provencher, M. et Mme O. St Germain sont partis pour une quinzaine à Old Orchard Beach.

× × ×

Mlle Rosa Brosseau est de retour de son voyage dans le Nord, chez son oncle, Monsieur Alphonse Bellefleur, La Minerve, comté Labelle.

× × ×

Mad. Wilfrid Cloutier et son fils Lorédan, sont de retour d'un séjour à Dorval, chez Monsieur Benjamin Lefebvre.

× × ×

M. Jules Jarry, et Mlle Annette Jarry, de l'Assomption, sont partis pour quelques semaines à St Pascal, St Pie et St Hyacinthe.

× × ×

Mademoiselle Rose Bélanger, institutrice, est revenue, dimanche dernier de Malone, New-York.

× × ×

Mme Narcisse Boyer de la Ville St Paul, est partie avec sa jeune fille Alma pour une quinzaine de jours à Saint-Ambroise, chez l'abbé Cléroux.

× × ×

Mme Oscar Maccabé est partie pour une quinzaine de jours à la Lavaltrie, chez son oncle.

× × ×

M. Geo. Case de White Hall, New-York, est chez Mme J. Deslongchamps de l'avenue Christophe Colomb.

× × ×

Monsieur Albert Falardeau passe une huitaine à Sainte-Marguerite.

× × ×

M. et Mme Az., Guimond, de Montréal, et leur fille sont depuis une quinzaine, à St Timothée, chez M. D. Durocher.

× × ×

Madame Camille Chapleau est de retour d'un séjour d'un mois à St François de Sales.

× × ×

Mademoiselles Alma Michaud, de la Pointe St Charles, est partie pour Cacouna, Québec et sera de retour dans une quinzaine de jours.

× × ×

M. A. O. Rondeau, avocat, est de retour d'un voyage à St Marcel.

× × ×

M. H. Poitras, Mme Poitras et leur fille sont à Québec chez M. Caouette, où ils passeront trois semaines.

× × ×

Mlle Blanche Mayer et son frère de la rue St Denis, ont passé une huitaine à St-Hyacinthe. Ils descendront à Québec avec leur soeur Mme Archambault, où ils passeront quinze jours.

× × ×

Mademoiselle Alice Lajoie, de St-Hyacintre est à St-Hilaire, pour quelques semaines.

× × ×

Mademoiselle Blandine Hurteau, de la rue Saint-Denis, est partie ce matin, pour un voyage de plusieurs jours à Détroit, Mich., Elle se retirera au couvent des Soeurs de Jésus Marie, où l'une de ses soeurs est religieuse.

× × ×

Mlle Marguerite Hamel, de la rue Saint-Hubert, est de retour d'un voyage de quinze jours dans le bas du fleuve.

× × ×

Mlle Bertha Allen, de la rue Saint-Denis, est de retour d'un voyage d'un mois dans le bas du fleuve.

M. Henri Payette, de l'Ave. de l'Hôtel-de-Ville, est parti hier soir pour le Texas où il passera quelques mois.

× × ×

Mademoiselle Berthe Denault, de la rue St-Denis est pour quelques jours à Coteau Landing, chez Madame Dr Sylvestre.

× × ×

M. Noel Racette, de Villeray, est à St-Calixte pour quelques jours.

× × ×

Mlles Malvina, Eugénie Domsuard, Montréal, passent une semaine à Ste Monique chez leurs amies, Mlle M. E. Piché.

× × ×

Mlle Jessie Beaudet, de Lévis, est pour quelques jours à Arthabaskaville, chez Mme veuve F. X. Beaudet et à Victoriaville chez Mme Alexandre Julien.

× × ×

Mme Roy, Mlle Marthe Roy, George E. Roy et Alfred N. Roy, étudiant, de Wateroliet, N.-J.; Mme Lépine, de Cohoes, N.-Y.; Mme Vau, de Albany, N.-Y., et René N. Bernard, de Providence, R.I., étudiant en médecine à Brown University, après un séjour de deux semaines à Ste Anne de Beaupré sont à Montréal chez leur cousin, M. Michel Bourdon, de 434 rue Wolfe.

× × ×

Mlle Zodia Séguin, de la rue Fabre, est aux Etats-Unis pour une quinzaine de jours.

× × ×

Mme Aldéric Latour, Mme Alphonse Latour sont en voyage à Champlain pour une semaine chez M. Auguste Larue.

× × ×

Mlles A. R. Brault, M. Caron et D. Lebire, de Ste Martine, sont de passage à Valleyfield chez leurs amies, Mlles Demers et Desparois.

× × ×

Mlle D. Madore, de St Henri de Montréal, a passé la journée de dimanche dernier à la Pointe-Claire chez Mlles Charlebois.

× × ×

M. W. Tourigny, surintendant de la Cie des Tramways électrique de Lewiston, Maine, Mme Tourigny, leur fils Conrad, sont à Montréal chez leurs amis, MM. Leprohon.

× × ×

Mlle Aurore Dionne passera quelque temps à la Pointe-aux-Trembles, chez Mlle Dubreuil."

× × ×

Mme et Mlle Blanchard sont de retour de Chambly où elles ont passé un mois.

× × ×

Les amis de Mlle Florida Valiquet, de la rue St Chs-Borromée, lui ont causé une agréable surprise hier soir en se rendant nombreux chez elle à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

× × ×

Mlles Rose et Fabiola Brunet, de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, sont en promenade à la Ville St-Paul.

× × ×

Mlle M. Rodier, directrice de l'académie Ste Hélène, de la rue Dorchester, est de retour de Ste Anne de Bellevue où elle a passé quelques jours chez des parents.

× × ×

M. P. Payette, assistant-surintendant de la compagnie d'assurance Metropolitaine, à Montréal, est venu passer quelques jours à Québec où il est l'hôte de M. Théo. P. Bourgeois, surintendant de cette même compagnie à Québec.

Vous ne tenez pas N'est-ce pas

à la faiblesse de coeur pendant les chaleurs.

Il vaut bien mieux n'en être pas affligé.

Supposons que vous abandonniez le Café pour prendre

POSTUM

"Il y a une Raison."

A QUEBEC

A SPENCER WOOD — ACCIDENT FATAL — ON REPECHE LE CADAVRE DE Melle CLEMENT — GROSSE POURSUITE — LE CROISEUR "DOMINION", ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 17. — Ainsi que nous le disions hier, Sir Wilfrid Laurier a déjeuné hier midi à Spencer Wood avec Sir L. A. Jetté, lieutenant-gouverneur. Voici les noms des autres invités: l'amiral Boué de la Peyrère, le capitaine de vaisseau Sourrieu, commandant le "Desaix", et madame Sourrieu, le capitaine de vaisseau Gervais, commandant le "Jurien de la Gravière", le lieutenant de vaisseau M. le vicomte de Meynard et madame la vicomtesse de Meynard, le lieutenant Guépin, aide-de-camp de l'amiral M. du Chayla, aspirant, M. l'abbé Lestrade, aumônier, l'hon. M. Gouin, M. A. Kleczkowski, consul général de France, M. et madame Gustave Grenier, madame R. L. Roliand, M. le docteur et madame Grondin, M. Henri Laurier, le major H. C. Sheppard, A. D. C.

—Un accident fatal est arrivé hier à un ouvrier employé à la construction de la digue des Marches Naturelles, dans la rivière Montmorency. Charles Boutet, âgé d'une cinquantaine d'années, travaillait à une hauteur de 70 pieds lorsqu'il a perdu son équilibre. Dans sa chute, le malheureux s'est fracturé un bras et s'est aussi fait des lésions internes. Il a été transporté chez lui, à Sa Grégoire, où il a reçu les soins des docteurs Larue et Beaublen. Il a expiré hier après-midi.

—On a enfin repêché le cadavre de Mlle Annette Clément, de Montréal, qui s'est noyée dimanche dernier à St Laurent de l'Ile d'Orléans. Les marins du "Savoy", yacht de M. Menier, qui était en route pour Anticosti, l'ont recueilli en passant vis-à-vis de Berthier.

Le coroner Gosselin a tenu une enquête.

—Le "Minto", steamer du gouvernement, est parti hier après-midi pour une croisière sur les côtes nord et sud. Il y avait à son bord MM. Parent, ingénieur en chef du département de la Marine à Québec, Halcott et Noble, d'Ottawa, et A. Beauchemin, de Québec.

—Le programme des régates qui auront lieu samedi prochain au lac St-Joseph a été préparé et sera très attrayant. Le voici :

1—Course à deux canots, ½ mille.
2—Course avec obstacle, 300 verges
3—Course en canot, deux rameurs, ½ mille.
4—Courses de dames, à deux rameuses, ¼ mille.
5—Course en canot, simple aviron, ¼ mille.
7—Courses en canot, 4 avirons, ½ mille.
8—Course à la nage, 1-8 mille.
9—Course à 2 canots un monsieur et une dame, ½ mille.
10—Lutte sur l'eau.

Les Nos 1, 2, 5 et 7 sont pour les canots de courses.

Les Nos 3, 4 et 6 sont pour les embarcations de plaisance.

—M. William Vincent, marchand de cette ville, a fait cession de ses biens à la demande de la maison John Fisher Son and Co., de Montréal, porteur d'une créance de $228.

—Nos lecteurs se rappellent l'accident arrivé il y a quelques semaines à un débardeur nommé William Sadler qui fut électrocuté pendant qu'il était à l'emploi de la "Canadian Import Company". Cette compagnie est aujourd'hui poursuivie en dommages par la veuve de Sadler. Cette dernière, tant en son nom qu'au nom de ses enfants mineurs, réclame $10,000.

—Le major DuPlessis a fait hier et aujourd'hui l'inspection du 6me régiment de Lévis.

—On avait annoncé pour hier l'arrivée du croiseur anglais "Dominion". Les dernières dépêches anoncent qu'il n'a quitté la Baie des Chaleurs pour Québec qu'hier matin. Le "Dominion" ne sera donc pas à Québec avant demain.

ECURIES INCENDIEES

Les pompiers du Nord de la ville et de Saint-Louis du Mile-End ont été appelés hier soir, vers 10 h. 30, à la maison du Mi-Chemin, tenue par Lawrence Keegan, sur le chemin du Sault au Récollet. Le feu avait pris dans l'écurie et, quand les pompiers arrivèrent, s'était communiqué aux autres communs et à l'écurie de M. Joseph Marion, maraîcher. Tout était déjà brûlé, mais on réussit à protéger l'hôtel et la maison. Les chevaux et les bêtes à cornes avaient été sauvés au commencement de l'incendie.

On ne connaît pas la cause de cet incendie qui a causé pour environ $1,500 de dommages.

ON DEMANDE DES RAPPORTS

Les autorités du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien ont été notifiées aujourd'hui de Washington par la commission du commerce de faire rapport, le 1er septembre au plus tard, du nombre total de wagons de fret en exploitation le 10 août pour le commerce entre les divers Etats, ainsi que du nombre des wagons munis de freins à air comprimé.

QUARTIER OUEST

Des électeurs du quartier Ouest demandent à M. George Maybury de se présenter à l'élection qui aura lieu pour donner un remplaçant à feu l'échevin Carter. On ne sait pas encore si M. Maybury acceptera.

LES RECLUSES D'ACTON VALE

Trois vieilles sœurs vivent isolées pendant 17 ans dans une maison

ENTIEREMENT CLOSE

L'aînée meurt le 8 février 1905 et son corps, pétrifié, est parfaitement conservé.

MYSTERE ECLAIRCI

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Acton Vale, 17 — Une certaine émotion s'est emparée de notre population, il y a quelques jours, lorsque le coroner du district, M. Gauthier, accompagné du Dr Daignault, fit une descente dans une maison isolée et mystérieuse habitée depuis dix-sept ans par trois vieilles filles, trois sœurs sexagénaires, Mlles Lafontaine.

Il y a dix-sept ans environ, Mlles Lafontaine achetèrent un terrain près les mines, sur lequel se dressait une petite maison de bois dans laquelle elles se barricadèrent littéralement.

Elles vivaient d'une petite rente

Arménie Lafontaine, à l'âge de 25 ans, décédée le 8 février, dont le corps est en bon état de conservation.

qu'elles possédaient en commun et du produit de leur jardin qu'elles cultivaient du mieux qu'elles pouvaient. Quoique très intelligentes, elle ne se mêlaient jamais aux autres habitants, et leur réclusion, leur taciturnité les désignait à l'attention publique. Quelques personnes peu charitables, mais surtout les gamins les molestaient soit lorsqu'elles allaient au marché à tour de rôle, soit lorsqu'elles se rendaient ensemble à l'église.

Pour éviter les quolibets et même parfois les injures, elles résolurent de s'isoler complètement du monde dans leur petit domaine, et, depuis bien des années, c'est à peine si on les entrevoyait à de rares intervalles, car elles avaient renoncé à aller à l'église.

Le 8 février 1905, l'une d'elles, l'aînée, Arménie, mourut, on ne sait trop de quelle maladie. Mais sa mort n'a été connue que ces jours derniers. Dans le public on l'ignorait, mais on avait cependant remarqué que deux des recluses seulement se montraient de temps en temps, et de loin, aux regards des curieux.

Il n'en fallut pas davantage pour donner naissance à des bruits divers, tous plus sinistres les uns que les autres. Ces bruits finirent par devenir tellement étranges, que l'autorité résolut de tirer la chose au clair, et c'est pour cela que le coroner, accompagné d'un médecin se rendit à la demeure des recluses volontaires.

Arrivé sur les lieux, ces messieurs reçurent les déclarations des deux survivantes qui ne firent aucune difficulté pour déclarer que leur sœur aînée était morte. Elles dirent qu'elles avaient gardé son corps dans un hangar pendant quelques mois, puis qu'elles l'avaient enterré à quelques pouces sous le sol, dans une bière qu'elles avaient elles-mêmes fabriquée.

De temps à autre, elles dégageaient la terre friable qui recouvrait le cercueil, ouvraient celui-ci et contemplaient le cadavre de leur sœur, qui se trouvait dans un état de parfaite conservation.

Le coroner pria les sœurs de lui montrer le cadavre, et celles-ci se rendirent à son invitation sans la moindre difficulté.

Le coroner et le docteur trouvèrent un cadavre à peu près pétrifié, très reconnaissable et aussi parfaitement conservé que possible. Puis les survivantes fournirent à ces messieurs des explications très nettes qui écartaient toute idée de mort violente ou prématurée. L'enquête fut faite très minutieusement, et sa conclusion fut qu'on se trouvait en présence d'une mort naturelle. Les trois sœurs avaient vécu dans une retraite étrange, mais rien ne put être relevé à leur charge. Tout indique au contraire qu'elles étaient parfaitement unies et que la bizarrerie de leur caractère s'expliquait d'une part par leur timidité et de l'autre par les attaques inconsidérées dont elles avaient été l'objet de la part des gamins.

Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de faire enterrer le cadavre dans le cimetière catholique ou dans le cimetière protestant, puisque la défunte et ses sœurs ne pratiquaient aucune religion, on laissa le corps dans sa propriété, mais à la condition que ses sœurs lui creusent une fosse de profondeur normale et qu'elles cessent de le déterrer périodiquement pour se repaître de la vue de la morte. Ce à quoi les deux sœurs consentirent.

Votre correspondant a vu ces deux vieilles demoiselles, dont l'une est âgée de 65 ans, et l'autre un peu plus jeune de quelques années. Elles n'ont fait aucune difficulté pour répondre à nos questions, non plus que pour se laisser photographier. Ce sont elles qui nous ont raconter leur histoire que nous résumons plus haut en quelques lignes.

En plus des portraits des deux sœurs survivantes, nous publions celui de la défunte à l'âge de vingt cinq ans.

Cette affaire, qui a causé un certain émoi dans la paroisse, est maintenant expliquée de la façon la plus naturelle. Il est probable qu'après cette enquête, toute manifestation d'hostilité cessera à l'égard de ces pauvres vieilles.

BRILLANTE FETE A AHUNTSIC

LE CONCERT-PROMENADE DE LA VILLA BASTIEN EST COURONNE D'UN ECLATANT SUCCES.

La population d'Ahuntsic et les citadins en villégiature à cet endroit peuvent à juste titre être fiers du succès de la fête d'hier soir. Il a même dépassé l'attente des organisateurs, et le concert promenade du 16 août 1906 restera dans les annales d'Ahuntsic comme l'une des fêtes les plus brillantes et des mieux réussies dont ce joli petit village ait été le théâtre. Grâce aussi aux recettes provenant de cette soirée, l'on pourra bientôt voir s'élever à Ahuntsic une élégante petite chapelle où la population pourra aller accomplir ses devoirs religieux.

De bonne heure hier soir, les visiteurs venant de Montréal, Ste-Rose, la Pointe-Claire, et toute la société fashionable d'Ahuntsic se rendaient à la Villa Bastien, en face du fleuve. La vaste vérandat du coquet manoir de M. Trefflé Bastien, ex-échevin de Montréal avait été transformée en théâtre.

Sur cette scène défilèrent tour à tour des chanteurs fameux comme Francis Archambault, la célèbre basse applaudie sur les deux continents ; Mlle Adrienne Lablle, M. J. E. Monday et M. V. Daoust; des comédiens comme M. Eugène Bastien et Ulric Bastien; des acteurs et des actrices comme MM. Théo Lanctot, Avila Gauthier, Donat Handfield, Georges Defoy, Louis Parizeau, Hector Quévillon, Lionel Lavigne, Mlles Berthe, Alice, Anna, Hortense, Alma, Germaine Bastien, Jeanne Defoy, Marguerite Painchaud, Béatrice Stanton, etc.

La aussi se fit entendre la fanfare des Zoulous-Patagons, composée des musiciens suivants : MM. Géral Barsalou, Lionel Barsalou, René Joubert, L. Joubert, J. Joubert, J. Gibeault, Paul Normandin, Louis Normandin, Roch Normandin, Théo Lanctot.

Les accompagnateurs étaient Mlles Marguerite Labelle, Rita Lanctot et Rosa Raymond.

Ce fut sur cette scène également que M. Trefflé Bastien, ex-échevin de Montréal, donna à la lanterne magique la plus jolie série de vues possible.

Le public des spectateurs était très élégant et passa une charmante soirée.

Tous les artistes méritent de chaleureuses félicitations et furent fort applaudis.

Somme toute, succès complet et très complet. Nos félicitations au cercle "La Gaieté", organisateur de la fête. Félicitations aussi à M. Bastien et à sa famille pour leur généreuse idée et le talent qu'ils ont mis à la faire réussir et félicitations à M. L. H. Painchaud qui a rempli avec tant de tact et d'habileté la charge délicate de maître de cérémonies.

DECHIRURES D'UNE ARTERE

Un homme manque de trépasser à la suite d'un accident.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rutland, Vermont, 17 —Fred. Degree, de cette ville, a failli mourir hier, saigné à mort. Il tomba du haut d'un escalier et se fractura une jambe. Un fragment d'os déchira une artère et le sang se mit à couler à flots. On espère aujourd'hui qu'il recouvrera la santé quoiqu'il soit bien affaibli par la perte de sang.

Pique-Nique au Parc Riverside, au bénéfice des employés du Parc, dimanche et lundi, 19 et 20 courant, avec un programme d'attractions, des plus nouvelles. Belle tombola avec au-delà de 500 prix. Ludi soir, M. Louis Henrichon pompier à Maisonneuve et considéré comme l'un des hommes le plus fort de Maisonneuve donera un exhibition de tours de force.

ARISTIDE CHAGNON,
Organisateur.

r 242-2

LA GREVE AUX LAMINOIRS

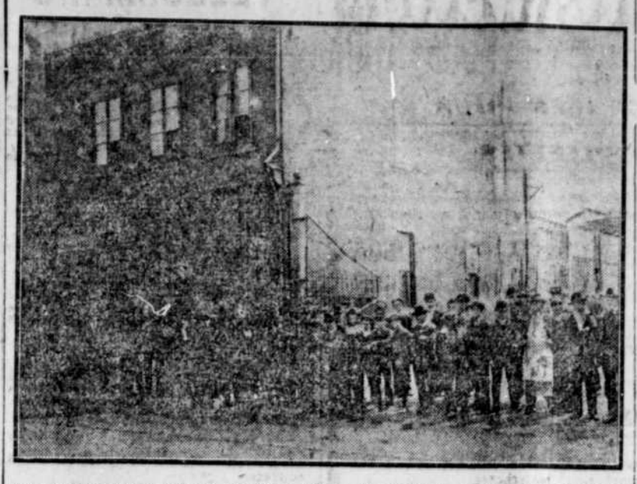

PHOTOGRAPHIE D'UNE PARTIE DES EDIFICES DES LAMINOIRS MONTREAL (MONTREAL ROLLING MILLS) RUE NOTRE-DAME, FAISANT VOIR UN GROUPE D'OUVRIERS QUI CHOMENT ACTUELLEMENT.

Il existe depuis hier midi, aux ateliers du Montreal Rolling Mills (laminoirs) rue Notre-Dame, un certain différend entre patrons et ouvriers au sujet du mode de paiement des salaires. Le nombre des ouvriers qui chômaient cet avant-midi, se tenant aux abords de l'usine, était d'environ trois cents, se recrûtant tous parmi les soudeurs de tuyaux et les galvanistes. Ils déclarent que la paye qui devrait se faire régulièrement tous les deux samedis traîne généralement une couple de jours étant donné qu'on ne commence à payer que les 1er et 15 de chaque mois; or, comme il y a près de deux mille hommes qui travaillent à ces usines, il se produit des retards qui causent une foule d'ennuis à ceux des deux départements plus haut mentionnés qui attendent leur argent. Ils demandent que la paye soit préparée d'avance et que l'on commence à la distribuer aussitôt de façon à ce que le samedi, chacun soit en possession de son argent.

Les ouvriers mécontents affirment aussi que tous les trois mois, la paye avec le système actuel se trouve à reculer d'un samedi, ce qui est encore à leur désavantage.

A midi, aujourd'hui, une délégation de cinq grévistes devait rencontrer le vice-président et gérant-général, M. William McMaster, dans le but de discuter la situation ; mais au moment d'aller sous presse on nous informe que les choses en sont encore au même point qu'elles étaient ce matin.

Les hommes se disent déterminés à résister jusqu'au bout pour obtenir le redressement de leurs griefs.

Les travaux dans les départements où les tuyaux sont soudés et galvanisés sont complètement paralysés et c'est l'opinion générale parmi les grévistes que la compagnie ne pourra résister bien longtemps sans nuire considérablement à ses affaires. La police se tient sur les lieux en cas de besoin ; mais jusqu'à présent, les ouvriers se sont contentés de manifester paisiblement. Il se pourrait fort bien que l'affaire s'arrange d'ici à demain matin.

Aux bureaux de la compagnie on n'a pas jugé à propos de se déranger pour fournir des renseignements à notre représentant. On s'est contenté de nier qu'il y eut grève en ce moment.

MAUVAIS FILS

APRES AVOIR VOLE $900 A SON PERE, LE JEUNE HENRI BOURASSA, DE VALLEYFIELD, SE SAUVE A NEW-YORK, D'OU IL S'EMBARQUERA POUR L'EUROPE.

Samedi dernier, nous annoncions qu'un jeune homme du nom de Henri Bourassa, était disparu de Valleyfield, emportant avec lui la somme de $900, appartenant à son père, M. Julien Bourassa, hôtelier bien connu et très respecté de la popoulation de l'endroit.

Cette nouvelle n'a pas surpris outre mesure ceux qui connaissent le jeune malheureux; car il n'en était pas à ses premières années dans le métier du vice. Henri Bourassa a déjà fait un séjour au pénitencier de Saint-Vincent de Paul et il a aussi fait la conaissance des noirs cachots de la république voisine, toujours à cause de la triste manie qui le pousse au vol.

Le jeune Bourassa était seul au bar, le jour du vol, alors que les membres de sa famille profitant de la belle température étaient allés faire une promenade en voiture.

Il conçut aussitôt le projet du vol et, se glissant jusqu'à la chambre de ses parents il en enleva, sans remords, la somme de $900, qui s'y trouvait, puis disparut aussitôt qu'il put sans trop éveiller les soupçons.

En pénétrant dans sa chambre, Mme Bourassa s'aperçut vite que cette pièce avait été visitée par un voleur. Elle donna aussitôt l'alarme; mais le voleur avait disparu.

La police de Valleyfield avertie commença d'actives recherches; mais découvrit bientôt que le jeune Bourassa, sur qui pesait les soupçons, avait pris la route de la métropole du Canada .

Les agents de la sûreté de Montréal se mirent aussitôt à l'oeuvre pour arrêter le fugitif; mais sans succès.

C'est à un détective spécial dont l'habileté est bien connue que revient l'honneur d'avoir découvert la retraite du jeune malheureux à Coney Ieland, New-York.

Le flair de l'habile limier se trouve prouvé; car aux dernières nouvelles nous apprenons que Bourassa a écrit à un ami, parent de sa famille, lui disant qu'il était à Coney Island et qu'il se disposait à prendre le premier paquebot à destination pour Paris.

Le père du malheureux, mis au courant des faits par le détective, n'a pas cru devoir poursuivre son malheureux fils, qui, jusqu'à nouvel ordre, jouira de toute sa liberté.

LE CREDIT HEBDOMADAIRE

DES POURSUITES SERONT PROBABLEMENT INTENTEES D'ICI A QUELQUES JOURS — ON DEMANDERA AU GOUVERNEMENT D'INTERVENIR.

La nouvelle de la demande de mise en liquidation du Crédit Hebdomadaire a créé un émoi bien facile à comprendre. Il y a des centaines et des centaines de personnes qui ont versé leurs économies dans la caisse de la société, dans l'espoir d'un gain honnête.

Les perspectives les plus alléchantes avaient induit la plupart à se jeter tête baissée dans cette nouvelle entreprise qui devait conduire ses souscripteurs sinon à la fortune, du moins à une modeste aisance.

Le réveil a été malheureusement cruel et de tous côtés on n'entend que des recriminations.

Un grand nombre des victimes de cette déconfiture, si elle devient finale, ont été induites à souscrire, sur la foi de la parole donnée d'un ami et sans regarder à plus près des garanties financières, qu'offrait la société. On comprend leurs justes ressentiments; la bonne foi trompée et la perspective de la perte d'une somme d'argent assez rondelette.

Cet avant-midi, sur la rue, dans les édifices publics et dans plusieurs magasins, "l'affaire" du Crédit Hebdomadaire faisait le sujet des conversations.

Nous avons recueillie sur la rue le bref dialogue suivant, entre deux amis:

—Es-tu dans le Crédit ?

—Non.

—Chanceux !

—Et toi ?

—Oui.

—Pauvre garçon.

Le représentant de la "Presse" a rencontré, ce matin,

LE NOTAIRE SAINT-DENIS

ancien échevin et lui a demandé quel'e était son opinion concernant la séquestration des biens de la Compagnie du Crédit Hebdomadaire.

"Il faut de toute nécessité, dit le notaire, que le gouvernement intervienne et fasse une enquête dans des causes de ce genre. On forme des sociétés dont les directeurs sont souvent des hommes de paille.

On verse comme capital une somme insignifiante, on paie ensuite quelques réclamations, juste assez pour faire de la réclame et attirer les gens dans le panneau et tout à coup, en face d'une réclamation quelque peu élevée, on est obligé de fermer boutique, en faisant perdre les économies d'un grand nombre de pauvres gens. J'ai toujours été opposé à ces genres de sociétés et je le serai toujours.

"Toute société devrait avoir fait un dépôt au gouvernement avant de commencer ses opérations ou au moins avoir un capital souscrit bona fide, suffisant pour garantir les clients qui y déposent leur argent. Dans le cas qui nous occupe et dont je connais tous les détails, je pourrais le qualifier d'un terme très énergique, mais je veux auparavant attendre les développement des événements."

M. GERMAIN BEAULIEU

secrétaire-général de la Société des Artisans, en réponse, au représentant de "La Presse" dit :

"Il devrait non seulement y avoir une enquête des cours civils, concernant les opérations de la société du Crédit, mais le gouvernement devrait ordonner une enquête excessivement rigoureuse.

"Toutes sortes de rumeurs courent la rue et seule une enquête des plus rigoureuses réussira à éclaircir la situation.

Je suis d'opinion qu'une société du genre de celle qui nous occupe offre plus de danger au public, qu'une loterie, parceque l'on fait miroiter aux yeux du client un gain certain, tandis que dans les loteries, le joueur sait que si tel numéro ne sort pas, tout son argent est perdu.

Plusieurs marchands qui avaient aussi souscrit à des contrats dans la compagnie, ont promis, peut-être un peu tard qu'on ne les reprendrait plus.

Quelques uns d'entre eux, ont déclaré au représentant de "La Presse qu'il y aurait du nouveau d'ici à quelques jours on parle même de l'arrestation de certains personnages.

LE SDEUX RECLUSES D'ACTON VALE, PRES DE L AFOSSE OU REPOSE LEUR SOEUR AINEE

POURSUIVIS PAR LA PERSECUTION

Suite de la première page

Elle venait demander à l'officier en service de lui prêter l'aide d'un constable.

"Nous enpaquetons, dit-elle, et cette nuit, nous profiterons de l'heure tardive pour partir sans être vus, car je ne veux pas que la bande sache où nous allons demeurer."

Ça n'aurait certainement pas été facile aux époux Danis de tromper la

MALICIEUSE SURVEILLANCE

des voyoux si le sergent Smith ne s'était servi de l'intermédiaire de l'un de ses plus habiles agents, pour tromper les mal appris.

L'agent Charles Côté qui fut, on s'en souvient, l'un des meilleurs limiers du chef Carpenter, fut donc dépêché sur les lieux vers ne heure ce matin.

Voyant se promener dans les environs de la demeure des Danis, un individu qui devait sans doute être une connaissance du "groupe", Côté avisa qu'il était plus qu'opportun d'éloigner ce soir-là, la bande de la maison Danis.

Charles Côté interpella donc son individu et lui demanda: "Tu n'es pas allé ce soir à la veillée de "Gus" L...?"

"Gus" est un

TYPE POPULAIRE

dans le nord du district No 3, et ses veillées où le whiskey et la bière coulent à flots, ont le don de réunir tout ce que compte cette partie du faubourg qui en est l'ornement le moin désirable.

Cette fausse nouvelle fournie à l'une des connaissances de "Gus" ne tarda pas à se répandre parmi la bande de la rue Wolfe qui, à l'heure même où Danis et sa femme quittaient leur demeure en emportant leurs meubles, s'était transportée vers le nord de la rue Delorimier.

Pendant que les époux Danis bénissaient l'agent de son true, nos voyous désappointés devaient sans doute le maudire. Aujourd'hui, le No 671 rue Wolfe n'est plus occupé, Danis et sa femme sont maintenant à l'abri de la bande d'infâmes gens qui troublaient leur inquiétude conjugale, après avoir quitté aux petites heures, leur logis, sous l'oeil vigilant de l'agent Côté et de quatre de ses compagnons.

EN ROUTE VERS LE POLE NORD

Suite de la première page

Moody, et ses hommes, à Churchill, et qui a dû laisser Halifax, mardi de cette semaine.

Nous espérions recevoir notre "Harmonium", à la Pointe au Père. Grâce à l'inactivité de notre marchand de Québec, nous l'avons manqué. Il a dû arrivé 24 ou 48 heures après notre départ. On l'a peut-être expédié de Pointe au Père à Halifax, pour la mettre à bord de l'"Adventure" qui pourrait nous la remettre à Chateau.

Paul, notre organiste est très affecté de ce retard.

NOS MESSES

en souffriront; elles ressembleront moins aux messes du pays de chez nous. Mais tout de même nous les chanterons, sur le piano, et si ça ne va pas, nous l'acompagnecrons sur le grand clavier des vagues de la mer. Nous mêlerons nos voix aux puissantes voix de la mer, pour chanter les Kyrie, le Gloria, le Credo, le Sureum Corda, le Sanctus, et le "Nous vous invoquons tous", à la Vierge-Mère, l'Etoile de la mer.

Nous disons ici, adieu à la civilisation, Nous n'aurons plus de nouvelles du pays de chez nous, avant notre retour, dans 15 à 18 mois. Si par hasard nous rencontrons des bateaux, en route pour l'Europe, ou pour l'Amérique civilisée, nous pourrons peut-être envoyer des lettres à nos familles et à nos amis. C'est la seule chance que nous puissions avoir d'écrire.

Toute notre colonie est en parfaite santé, et enchanté du voyage, tel que commencé. Le capitaine est content de ses hommes, et les hommes sont fiers de leur capitaine. Cette expédition s'inaugure, sous les plus heureux auspices. Espérons qu'il en sera ainsi jusqu'au terme du voyage dans le nord, et jusqu'au retour dans nos foyers.

Mes saluts à tous les amis.

Fabien Vanasse.

INVASION DE POLICIERS

DES DETECTIVES DE CHICAGO VIENNENT RECHERCHER ICI LE FUGITIF STENSLAND.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, Ont., 17 — L'enfant de M. Frank Villeneuve, de Fallowfield, a trouvé une boîte de pilules de morphine; il en mangea et succomba une demi-heure plus tard. La petite victime est âgée de deux ans et demi.

—Le Revenu de l'Intérieur pour le mois de juillet a rapporté $1,246,024, comparé à $1,081,372 en juillet 1905. La principale source de revenu a été le tabac et les spiritueux, qui ont donné un million de piastres.

—Deux détectives de Chicago sont passés à Ottawa à la recherche de Stensland, le gérant qui a volé un million à une abnque de Chicago. Les policiers sont aujourd'hui à Montréal.

—Le 5ème régiment d'infanterie du Massachusetts a obtenu aujourd'hui l'autorisation de visiter Ottawa en uniforme et avec armes. Ce régiment sera passé en revue dimanche par le gouverneur-général.

Les soldats catholiques entendront la messe au couvent du Précieux-Sang et les protestants auront un service en plein air au parc Lansdowne.

—Deux briquetiers ont été blessés ce matin aux travaux de la Monnaie. Un échafaud s'est effrondré et a enseveli sous ses débris Edward Peterson, d'Ottawa, et James Allerdice, de Kingston. Les blessés ont été transportés à l'hôpital de la rue Water. Deux compagnons des victimes étaient également sur l'échafaud mais en ont été quittes pour un saut d'une vingtaine de pieds. Peterson succombera à ses blessures.

—La souscription publique pour les incendies de Hull a atteint aujourd'hui la somme de mille piastres. Le comité de secours espère réaliser par la perception à domicile, qui commence aujourd'hui, cinq mille piastres.

UNE FAMILLE DE PRETRES

Vergennes, Vert., 17 août. —Le Rév. vérend père P. A. Campeau, de cette ville a réuni à sa résidence sur le lac, les prêtres suivants, presque tous ses parents: les révérends Léo. Campeau, d'Ottawa; Michel Campeau, de New-York; Télesphore Campeau, de Membtoha: Joseph Campeau de Lowell; Théophile Campeau, du Dakota, Joseph Campeau, de Lowell, Mass.; Télesphore Campeau, de Black Rock; N. Y.; J. B. V. Campeau, de Holyoke, Mass.; Joseph Campeau, de Sheldon Springs, et le père Filion, de Memtoha, le seul prêtre de la réunion qui ne porte pas le nom de Campeau.

PAR T. W. FOSTER

CHEVAUX — A vendre à l'encan, mardi, le 21 août, à 10.30 a.m., 50 chevaux de choix convenables pour tous les services, pesant de 1200 à 1500 livres : âgés de 5 à 8 ans. Dans le lot on trouvera plusieurs bons chevaux capables de faire n'importe quel genre de travail : le charroyage du bois, l'ouvrage de ferme, voitures de charge, voitures légères et express. Aussi un certain nombre de chevaux habiles au service de la ville. Ils seront vendus absolument sans réserve. On pourra les voir à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, mardi matin, le 21 août. La vente commencera à 10.30 a.m. précises. T. W. Foster and Co, encanteurs. Tél. Main 3265. 241-4

Avis de Dividende

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent — 1¾ p.c. — sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 août prochain et sera payable au bureau principal de la banque en cette ville, et à ses succursales, le et après samedi, le premier jour de septembre prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 17 août.

Par ordre du Conseil de Direction.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant Général.

228—1Mv—n

TERRE A SAINT-BRUNO

CO. CHAMBLY

A être vendue par licitation volontaire, à la porte de l'église de Saint-Bruno, LUNDI, le 20 AOUT courant, à 10 heures a. m., une magnifique terre de 90 arpents avec bâtisses, appartenant aux enfants de feu SALOMON GRISE. Titres parfaits. Pour les conditions, s'adresser aux Notaires soussignés.

Longueuil, ce 17 Août 1906.

BRAIS ET DUPRAS, Notaires.

242—2

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — La baisse du blé à Chicago se continue ; nouvelle descente de 1-8c à 3-8c ; septembre, 70 1-8c ; décembre, 73 1-8c ; mais en ligne avec le b.é, ½c à 5-8c en baisse ; septembre, 48c à 48 1-8c ; mai, 44 5-8c à 44⅝c ; avoines, marché plus faible, baisse de 3-8c ; septembre, 30½c.

A Winnipeg. Blé, plutôt à prix stables, contrairement au marché de Chicago ; août, ouverture, 79c ; fermeture, 73¼c ; octobre, ouverture, 70⅝c ; fermeture, 70¾c ; décembre, 70¼c-70 1-8c.

A Montréal. La baisse du blé sur ce continent a eu son effet en Europe. Baisse de 3d en Angleterre. En conséquence, aucune affaire importante. Avoines, demande locale meilleure, ainsi qu'au dehors ; affaires assez satisfaisantes ; marché ferme. Avoines blanches, No 2, 38c ; No 3, 37c ; No 4, 36c.

FARINES — Affaires limitées et restreintes. Aucun contrat futur vu l'indécision du marché du blé.

Farine de blé de printemps Manitoba, $4.50 à $4.70 ; forte à boulanger.e, $3.90 à $4.20 ; patente de blé d'hiver, $4.25 à $4.35 ; straight rollers, $3.90 à $4.10, et en sacs, $1.85 à $1.90 ; extras, $1.60 à $1.70.

FARINE D'AVOINE ROULEE — Prix aimés, $2.10 à $2.25 ; farine de blé-d'inde, $1.40 à $1.45.

ISSUES DE BLE — Marché très ferme. Demande active et prix fermes. Son de Manitoba, en sacs, $18 ; gru, $21 ; son d'Ontario, $17.50 à $18 ; gru, $21 ; moulée de moulanges, $21 à $25 ; moulée de grains, $28 à $29.

FOIN — Pressé, marché très ferme et demande active. Marché non fourni et tendance à la baisse. No 1, $10.00 à $10.50 ; No 2, $9.00 à $9.50 ; trèfle mêlé de foin, $8.00 à $8.50 ; trèfle pur, $7.00 à $7.50.

VIANDES, SALAISONS ET SAINDOUX — La baisse du porc vivant n'a eu aucun effet sur les prix des viandes fumées, qui restent stables et fermes.

Porc vivant, ventes à $7.50. Porc tué à l'abattoir, baisse de 25c le 100 livres à $10.75 ; porc peu gras, $10.50 ; jambons et bacons, prix fermes, à cause de la forte demande.

SALAISONS — Gros lard canadien, de $23 à $24 pour 275 livres, et au baril, $22.50 à $23 ; lard désossé, qualité spéciale, $23.50 à $24 ; hauts côtés, $22 à $22.50 ; côtés, $21.50 ; petit lard, $22 à $22.50.

SAINDOUX — Composé 8c à 9¼c, selon quantité et empaquetage ; saindoux fondu, 12¾c à 14c ; saindoux pur, 14¾c à 13c.

VIANDES FUMEES — Jambon, 14¼c à 17¼c ; bacon, 14¼c à 17c.

PRODUITS DE LA FERME — Oeufs, marché stable. Demande locale bonne. Oeufs de choix, 20c à 20½c ; No 1, mirés, 17c à 17½c ; No 2, 15c.

Fèves, demande inactive, $1.55 à $1.60 au char ; siron d'érable, au gallon mesure à vin, 55c à 65c ; gallon impérial, 75c à 85c ; siron au baril, à la livre, 6¼c à 7c ; sucre d'érable, 8¼c à 9¼c ; miel blanc, au gâteau, 12c à 13¼c ; miel coulé, 7¼c ; miel brun, 6c à 6¼c ; houblon canadien, choix, 15c à 16c ; ordinaire, 12c à 14 cents.

ALCALIS — Perlasse, $6.75 ; potasse, $5.40 à $5.50, et deuxième qualité, $4.70 à $4.80 le 100 livres.

BEURRES ET FROMAGES — Reçu, hier, 18,204 boîtes. Marché ferme. On cote, fromages d'Ontario, première qualité de 12¼c à 12 5-8c ; fromages de la province de Québec, 12c à 12 1-8c.

A Liverpool, prix stables, fromage blanc, 58s ; fromage coloré, 59s.

BEURRES — Reçu, 6,546 boîtes ; marché tranquille, mais prix fermes ; crémeries Ont., 22¼c à 22¾c ; bonnes à fines, 22¼c à 22¼ cents.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 2.30 heures p. m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Int. R. S. C	...	.....	BANQUES		
Bell Tél	...	.....	B.N. Am.	.....	144
B.C.Pk A. A.	80	79¾	B. Com.	177	176¾
" B	80	79¾	B. Dom.	.....	.....
Can-Pacific.	167¾	167	East Town.	154	153
New Pacific	165	161	B. Hoche.	.....	.....
Det. E. R.	93¾	93¾	B. Imperial.	235	230
D. Coal Com	77	74¾	B. Merc.	173	172¾
" Pfd.	...	.....	B. Molson	228	225
D.I.&S.Com	28¾	28½	B. Mont.	1230	225
" Pfd.	73¾	77¾	B. Nationale	.....	.....
Duluth Com	...	...	B. N. Scot.	303	277
" Pfd.	...	...	B. N. S. new.	.....	276
Hal. E. R	107	102	B. Ontario.	...	.....
Hav. E. R.	...	...	B. Ottawa.	...	.....
" Pfd.	92	90	B. Québec.	150	141
Illinois Tr P	96	94	B. Royal.	.....	254
Int. C. Com	.....	.....	Royal New.	.....	254
" Pfd.	.....	.....	B.Sovereing	139¾	138
L.Wds Pfd.	115	110	B. Standard	.....	.....
" Com.	90	88	B. Toronto.	.....	.....
L. Paper.	...	...	B. Union	150¾	153¾
" Pfd.	113	...	Corross		
Mack.to C.	74¾	74	Can. C.U Co.	50	45
" Pfd.	74	72	Mont. Cot.	128	125¾
Mex. L. & P	8	8¾	Textile Com	102¾	101
MinnStPau	155	151	BONDS		
M.L.H.& P	97	95¾	Bell Tel	109	.....
M.S.R.	280¾	279¾	Can.Col. Cot	103	90¾
Loan & M.	...	...	D. Coal	102	101
Mont. S. W.	...	...	Dom. Cot.	88	85¾
" Pfd.	...	...	Dom.I.Stee.	83¾	83¾
M. Tél. Co.	170	167¾	Halifax T.	.....	102
N. O. T. & L.	41	29	Hav. E. Ry	34	31¾
N.S.S.& Co	70¾	69¾	Lake W	.....	105
" Pfd.	...	...	L. Paper.	110	...
N.W. Land.	...	47¾	Mex.E.L.Co	78	77¾
Ogil. Mil. Co.	...	130	Mex.L.H.P.	81	79¾
Ogil. Pfd.	130	124	M.L.H.& P.	102	99
R. & O. N. C	83¾	82	M. St Ry	...	104¼
Rio Jan L. P	47¾	47	N.S.S.	.....	108½
Sao Paulo.	148	147	Ogil. Mil. Co.	117¾	115
St John E. R	...	...	Price Bros	106	...
Toledo E. R.	33¾	32	Rio de Jan	77¾	77¾
Ton. S. R.	118	117¾	Sao Paulo	93¾	93¾
Trinidad El	...	...	Textile S. A	98	94¾
T. C. E. R.	138¾	142¾	" " B.	95	94¾
Wm. E. R.	.....	.....	" " C.	98	96¾
West India	...	...	" " D.	102	95¾
W. Hotel.	...	...	Wm. E.	...	106

PAR MARCOTTE FRERE

STOCKS D'EPICERIES

Dans l'affaire de

N. P. Daoust, Epicier,

No 134 rue Atwater, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan public au No 60 rue Saint-Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 24 AOUT 1906, A 11 HEURES,

Stock d'après inventaire.	$280.15
Une balance "Computing Scale".	75.00
Une glacière.	30.00
Mobilier du magasin.	45.25
Un cheval et harnais.	80.00
Un express neuf.	75.00
Les dettes de livres d'après liste	178.67

AUSSI

Le stock d'épiceries de WILFRID LAVIGNE, coin des rues Grand-Tronc et Charlevoix, se montant à. | 234.74
Les dettes de livres d'après liste | 285.71

Les deux magasins seront ouverts jeudi, le 23 du courant.

Pour autres informations s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU,
Curateur,
60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 242—4

LIGNE ALLAN

Avaries Générales--Steamer "HIBERNIAN"

AVIS IMPORTANTS AUX CONSIGNATAIRES

Ce vaisseau est renvoyé à Londres à cause de dommages encourus lors de la collision avec le steamer "Warnow", ce qui a occasionné des dépenses d'avaries générales.

Les consignataires sont priés de passer au bureau de MM. Boyd, Phillips & Co., 30 rue St François-Xavier, pour signer le certificat d'avaries, fournir des copies certifiées de leurs factures et faire un dépôt de cinq p.c., sur icelles, pour les charges d'avaries générales.

Signé: H. & A. ALLAN, agents.

240-3a

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepte les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON — Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ledite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander ses lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collect

The John Murphy Company Limited

Demain Samedi nous fermons à 1 p. m. — Vendredi, 17 août 1906

La Vente de Bas d'Aout

Samedi matin, cinquième jour de notre vente de Bas, nous vendrons pour $1.00 3 paires de bas dont le prix régulier serait, dans plusieurs cas, $1.00 la paire. Ceci, à seule fin de faire toute une journée d'affaires en une demi-journée.

En beau fil de Lille, brodés.
En très beau Lille gaze.
Jambes en beau Lille gaze, chevilles en dentelle.
En Lille brodé de soie, avec cheville en dentelle.

A rayures et à carreaux de fantaisie.
En beau cachemire pure laine, uni.
Prix réguliers : de .50 à 1.00 la paire,
Samedi matin, 3 paires pour **1.00**

NOUVEAUX COSTUMES-Blouses en Tweed — Spécial 12.50

Nous venons de recevoir quelques nouveaux costumes-blouses en tweed, en un style particulièrement convenable pour le voyage pas chers du tout, garnis de biais de couleurs assorties, ainsi que de boutons; ceinture en soie; jupe garnie comme la blouse.
PRIX SPECIAL . . . **12.50**

PEIGNES ORIENTAUX, valant $2.50 le "Set" — Samedi 1.49

Samedi nous offrirons un nombre limité de "sets" de peignes orientaux en écaille et en ambre, très élégamment monté de pierres, un peigne de chignon et deux peignes de face dans une belle boîte blanche, valant régulièrement 2.50.
SAMEDI MATIN . . . **1.49**
(Nous ne remplissons pas de commandes par téléphone.)

FEU M. GEDEON CHAPUT

Ses funérailles ont eu lieu à Richmond, au milieu d'un grand concours de personnes — Il fut 36 ans au service de la Cie du Grand-Tronc.

Richmond, 17. — Un des vieux citoyens de Richmond, respecté et aimé par tous ceux qui l'ont connu, s'est éteint mardi dernier dans la personne de M. Gédéon Chaput.

Le défunt n'a été que deux jours malade; il a succombé à une inflammation des intestins et à une maladie de coeur.

M. Gédéon Chaput, décédé, un des plus anciens citoyens de Richmond, qui fut pendant 36 ans au service du G. T. R.

M. Chaput était un des plus vieux employés du Grand Tronc à Richmond, ayant été à son service pendant 36 ans révolus.

Il était âgé de 61 ans et né à Richmond.

M. Chaput laisse pour déplorer sa perte une épouse et quatre enfants dont trois filles et un garçon.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à neuf heures au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et d'employés de la Cie du Grand-Tronc.

La société C.M.B.A., assistait en corps, rendant ainsi un dernier devoir à M. Chaput qui fut un des fondateurs de cette association à Richmond.

La levée du corps et le service funèbre furent faits par M. le curé Quinn. Touchait l'orgue, Mme Austin Hall.

NELLIE BROWN EST FOLLE

La police du poste No 6 a ramassé le 6 de ce mois une pauvre femme qui errait par les rues. Elle a donné les signes de la plus évidente folie. Examinée par le docteur Picotte, celui-ci a décrété son internement dans un asile d'aliénés. Par malheur, on ne sait de Nellie que son nom et les autorités civiques vont être obligées de payer pour son séjour à l'asile. Bien que cette somme (la moitié de la pension) ne soit que de $57, elle a son importance, car Nellie n'est pas la seule et la ville dépense de ce chef une somme de $42,000 par année. C'est pour cette raison que les autorités municipales recherchent les parents de Nellie, s'il en existe, pour avoir de plus complets renseignements sur son compte. La malheureuse sera transférée à l'asile Saint-Jean de Dieu aujourd'hui même.

REMEDE DU Dr DEMERS POUR LES FEMMES

Est une vraie puissance merveilleuse pour guérir faiblesse, anémie, constipation, beau mal, troubles de l'âge critique, boutons dans la figure, procurer un beau teint et rendre fortes et vigoureuses. Consultations gratuites l'après-midi, No 1387 rue Saint-Laurent, Montréal. 239-mjn

MATINEE ET JUPE DE ROBE

Les vêtements faits d'après un style simple conviennent toujours mieux à la jeune fille que les robes faites d'après un style compliqué et difficile. La robe que l'on représente ici est parfaite de taille et le style peut servir à une variété considérable d'autres vêtements du genre. La matinée est perforée et peut être ornée à fantaisie. Le tour du cou peut être taillé en rond ou carré et les manches peuvent être longues ou courtes. Le braid s'y prête très bien. La jupe est à sept plis ; elle s'ajuste bien aux hanches et on la laisse pendre avec grâce. Pour grandeur moyenne, il faut 3 verges d'un tissu de 27 pouces pour la matinée et 3¼ d'un tissu de 44 pouces pour la jupe.

DEUX PATRONS :
4053 — Mesures, 13 à 17 ans.
4054 — Mesures, 13 à 17 ans.

Le prix de ces patrons est 20 cents, mais l'un ou l'autre sera envoyé sur réception de 10 cents. Indiquez le numéro de votre choix.

Les lectrices de LA PRESSE peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE," Montréal.

COUPON

PATRONS: 4053-4054

Département des Patrons, à la PRESSE.

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes :

Nom. . . . . .

No. . . . . Rue. . . . . .

Ville. . . . . Comté. . . . . .

Mesure de taille. . . . . Buste. . . . . Age. . . . . .

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS, A "LA PRESSE," avec 10 cents, en indiquant le numéro de votre choix et le patron choisi vous sera adressé quelques jours après.

POUR LES PROVINCES MARITIMES

LE BOARD OF TRADE ADOPTE DES RESOLUTIONS IMPORTANTES, CONCERNANT L'INTERET GENERAL DE CETTE PARTIE DE LA PUISSANCE.

Le "Board of trade des Provinces Maritimes a adopté hier, à sa réunion de Amherst, une résolution recommandant l'adoption du rapport de la commission de transport, dans l'intérêt des Provinces Maritimes.

L'une des conclusions du rapport est que l'Intercolonial ait le droit de circuler sur la voie du Grand Trone, de Montréal jusqu'à la tête des Grands Lacs, moyennant des taux raisonnables. Le "Board" est aussi d'opinion qu'il est de l'intérêt du Canada et de l'empire d'établir un service de malles rapides ainsi qu'un service de passagers, bi-hebdomadaire, entre Halifax et Liverpool.

On demande aussi au gouvernement fédéral d'accorder un subside pour encourager nos voies de communications océaniques et que des démarches soient faites pour permettre au Canada d'enlever les privilèges des côtes que possèdent actuellement des nations étrangères, en vertu des traités impériaux. Le Canada devrait contrôler ses traités.

FEU M. JEAN ROUSSEAU

M. Jean Rousseau, natif de Saint-Edouard, comté de Laprairie, est décédé dimanche dernier à Otterburn, Saint-Pierre-Joly, comté de Provencher, à l'âge de 68 ans. C'était un des pionniers de l'endroit, où il était fixé depuis 30 ans.

Le défunt laisse une veuve et onze enfants, quatre fils et sept filles, tous mariés à des cultivateurs à l'aise de l'endroit.

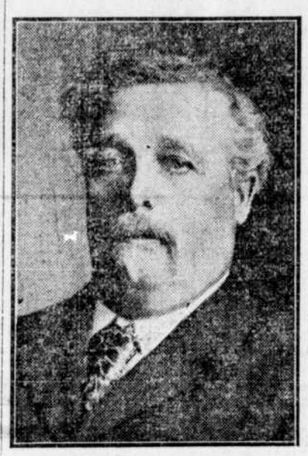

M. Jean Rousseau, décédé dimanche dernier, un des pionniers du Manitoba.

M. Jean Rousseau était le beau-père de M. Elzéar Michaud, mécanicien de cette ville.

Libéral en politique, M. Rousseau a occupé à différentes reprises des positions influentes, et il a été maître de poste pendant vingt ans.

C'était un homme bien connu et fort estimé de chacun. C'est une perte sensible pour les Canadiens du Nord-Ouest.

Malgré les soins les plus dévoués, il a succombé après avoir souffert pendant cinq mois.

LE KAISER VIENDRAIT EN AMERIQUE

L'empereur d'Allemagne voudrait visiter l'Amérique le plus tôt possible. Il en a exprimé le désir à M. Herman Ridder, avec qui il a longuement causé mercredi dernier. Le Kaiser est un admirateur passionné de Roosevelt; il veut le connaître personnellement et étudier la vie économique du nouveau monde.

Seul l'avis de ses ministres peut influencer sa décision.

Des Milliers de Femmes Ramenées à la Santé

Le succès du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham repose sur le fait qu'il redonne véritablement la santé aux femmes malades.

Des milliers et des milliers de femmes Canadiennes ont recouvré la santé grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Leurs lettres sont conservées au bureau de Mme Pinkham, et prouvent que cette affirmation est un fait et non une vantardise.

Le succès de ce grand remède porte certainement ombrage et les autres remèdes et traitements pour femmes comparés à lui ne sont que des expériences.

Pourquoi le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a-t-il accompli un aussi grand bien?

Pourquoi a-t-il pu réaliser sa glorieuse oeuvre pendant un quart de siècle?

Simplement à cause de son indiscutable valeur. La raison pour laquelle aucun remède n'a atteint son succès et qu'aucun autre remède au monde n'est aussi efficace contre les maladies des femmes.

La merveilleuse efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham contre les maux de l'humanité ne consiste pas en ce qu'il soit un stimulant—ou un palliatif—mais simplement parce que c'est le plus merveilleux tonique reconstituant qui a été découvert, qui agit directement sur le système féminin, guérissant radicalement toute maladie et déplacement et redonnant la santé et la vigueur.

De merveilleuse guérisons sont rapportées de toutes les parties du pays par des femmes qui ont été guéries, des infirmières diplomées qui ont été témoins de guérisons, et par des médecins qui ont reconnu l'efficacité du Compose Végétal de Lydia E. Pinkham, et sont assez loyaux pour reconnaître ses mérites. Si les médecins osaient être loyaux, des centaines d'entre eux reconnaîtraient qu'ils prescrivent continuellement le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans des cas graves de maladies féminines, sachant par expérience qu'il opérera la guérison.

Les femmes qui souffrent de périodes douloureuses ou irrégulières, mal de reins, flatuosité, affaissement, inflammation ou ulcération, maladie des organes, pesanteurs, étourdissements, faiblesse, indigestion, prostration nerveuse, ou les "bleus," devraient voir immédiatement à en éviter les sérieuses conséquences et à recouvrer la santé et la force en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Dans tous les cas, écrivez à Mme Pinkham, Lynn, Mass., pour lui demander conseil. Ils sont gratuits et toujours utiles. yw

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Désormais la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" ne répondra plus aux consultations portant sur la médecine. Cette réserve lui est commandée par le danger qu'il y a de prescrire un traitement quelconque sans autre diagnostic que celui qui résulte des renseignements fatalement incomplets fournis par le correspondant sur l'affection particulière dont il se plaint.

Il en est de même des questions de droit auxquelles on ne peut répondre qu'après examen des titres qui servent de base aux prétentions des correspondants.

2151—DEMANDE — Un abonné.—A propos de votre article du 10 courant concernant la télégraphie sans fil, voudriez-vous me dire si un message envoyé, par exemple, à un navire peut être intercepté et lu par un autre navire qui se trouverait sur la même route, ou si le message ne peut être lu que par le navire auquel il est destiné.

REPONSE — Il ressort clairement de l'article en question que dans les conditions ordinaires de la télémécanique les messages envoyés par la télégraphie sans fil peuvent être maintenant interceptés et lus par des navires auxquels ils ne sont pas destinés, s'ils sont dans la même clef et en langage non chiffré. Ils ne le sont pas s'ils sont sur une clef spéciale. Mais la question traitée par M. Branly, dans le même article, est tout autre. Le grand électricien français dit qu'à l'aide de puissantes machines on peut empêcher qu'ils ne soient compris de ceux à qui ils sont adressés.

2152 — DEMANDE, Bail — Y a-t-il à Montréal des pharmacies chinoises, tenues par des propriétaires chinois ?

REPONSE. — Il n'y a pas à Montréal, que nous sachions, de pharmacies chinoises, telle que nous comprenons ces établissements, mais plus d'un marchand chinois, offre en vente des compositions médicales prescrites par la pharmacie chinoise.

2153 — DEMANDE—Un Bleu—Pouvez-vous me retrouver la date exacte de la mort de Sir George Cartier.

REPONSE — Sir George Cartier est décédé à Londres, le mardi, 20 mai 1873.

2154— DEMANDE—Touriste.—Quelle est la superficie du pare Mont-Royal ?

REPONSE — La superficie du Parc Mont-Royal est d'environ 465 arpents.

2155 — DEMANDE — James D. — Quelles sont les mesures du pont de Québec.

REPONSE — Le pont de Québec aura une arche centrale de 1,800 pieds, deux arches sur les rives de 500 pieds chacune, et deux arches d'atterissage de 214 pieds, tout en tout près de 3,300 pieds de longueur. Le tablier du pont sera à une hauteur de 150 pieds au-dessus du niveau du fleuve, à marée haute et mesurera 65 pieds de large.

2156 — DEMANDE — Mondaine — Connaissez-vous une recette facile pour netoyer les bijoux en or. J'entends par là une recette qui n'entraîne pas ces soins méticuleux qu'il faut donner à l'emploi des poudres achetées dans les pharmacies.

REPONSE — Prenez une pinte d'eau, deux onces de sel ammoniac; faites bouillir dans ce mélange, pendant une demi-heure, les bijoux que vous voulez nettoyer; quand vous les retirez de cette eau, ils ont recouvré tout leur éclat.

2157 — DEMANDE — Un vieux — Quelle est la date exacte du grand feu de 1852 à Montréal ?

REPONSE — Le grand feu de 1852 à Montréal s'est déclaré le 8 juillet qui était un jeudi.

2158 — DEMANDE — Habitant — Y a-t-il des mines de phosphate au Canada; sont-elles exploitées et comment le sont-elles ?

REPONSE — Il y a beaucoup de phosphate au Canada; la vallée du haut Ottawa en recèle d'énormes quantités. Au temps où cette industrie battait son plein — disons de 1878 à 1898— Nous en avons exporté près de 300,000 tonnes. Ces gisements de phosphate ne sont guère plus exploités depuis cinq ou six ans, probablement parce qu'il n'y a plus de demande en Europe.

2159 — DEMANDE — Maladive. — Je souffre, hélas! de transpiration aux mains, pouvez-vous m'indiquer un remède contre cet ennui.

REPONSE — On commence par se laver les mains au savon, puis on les rince avec soin. Immédiatement après on les frotte avec un morceau d'alun rond, comme on le ferait avec du savon. La transpiration cesse presque aussitôt, et, en recourant souvent à ce simple procédé, on arrive à enrayer la transpiration habituelle des mains.

2160 — Demande — A. V. — A qui faut-il que je m'adresse au département de l'agriculture à Québec pour avoir un livre sur l'agriculture ?

REPONSE — Il n'y a pas de nom particulier à recommander; les officiers du département verront à faire tenir la lettre à qui de droit. Adressez-vous en conséquence au Département de l'Agriculture.

UNE CENTENAIRE CHASSE DEUX HARDIS VOLEURS

Brockport, N. Y., 17 — Mme Mary Dean, quoique âgée de 104 ans, a mis hier soir deux voleurs en fuite. C'est le cas de dire que Mme Dean est des mieux portantes et des plus actives centenaires du monde.

Il était rumeur que Mme Dean gardait chez elle une forte somme en or.

Deux audacieux voleurs s'introduisirent dans la demeure de la centenaire, à la faveur des ténèbres de la nuit et se préparaient à faire des recherches pour découvrir le trésor, lorsque madame Dean s'éveilla tout à coup. Bravement, elle lança une lampe allumée à la tête des voleurs, puis s'enfuit chez le plus proche voisin. Quand elle revint les bandits s'étaient enfuis, après avoir fouillé les tiroirs d'un meuble et bouleversé le lit.

L'un des voleurs a été arrêté et la personne qui a répandu le bruit que Mme Dean avait de l'argent dans sa maison sera poursuivie.

LE "SOUTHERN-PACIFIC"

Les inondations au Texas causent pour $3,000,000 de dommages.

La nouvelle est arrivée aux bureaux du Grand-Tronc que le Southern-Pacific, le chemin de fer où M. C. M. Hays, gérant général du Grand-Tronc, a fait ses premières armes, souffre beaucoup d'inondations désastreuses. Dans l'Ouest du Texas, le Southern Pacific a souffert des dommages estimés à $3,000,000. Vingt milles de voie, 40 "culverts", et 20 ponts en pierre ont été emportés par la crue des eaux et sur un parcours de dix milles, les rails ont disparu comme si la terre les avait engloutis.

RHUMATISME

Prix: 25c

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON (2) y 18,17

IL EST LIBRE

HARRY HOLMES CONDAMNE A ETRE EXTRADE EST REMIS EN LIBERTE HIER.

On se souvient qu'il y a deux mois, un nommé Harry S. Holmes, nègre américain, fut arrêté ici sous une accusation de fraude. Les autorités qui avaient demandé son arrestation et son extradition ont aussi déclaré que Holmes aurait à répondre à une accusation beaucoup plus grave de l'autre côté de la frontière, celle d'avoir fait la traite des blanches.

Or, la loi d'extradition donne aux autorités du pays qui la demande, deux mois, pour venir prendre possession du prisonnier et, dans le cas de Holmes, bien qu'il ait été condamné il y a plus de deux mois, il n'avait pas encore été remis en liberté.

Son avocat, Mtre Albert Théberge, vient de s'occuper de sa libération et a présenté au ministre de la justice un exposé de la cause et une demande de libération.

Après un long échange de correspondances, Mtre Théberge a obtenu un ordre libérant Holmes qui a quitté la prison commune où il était détenu. Le jugement du commissaire en extradition, le juge Choquette se trouve ainsi prescrit, les délais légaux étant expirés.

NOUVELLES DE ST JEAN, P. Q.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, 17 — M. Henri Marchand, un des acheteurs de la maison Carsley, de Montréal, était à Saint-Jean, hier, pour affaires personnelles.

—M. L. M. Brassard, voyageur pour la maison Hudon et Orsali, de Montréal, est en vacances pour quelques jours, à Saint-Jean.

—M. Alcibiade Brosseau, avocat, de Montréal, était à Saint-Jean, hier, pour affaires professionnelles.

—M. Edouard Robitaille et sa famille sont revenus, cette semaine, d'une vacance d'une dizaine de jours aux îles de Sorel.

—Le conseil de la ville de Saint-Jean, vient de nommer une commission spéciale, pour s'enquérir de la qualité de l'eau qu'on nous donne à boire à Saint-Jean.

Cette commission se compose de MM. James O'Cain, A. F. Gervais, Laurent Moreau, C. R. Cousins, Dr Guy, Dr Godin et Dr Beaudry, du Bureau provincial d'hygiène.

La mortalité qui sévit dans notre ville, à l'état épidémique, a déterminé cette mesure.

—M. Paul Labelle a eu la douleur de perdre, mercredi soir, un de ses fils, Joseph Edouard Rodolphe, âgé de sept ans et quelques mois.

L'enfant a succombé à une maladie de quelques semaines.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures de l'après-midi.

—On parle de plus en plus de percer un nouveau canal à la partie ouest de la ville de Saint-Jean.

Ce canal prendrait, du Richelieu, au sud de la ville, pour tomber dans le ruisseau Jackwood, qu'on utiliserait pour rejoindre le canal Chambly, au nord-ouest de la ville.

Le port de Saint-Jean est de beaucoup trop petit ; la circulation s'y fait difficilement et devient dangereuse.

On annonce même que ce projet serait en faveur auprès des ingénieurs du gouvernement.

La ville de St Jean se trouverait alors construite sur une île bornée au nord et à l'est par la rivière Richelieu et au sud et à l'ouest par ce nouveau canal.

—On annonce pour samedi prochain des régates locales à Iberville, en face de la résidence d'été de M. Tressider.

—Il y aura, dimanche prochain, partie de baseball, sur le terrain de l'Exposition, entre le Club "All Montréal" et le Club de Saint-Jean.

L'AFFAIRE BOISSONNAULT

LE MAGISTRAT SICOTTE TROUVE L'ACCUSE COUPABLE, ET LE CONDAMNE.

Le procès de M. Gaston Boissonnault, accusé d'avoir entravé la police dans l'exercice de ses devoirs, s'est terminé hier par une condamnation, comme "La Presse" l'a d'ailleurs annoncé. On se souvient que le 7 courant, les constables Saint-Pierre et Miller, opéraient l'arrestation de la fille Léa Lavigne, sous accusation d'ivresse.

Dirigée sur le poste No 6, la prisonnière, résista et les constables, d'après certains témoins, l'auraient traînée par terre. Sur ces entrefaites, M. Boissonnault arriva et demanda aux policiers d'agir plus humainement envers cette fille. Pour cette intention, il fut arrêté.

Plusieurs témoins sont venus affirmer que la fille n'avait pas été traînée, qu'elle s'était elle-même jetée par terre, alors que d'autres témoins ont aussi affirmé que Miller et Saint-Pierre l'avaient traînée dans la boue sur une distance de vingt pieds.

Mtre C. A. Wilson a présenté un plaidoyer de justification, appuyé sur le témoignge de MM. Boissonnault, Charlebois et Gauvin.

L'accusé déclara qu'il avait été pris de pitié à la vue de cette brutalité injustifiable et que c'est la seule raison pour laquelle il s'est permis d'intervenir.

Malgré les témoignages de la défense et une très habile plaidoirie de Mtre Wilson, le magistrat Sicotte, siégeant comme Recorder, condamna l'accusé Boissonnault à $20.00 d'amende, sans frais.

On dit qu'Appel sera interjecté de ce jugement.

L'EGLISE DE STE CUNEGONDE

La rumeur ayant couru hier que la nouvelle église de Sainte-Cunégonde était en danger, par suite d'un défaut de construction, M. A. Chaussé, inspecteur des édifices, désire faire savoir au public que ces craintes ne sont pas justifiées.

Vente après l'Inventaire

TOUS LES **Complets d'Eté** A MOITIE PRIX

$15.00 — Complets d'Eté **$7.50**

$12.00 — Complets d'Eté. **$6.00**

$10.00 — Complets d'Eté. **$5.00**

$8.00-Complets d'été **$4.00**

Il nous faut de l'espace. Nous allons écouler du stock sans égard aux sacrifices pécuniaires qu'il va nous falloir faire. Nous ne sommes pas en peine pour utiliser notre argent. Venez de bonne heure.

The Blumenthal Sons Company.
"The Round Corner" Corner Craig & Bleury Strs

EN DISGRACE

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE EN PRUSSE EST CHASSE DU SERVICE.

Berlin, 17 — Les journaux du soir annonçaient hier que le lieutenant-général Von Podbielski, ministre de l'agriculture pour le royaume de Prusse, a été disgracié, à cause de ses relations avec la maison Tippelskirsch et Cie, dont les chefs sont accusés d'avoir corrompu un officier de l'armée.

Le lieutenant-général Podbielski, ministre dans le cabinet prussien, disgracié.

LES FRONTIERES DE TERRENEUVE

On croit bien fondée la nouvelle que le gouvernement de Terreneuve a entamé des négociations, en vue de l'établissement d'un "modus vivemdi", en attendant le règlement de la question des frontières.

Les autorités canadiennes désirent régler au moyen d'un arbitrage cette question de frontières, et, il y a quelque temps une proposition à cet effet a été adressée au Bureau Colonial avec prière de la soumettre à Terreneuve. Jusqu'ici, cependant l'attitude de cette dernière a semblé vouloir dire : "Nous n'avons rien à soumettre à l'arbitrage. Nos droits sont évidents."

Reste maintenant à savoir si la colonie est prête à modifier son attitude.

MALADIE DES CARPES

Une rivière du Vermont est couverte de poissons morts.

Burlington, Vermont, 17 — Les autorités chargées de l'administration des pêcheries de l'Etat sont très ennuyées par une maladie qui frappe les carpes dans la rivière Lamoille. Des carpes mortes descendent le courant en grande quantité et il est nécessaire de tenir, aux usines de la "Vermont Power and Manufacturing Co.", aux chutes Fairfax, un homme chargé de débarrasser les portes de l'écluse des poissons morts. Tous les matins des barils en sont remplis. Les bords de la rivière sont couverts de poissons morts.

QUATRE ANS DE PENITENCIER

Le juge Choquet a condamné hier matin à quatre ans de pénitencier un nommé Magloire Lefebvre, trouvé coupable d'avoir dévalisé un nommé Bélair, près de la station de chemin de fer du Mile-End, le 23 juillet dernier. Lefebvre a déjà subi sept condamnations, cinq à la prison et deux au bagne, et ses antécédents sont déplorables. Le jour du vol, il avait rencontré sa victime dans un hôtel, l'avait grisée, puis entraînée dans un terrain vague pour la dépouiller. L'accusé a imploré la clémence du tribunal qui ne lui a donné qu'une condamnation relativement légère.

LISEZ CECI

A tous les lecteurs de "La Presse" j'offre absolument gratis mon livre sur les mystères de l'existence humaine : c'est un cadeau, d'une inestimable valeur, le seul qui soit jamais paru sur le globe terrestre et traitant un sujet de si haut intérêt. Comment et pourquoi se déclarent toutes les maladies, toutes les affections, toutes les douleurs, qui tuent les générations actuelles, et enlèvent les enfants par fournées. Il y a au Canada plus de quarante mille tuberculeux ou consomptifs, et double est le nombre de ceux qui souffrent de la cruelle, de la terrible maladie des reins, la plus brutale ennemie du corps humain, et qui, comme la consomption, et jusqu'à ce jour, n'ont jamais pardonné à leurs victimes, ayant été, par la science, proclamées incurables. Quand, au contraire, rien, rien n'est aussi simple, aussi facile, non seulement de les guérir, mais de les faire disparaître à jamais du globe terrestre, et absolument sains aucune drogue, ou moyen mystérieux. A tous ces malheureux condamnés à mort, ainsi qu'à tous ceux qui souffrent de catarrhe, rhumatisme, goutte, diabète, hydropisie, maladies du coeur, du foie, des rognons, les cas de dyspepsie, les plus invétérés, ainsi que tous les désordres des intestins quels qu'ils soient, la paralysie, la folie, la débilité nerveuse, la perte de la vue, de l'ouie, des dents, des cheveux, etc., etc. Toutes ces maladies et afflictions puisent leurs causes communes dans l'ignorance, et c'est cette même ignorance qui crée les multiples afflictions qui font le désespoir de tant de malheureuses femmes et jeunes filles, comme c'est toujours l'ignorance qui crée ces afflictions dues aux impuretés du sang, qui se font jour à l'extérieur, sous forme de boutons, de plaies, de toutes sortes, parfois affreuses, repoussantes et même odorantes. Et c'est pour faire disparaître toutes ces afflictions, ces maladies, et absolument sans aucune drogue, que j'ai écrit mon livre. Phare d'intelligence, avec lequel je me présente à la société, en opposition aux montagnes de drogues, à l'usage et l'abus desquelles on doit la création du suicide de la race, et l'abaissement de la moyenne de l'existence au-dessous du chiffre de trente-six années. Et ce livre que j'offre gratuitement, et dont la place marquée devrait être dans toutes les familles, sans distinction de rang ni entre toutes les mains. Et c'est aux pères et mères de familles surtout, que je fais un énergique appel, leur disant, apprenez à élever vos enfants sainement, faites-en par l'intelligence, des forts, des robustes, des invincibles, des inattaquables à toutes les afflictions, qui rongent les générations actuelles, et surtout contre le hideux alcoolisme, la plus horrible plaie qui dégrade et avilit l'humanité. Encore une fois, à tous je dis, demandez mon livre, qui est une première réponse aux théories folles, insensées des princes de la science, qui prétendent que l'humanité descend du singe et dans leur impuissance d'enrayer la décroissance constante de la longévité humaine affirment qu'elle ne peut dépasser cent vingt ans. Instruisez-vous tous gratuitement sur les mystères de l'existence. Comment vivre jusqu'à cent cinquante années et plus, sans jamais avoir non pas une heure de maladie, mais pas même d'indisposition, et toujours sans jamais, jamais aucune drogue, mais par l'intelligence que vous puiserez à la lecture de mon livre. Entre vos mains, ce livre sera pour tous une sauvegarde, parce que vous y puiserez plus de renseignements que ne sauraient vous en fournir toute la science passée et actuelle du globe terrestre. En me le demandant par lettre, ayez bien soin d'écrire très lisiblement votre nom, celui de votre ville, rue, numéro, cité, province, et celui de votre bureau de poste. Adressez vos lettres : J. LORDET, 26 SAINTE-ELISABETH, Montréal. 242—3

LA DYNAMITE MEURTRIERE

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES SONT REDUITES EN ATOMES PAR UNE EXPLOSION.

El Paso, Texas, 17 — On rapporte ici que près de 50 journaliers mexicains ont été tués mercredi après-midi par l'explosion d'un wagon de dynamite, à Chihuahua, Mex., sur le chemin de fer du Mexique Central.

Des lambeaux de chairs et des membres humains ont été projetés à plus d'un mille de distance.

Les fenêtres de toutes les maisons de la ville ont été mises en pièces, et les murailles ont été fortement endommagées. Plusieurs contremaîtres américains sont parmi les victimes.

UNE GROTTE INCONNUE

Saint-Casimir de Portneuf, 17 — On ignore généralement, dans la province de Québec, qu'il existe, à Saint-Casimir, une grotte qui n'a pas encore été visitée ni décrite par les savants. Sans être aussi considérable ni aussi belle que les grottes dont parlent les touristes qui ont parcouru les Etats-Unis, celle de notre paroisse a ses curiosités naturelles du plus grand attrait au dire des rares curieux qui se sont aventurés à la parcourir. Elle commence dans une ravine sur la ferme de M. Sauvageau et aboutit à la rivière Sainte-Anne. Ce passage souterrain mesure une quinzaine d'arpents.

CONTRE la TOUX

Nous connaissons un remède qui existe depuis plus de soixante ans. Des milliers de personnes n'en ont jamais manqué pendant tout ce temps. Une fois introduit dans une famille, il y reste; l'unique remède médecin au sujet du Pectoral Cerise d'Ayer, mieux ce sera pour vous et pour nous. Parlez-lui en. Nous n'avons pas de secrets ! Nous publions les formules de tous nos remèdes ! J. C. Ayer Co., Lowell, Mass. yw

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

CHRETIEN — A Montréal, le 16 du courant, au No 56 rue Préfontaine, l'épouse de M. Omer Chrétien, une fille : Marie-Elmire-Clara-Yvonne.

Parrain et marraine, M. et Mme Damase Fortier, arrière-parents de l'enfant.

DUBREUIL — A Montréal, le 11 du courant, au No 173 rue Dorion, l'épouse de M. Horace Dubreuil, comptable, un fils : Treffié-Paul-Emile.

Parrain et marraine, M. et Mme Treffié Dubreuil, grands-parents de l'enfant.

DECES

DEREPENTIGNY — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 59 ans et 5 mois, Obéline Pinsonneault, épouse de feu Hormidas DeRepentigny, autrefois hôtelier de Saint-Michel, comté Napierville.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1025 Notre-Dame Est, vendredi après-midi, à 3 heures, pour se rendre à la gare Bonaventure. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant, à 9½ heures, à Saint-Michel, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241—2

DOUCET — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 22 ans, 7 mois et 16 jours, Marie-Hélène Benoit, épouse de C. A. Doucet.

Les funérailles auront lieu lundi, le 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 771 avenue Hôtel de Ville, à 9¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

LE BER — A Saint-Henri de Montréal, le 15 du courant, à l'âge de 55 ans, 3 mois, Mlle Jeanne Le Ber, fille de feu Victor Le Ber.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, M. Ovide Le Ber, boucher, No 1723 rue Saint-Jacques, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Irenée, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241—2

LABELLE — En cette ville, le 17 du courant, à l'âge de 1 mois et 3 jours, Marie-Jeanne, enfant bien-aimée d'Eugène Labelle, commis-marchand.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 381 rue Laval, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McKENVEN — A Saint-Henri, le 16 du courant à l'âge de 7 mois et 15 jours, Joseph-Raymond-Napoléon-Sarto McKenven.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 79 rue Saint-Philippe, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

OUIMET — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 55 ans, 2 mois et 15 jours, Tharsille Bergeron, épouse de feu Louis Ouimet.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Dr L. J. Ouimet, No 108 rue Vinet, à 8¼ heures, pour se rendre à l'Asile Sainte-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241-2

RAYMOND — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 19 ans et 4 mois, Zénaïde Raymond, fille bien-aimée de Isaac Raymond.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 47 rue Sanguinet, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

TARDIF — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 83 ans, Louise Martel, épouse de feu Nicholas Tardif.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Benjamin Chartrand, No 880 rue Orléans, à 7 heures précises, pour se rendre à l'église de Maisonneuve, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Quand vous voulez de la soie NOIRE, vous ne dites pas "une bobine de soie". Quand vous voulez du Sel de Table Windsor, dites—"WINDSOR".

LA MAIN NOIRE A MONTREAL

L'ORGANISATION DE CETTE DANGEREUSE SOCIETE ET SES RAMIFICATIONS DANS NOTRE VILLE.

La police a été informée que l'attentat commis sur la personne de Antonio Cordasco a été suivi de la fuite précipitée de quatre Italiens de cette ville qui auraient pris la direction de la frontière aussitôt que le coup a été fait et manqué. On sait que M. Cordasco ne doit la vie qu'à un brusque mouvement qu'il fit au moment où l'assassin le frappait, et que le but était de le faire disparaître à jamais.

Le coup manqué, l'auteur et ses complices ont craint une dénonciation et se sont empressés de quitter la ville, sans doute pour retourner à Patterson, centre de l'organisation.

Mais il paraît que la vengeance de la dangereuse société cherche à s'exercer sur un de nos compatriotes, M. J. A. Dumas, le photograpre bien connu, coupable vis-à-vis de la "Main-Noire" d'avoir photographié un membre important de la Mafia pour en donner une épreuve à un Italien haut placé, qui l'aurait lui-même remis à la police.

Il n'y a aucun doute que la Mafia, dont les crimes atroces ont marqué de rouge l'histoire de la Louisiane, possède des ramifications à Montréal et que plusieurs Italiens, apparemment, des ouvriers ordinaires, en font partie. Le seul but de la société est de faire vivre ses membres à ne rien faire en extorquant des sommes d'argent aux Italiens fortunés, par des menaces. Aux Etats-Unis, plusieurs crimes ont été commis par les membres de l'association et la police est loin de les connaître tous, car il arrive souvent qu'on trouve le cadavre poignardé d'un Italien sans jamais savoir qui il est ni surtout par qui il a été frappé.

Un Italien bien connu de Montréal nous disait, hier, qu'il ne croyait pas que Cordasco ait été victime de la Mafia; mais plutôt qu'il a été l'objet d'une vengeance personnelle.

En attendant, l'état du blessé est loin d'être rassurant et l'inflamation a gagné sa plaie à la joue. Son médecin dit qu'il est en danger.

CANADA ET NORVEGE

M. C. E. Sontum, de Christiana, rapporte au département du Commerce qu'une cargaison de bois destinée à la fabrication de douves de tonneaux, expédiée directement du Canada, vient d'arriver en Norvège, il dit que le fait est aussi nouveau qu'extraordinaire.

M. Sontum mande au département que le Danemark tiendra en 1909 une exposition universelle de pêcheries.

Demandez le Tabac Coupé à Fumer "TIGER" — Naturel — Le plus doux de tous les tabacs. 5c le gros paquet.

LES DYNAMITARDS SONT A L'OEUVRE

Des centaines de personnes sont tombées sous les bombes

DES TERRORISTES

A Varsovie, les soldats auraient massacré sans raison plus de 200 Israélites.

LA REPRESSION

Saint-Pétersbourg, 17. — Les dernières dépêches reçues hier de la Pologne ne sont guère plus rassurantes que celles de mercredi.

A Lodz, les terroristes ont fait sauter le poste central de police. Des détachements de Cosaques intervinrent alors et ouvrirent le feu sur la foule, tuant ou blessant plusieurs personnes.

A Varsovie, de nouveaux conflits ont eu lieu, les révolutionnaires se servant de bombes contre la police et les soldats. On affirme que plus de 150 personnes ont été blessées par le feu des carabines et une trentaine par les bombes.

LES VICTIMES JUIVES

Londres, 17. — On mande de Varsovie au "Jewish Chronicle" : "Après les émeutes de mercredi, que la police a fait cesser, plus de 200 Israëlites ont été massacrés par les soldats."

LE CHATIMENT DES MUTINS

Deslagar, Russie, 17. — Une cour martiale a condamné hier à mort un sergent et quatre soldats, les accusant d'avoir été les chefs de la récente mutinerie.

La sentence a été exécutée.

LA CAUSE DES MASSACRES

Berlin, 17. — Une dépêche de Varsovie au "Vossiche Zeittung" donne les détails suivants de l'émeute de mercredi :—

Les troubles doivent être attribués à la détermination des révolutionnaires de tirer vengeance de l'arrestation de cent quarante ouvriers d'une fabrique. La fusillade a commencé à dix heures du matin dans divers quartiers de la ville, comme sur un signal convenu d'avance. A plusieurs endroits, les troupes ont tiré sur la foule, et on n'a pu s'assurer du nombre exacte des tués. On continue à apporter à la morgue de la rue Théodore, qui est gardée par les troupes, des cadavres ramassés dans les rues. Un grand nombre de blessés se cachent, parce que les soldats arrêtent toutes les personnes blessées qu'ils rencontrent. Des patrouilles fortes de vingt à cinquante cavaliers parcourent les rues, fouillant tous les passants afin de voir s'ils portent des armes. Les rues du quartier juif sont désertes, parce que les soldats abattent avec la crosse de leur fusil tous ceux qu'ils rencontrent.

Une bombe a été lancée, dans le cours de l'après-midi, dans les fenêtres du poste de police, blessant dix-sept policiers et vingt passants.

DES AUDACIEUX

Londres, 17. — Une dépêche d'Odessa à une agence de nouvelles, mande que de bonne heure hier matin, quinze anarchistes ont pris possession de la gare du chemin de fer, tué un inspecteur de police et trois officiers qui leur résistaient, et pris $8,000 dans la caisse.

LE REVERS DE LA MEDAILLE

Varsovie, 17. — La "Polska Gazeta", organe des Nationalistes Polonais publie des articles, dénonçant l'état d'anarchie que les Socialistes produisent en Pologne. Leur but, dit le journal, n'est pas de conquérir la liberté, mais d'amener la guerre civile.

NOUVELLE STATION

ENTRE BEAUHARNOIS ET BELLEVUE, GRACE A L'ACTIVITE DE M. ACHILLE BERGEVIN, DEPUTE.

M. Barbour, agent du New-York Central à Montréal; M. McCoy, surintendant de cette ligne, M. Louis Primeau et M. Achille Bergevin, député du comté de Beaurarnois à la Législature provinciale, sont allés hier choisir le site de la nouvelle station que le New-York Central a décidé de faire construire entre Bellevue t Bauharnois. L'emplacement choisi est juste à moitié chemin entre les deux endroits, et est vis-à-vis la propriété de M. Auguste Hébert. La nouvelle station portera le nom de Maple Grove, (Pointe aux Erables), et les travaux de constructions commenceront sous peu.

M. Achille Bergevin se rendant aux demandes d'un grand nombre de ses électeurs a déjà fait des démarches pour faire établir une nouvelle station entre Beauharnois et St-Timothé, quelque part à Melocheville.

LE MAL DE MER GUERI

MM. R. et W. Otto, de Berlin, ont inventé un fauteuil dont les qualités seront appréciées hautement par les passagers sur les paquebots transatlantiques. Au moyen de ce fauteuil magique, le terrible mal de mer est vaincu. Les passagers n'ont plus à craindre cette maladie inhérente à un long voyage en pleine mer.

Ce fauteuil est pourvu d'un électromoteur, relié aux fils électriques du navire. Il n'y a qu'à tourner un bouton pour communiquer un mouvement vibratoire, de bas en haut, au siège du fauteuil. Ce mouvement vibratoire atténue à ce point les effets du roulis et du tangage que les personnes atteintes du mal de mer reviennent en peu d'instants à leur état normal après s'être assises dans l'un de ces fauteuils.

Les fauteuils ont été expérimentés avec le plus grand succès à bord du "Patricia", de la ligne Hamburg-American. Nombre de passagers atteints du mal de mer ont été radicalement guéris après être restés assis quelques heures sur le fauteuil Otto. D'autres ont été ressaisis du mal de mer après avoir quité le fauteuil, mais ceux-là mêmes ont éprouvé un soulagement presque immédiat chaque fois qu'ils y sont assis.

SOIREE DE GALA

Ce soir, au Parc Sohmer, soirée de gala, grand orchestre et orchestre mécanique, sur la terrasse, jusqu'à minuit. Illumination, etc.. etc. r

SOUS LE FOUET DES BOURREAUX

L'attentat commis sur une jeune fille à St Petersbourg, excite

UNE PROFONDE INDIGNATION

La presse des Etats-Unis exprime l'opinion que la victime, Melle Smirnoff, est

UNE AMERICAINE

Les journaux américains hier contenaient la nouvelle suivante:

"Une rumeur venue de Saint-Pétersbourg ,vient d'alarmer les nombreux amis de Mlle Nelka de Smirnoff de Washington. D'après cette nouvelle, Mlle Smirnoff aurait été fouettée pour avoir fait des remarques désobligeantes sur le compte des soldats russes.

Mlle Smirnoff a vécu pendant plusieurs années à Washington où elle fut la favorite choyée de la société. Elle a pris une part active et remarquable aux oeuvres philanthropiques et ses stratagèmes ingénieux pour venir en aide aux pauvres et aux miséreux ont toujours rapporté de beaux fruits. Son tempérament était extrêmement nerveux et c'est ce qui porte ses amis

Mlle Nelka de Smernof qui aurait été victime des mauvais traitements des soldats russes.

à croire qu'elle peut bien être cette Mlle Smirnoff que la rumeur rapporte avoir été lâchement fouettée par les soldats russes.

Mlle Nelka de Smirnoff a quitté le pays au mois de septembre dernier. Elle était aussi Américaine que Russe et ses amis ont déclaré qu'elle était partie pour le pays de ses ancêtres:

Elle avait pour mère Mme Blow, de Saint-Louis, et pour père, M. Smirnoff ,secrétaire du consulat russe au Brésil. Son grand'père, M. Henry T. Blow, fut député de Missouri et plus tard ministre au Brésil. Mlle Nelka de Smirnoff était en bas âge lorsque moururent son père et sa mère et elle fut élevée par des parents à Washington.

Bien que vivant dans un milieu essentiellement américain, elle conserva le caractère de sa race et lorsqu'elle atteignit un âge raisonnable elle embrassa la religion grecque.

Au commencement de la guerre russo-japonaise, rapportent ses amis, il lui était venu l'idée de porter secours au pays de son père et elle étudia pour cela l'art de soigner les malades. Malheureusement elle ne put se perfectionner assez tôt; la guerre fut terminée avant qu'elle ne fut prête à partir. Néanmoins elle persista dans son projet d'aller secourir les pauvres et les affligés Russes, et en septembre dernier elle quittait New-York, en route vers la Russie.

A Washington Mlle Smirnoff était reconnue l'amie intime et la compagne fidèle de la comtesse Cassini, fille adoptive de l'ancien ambassadeur russe. Elle fût aussi l'amie de Mme Nicholas Longworth, alors Mlle Alice Roosevelt. Elle demeurait avec sa tante Mme Herbert Wadsworth, à quelques pas seulement du cercle Dupont.

Personnellement elle était considérée comme extrêmement brillante, et d'un tempérament très nerveux, et c'est cette dernière qualité qui, dans l'idée de ses amis, aurait été cause de sa mésaventure.

M. Charles W. Blow, de Saint-Louis, interrogé à ce sujet, à Traymore Hotel, à Atlantic City, doute que cette Mlle de Smirnoff dont parle une dépêche de Sant-Pétersbourg, soit sa cousine, la nièce de Mme Herbert Wadsworth, de Avon, N. Y., et la cousine de James W. Wadsworth, orateur de l'Assemblée à Washington.

M. Blow, dit qu'il a reçu, hier, de Mlle Nelka de Smirnoff, une lette datée de Finlande dans laquelle elle annonce sa décision de retourner aux Etats-Unis où elle espère arriver le premier septembre.

Cependant, il est possible, ajoute M Blow, qu'elle soit partie pour Saint-Pétersbourg.

Mlle de Smirnoff a vécu un an en Russie avant d'immigrer en Amérique. Son père a occupé plusieurs positions du gouvernement. M. Blow est très anxieux de recevoir des nouvelles au sujet de cette rumeur.

Une dépêche de Magnolia ajoute ce qui suit. Le baron Rosen, ambassadeur russe, dit qu'il n'a aucunement entendu parler que Mlle Smirnoff ait été victime de la cruauté des soldats de Saint-Pétersbourg.

Cette rumeur lui semble être incroyable. Ces soldats dont il est fait mention ne sont pas des Cosaques ; ils appartiennent à diverses branches du service monté.

Beaucoup de gens se souviennent d'avoir rencontré Mlle Smirnoff à Washington, et tous l'estiment et ont de la sympathie à son égard."

—Toute la presse américaine manifestait, hier, son indignation au sujet du supplice infligé à Mlle Smirnoff, croyant avec raison que la pauvre victime était Mlle Nelka Smirnoff. Or, les dernières dépêches de la nuit dernière viennent maintenant contredire ce détail : la malheureuse jeune fille fouettée par les Chevaliers-Gardes serait plutôt Mlle Anna Smirnoff. Il n'y a encore toutefois rien de catégorique à ce sujet.

Chiclets

Vraiment Délicieux

Bouquet de Creme de Menthe

Une Friandise Exquise

Gomme à Mâcher recouverte de Candi

Plus Agréable "après le diner."

Chez tous les plus importants marchands. En paquets de 5c, 10c et 25 cents.

Les Chiclets pour le salut de votre estomac. Les Chiclets stimulent l'action des glandes salivaires, comme vous le dira votre médecin, aidant ainsi la digestion. De plus ils tiennent les dents nettes et les gencives fermes et roses.

Succulents et Délicieux après avoir parlé en public

Les marchands de détail seront approvisionnés par tous les Droguistes ou Confiseurs en gros.

SPECULATEURS APPROVISIONNES PAR FRANK H. FLEER AND COMPANY, INC., 40, 42 RUE LOMBARD, TORONTO, ONT.

LE CONGRES FRATERNEL

LES CONGRESSISTES FETES PAR LES CONFRERES DE MONTREAL — INTERESSANT DISCOURS DE M. L. G. A. CRESSE, C. R.

Le Congrès Fraternel National a continué ses travaux à sa séance d'hier après-midi, et, hier soir, les délégués ont été fêtés par leurs confrères de Montréal.

Ceux des délégués dont les cours ne sont pas représentées, ici, ont été les hôtes de l'Ordre des Forestiers Indépendants. Ils ont assisté à un charmant concert donné en leur honneur, au Monument National, et auquel prirent part nos meilleurs artistes.

Parmi les artistes du concert, Mlle Antoinette Côté, venue spécialement de

M. L. G. A. Cressé, C. R., qui a présidé la démonstration fraternelle au Monument National, hier soir.

Sweetsburg, a chanté avec un brio qui dénote un tempérament artistique des mieux doué, l'Aria de "Roméo et Juliette," et en rappel une chanson anglaise sentimentale qui a été fort applaudie.

La finale de Faust, chantée par MM. Duquette, LeBel et Mlle Côté, a charmé l'auditoire. M. Arnoldi s'est surpassé. Mlle Blanche Hardy a accompagné les artistes.

M. L. G. A. Cressé, C. R., haut-conseiller légal de l'Ordre dans la province de Québec, a présidé cette grande démonstration fraternelle. Au milieu du programme il a prononcé un grand discours sur l'oeuvre accomplie par le Congrès Fraternel National. "Vous représentez," dit l'orateur, "des centaines de sociétés avec des millions de membres et avec des billions de dollars de responsabilités. Et jusqu'ici vous avez toujours fait honneur à vos affaires. Vous distribuez cet argent par le système le plus parfait qui ait jamais existé."

L'orateur a fait plusieurs remarques pratiques. Il a surtout recommandé aux sociétés fraternelles de tâcher de faire établir une uniformité de lois pour les différents pays en ce qui concerne la mutualité. M. Cressé a fait l'historique du Congrès Fraternel, depuis sa fondation et de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

En terminant, l'orateur s'écrie : "Portons bien haut les sublimes emblèmes des sociétés fraternelle dans les plis desquels sont inscrits les principes sacrés de : LIBERTE, BIENVEILLANCE, CONCORDE, CHARITE et PROTECTION, et qu'ils flottent librement par tout le monde."

"La paix de l'avenir et le bonheur du monde reposent sur l'union de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada."

L'orateur termine en demandant à l'auditoire de chanter "Rule Britannia" et l'hymne national américain, "The Spangled Banner," au milieu des applaudissements.

Votre DERNIERE CHANCE D'AVOIR UN COMPLET A MOITIE PRIX

Nous ne continuerons qu'une autre semaine cette VENTE A BON MARCHE. Ne manquez pas cette occasion.

Complets de	$10.00	pour	$5.00
" "	15.00	"	7.50
" "	20.00	"	10.00

AJUSTAGE PARFAIT --- SATISFACTION GARANTIE.

"MALE ATTIRE"

61 RUE STE CATHERINE EST.

Le chef suprême de l'Ordre, le Dr Oronhyatakha, a fait un grand discours de circonstance. Cette soirée a remporté le plus grand succès et les organisateurs ont reçu des félicitations bien méritées.

Les officiers supérieurs de la C. M. B. A. ont offert, hier soir, un joli banquet à leurs suprêmes officiers et à quelques délégués. La fête, qui fut splendide, a eu lieu dans la spacieuse salle du restaurant Welsh, rue Saint-Pierre. MM. A. R. Archambault et John Warren, faisaient les honneur de la salle. M. P. A. Marneli a présidé le banquet, et parmi les invités,nous avons remarqué : M. John J. Hynes, suprême président de la C. M. B. A., de Buffalo ; M. l'abbé J. Kean, président des Syndics, Buffalo, MM. T. P. Hoban, de Scranton, P. A. ; James Whalen, Rochester, N. Y. ; A. J Smith, Rochester, J. Neelan, P. Flannery, J.

L'Hon. M. D. D. Aitken, qui a été élu hier, président du Congrès Fraternel National.

Warren, S. Lachance, Dr A. Ricard, Dr H. Aubry, J. C. Lamothe, H. Guilland de Brue, P. Grace, Côté, J. O. Flaherty, J. Lefebvre, J. McDonald J. A. U. Beaudry, F. C. Lawlor, H. Butler, P. L. Duggan, L. Dillon, J. Brown, T. Nolan, J. E. Lussier, de St Jean ; Mme Elizabeth B. McGowan, de Buffalo ; Mme Royer, d'Erié, Pa. ; Mme Girardot, de Buffalo ; Dr Jane W. Carroll, L.L.D., Buffalo ; MM. J. Dawnes, James Dunlop, J. O'Donnell, James Hughes, J. Rourke, J. P. Hewitt, etc., etc.

Plusieurs santés furent proposées et bues avec enthousiasme.

Les électeurs du Congrès Fraternel National ont eu lieu hier après-midi avec le résultat suivant :

L'honorable D. D. Aitken, des Chevaliers de Maccabées, de Flint, Mich., président ; M. A. L. Hereford, Chancelier de la Cour d'Honneur, de Springfield, Ill., vice-président ; C. A. Gower, représentant du Congrès Auxiliaire de Michigan, de Lansing, Mich., secrétaire-trésorier. Ces officiers et le président sortant de charge formeront le Conseil exécutif.

Ce soir, les délégués seront les hôtes du Parc Dominion, où ils se rendront dans des tramways spéciaux qui les prendront à leurs différents hôtels.

NOUVELLES MARITIMES

L' "Empress of Britain," sous les ordres du capitaine Murray, est attendue de bonne heure, cet après-midi, dans le port de Québec. Un convoi spécial du C. P. R. amènera immédiatement ici les passagers pour Montréal et l'ouest.

Le grand transatlantique a eu une très heureuse traversée. Il a été favorisé par la plus belle température.

Le "Victorian," de la ligne Allan, est parti ce matin pour Liverpool, ayant 99 passagers de première à son bord. Le "Victorian" prendra les malles à Rimouski. On s'attend à ce que ce vapeur à turbines fasse un rapide voyage.

Le "Southwark," de la ligne Dominion, qui est parti de Livrepool à 4 heures p. m., le 9 du mois courant, fait une traversée très rapide. Il a été signalé à la Pointe Renommée, hier après-midi, à 2 heures p. m. Ce navire est attendu à Montréal samedi midi.

Le vapeur "Marina," de la ligne Donaldson, avait à son bord 77 chevaux de grand prix.

Le "Roman" est entré dans notre port hier. Le "Hungarian," de la ligne Allan, arrivera aujourd'hui. L' "Ionian," ligne Allan, et le "Southwark," ligne Donaldson, sont attendus demain.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Vaisseaux	De	Parti
Tritonia	Glasgow	Août 1
Hungarian	Londres	Août 4
Man. Shipper	Manchester	Août 4
Pomeranian	Havre	Août 13
Montréal	Londres	Août 4
Kildona	Londres	Août 7
Fremona	Middlesboro	Août 7
Montcalm	Bristol	Août 7
Southwark	Liverpool	Août 9
Ionian	Liverpool	Août 9
Athenia	Glasgow	Août 11
Canadian	Londres	Août 11
Kastalia	Glasgow	Août 15
Iona	Shields	Août 15
Salacia	Glasgow	Août 12
Montezuma	Anvers	Août 15
Canada	Liverpool	Août 16

CLUB DES MATELOTS CATHOLIQUES

Le dernier concert de ce club a été donné sous les auspices de la Cour Sarsfield, No 183, C. O. F., et sous la présidence de l'exchef ranger, Simon McCarry. Un très joli programme a été rendu.

PORT DE MONTREAL

ARRIVAGES LE 16 AOUT

Vapeur Marina, Br., 2822, Taylor, Glasgow, R. Reford and Co.

Vapeur Roman, Br., 2847, Roberts, Anvers, F. Leyland and Co.

PARTIS LE 16 AOUT

Vapeur Prestorian, Br., 4073, Outram, Glasgow, C. P. R. Atlantic Lines.

Vapeur Parthenia, Br., 3360, Stitt, Glasgow, R. Reford and Co.

Vapeur Nordsjerven, Dan., 1338, Larsen, James Thom.

Vapeur Victorian, Br., 6744, Macnicol, Liverpool, H. et A. Allan.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Dominion, 5482, Mendus, Liverpool, quai Alexandra, Dominion Line.

Taurus, 215.3, Dorward, Londres, quai Jacques-Cartier, R. Reford and Co.

Lake Erie, 4814, Forsaith, Liverpool, quai King Edward, C. P. R. Atlantic Lines.

Englishman, 4078, Ingham, Avonmouth, quai Alexandra, Dominion Line.

Manchester Importer, 2538, Forrest, Manchester, quai Jacques-Cartier, Furness, Withy and Co.

Numidian, 5107, Main, Glasgow, quai Allan, H. et A. Allan.

Voltaire, 1748, Johnson, Demerara et Trinidad, viâ Halifax, Canada Sugar Refinery, McLean, Kennedy and Co.

Dahomey, 1828, Dutton, ports du Mexique, quai Jacques-Cartier, Elder, Dempster and Co.

Hibernian, 2871, Imrie, London, quai Allan, H. et A. Allan.

Sardinian, 2786, Moar, Londres et Havre, quai Allan, H. et A. Allan.

Marina, 3222, Taylor, Glasgow, quai Donaldson, R. Reford and Co.

Roman, 2847, Roberts, Anvers, quai Hamburg American, F. Leyland and Co.

VAISSEAUX ATTENDUS

Hungarian, Aleides, Ionian, Southwark.

L' "IONIAN"

Pointe au Père, 17 — L' "Ionian," de la ligne Allan, venant de Liverpool, en route pour Montréal, est passé à 4 heures a.m., ce matin, avec 81 passagers de première, 170 de seconde et 52 d'entrepont.

LE "SOUTHWARK"

Pointe au Père, 17 — Le vapeur "Southwark," de la ligne Dominion, venant de Liverpool, est passé ici à 2 heures 55 a. m., ayant à son bord 217 passagers de seconde classe et 206 d'entrepont.

LES TEMPERANTS

L'excursion annuelle de la Société de Tempérance de la paroisse Sainte Anne a eu lieu hier au lac St Pierre Près de 700 excursionnistes se sont embarqués le matin sur le vapeur Beaupré et sont revenus dans la soirée, après avoir passé une journée des plus agréables. M. l'échevin Daniel Gallery, président actuel de la société, accompagnait les excursionnistes.

L'UNION MUSICALE

C'est lundi prochain que l'Union Musicale de Marieville fera son piquenique au pare Otterburn, à Saint-Hilaire. L'hon. M. Brodeur y assistera, ainsi que M. A. Girard, député du comté à la législature provinciale. Il y aura discours, concert et amusements de toutes sortes.

TEMPERATURE

Vent de l'est, beau et chaud aujourd'hui et demain.

Montréal, 17 août, 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame

Aujourd'hui maximum	80
Même date l'an dernier	71
Aujourd'hui minimum	64
Même date l'an dernier	53

Baromètre —8 a. m., 30.14 ; 11 a. m., 30.13 ; 1 p. m., 30.12.

NOS MINISTRES

Sir Wilfrid Laurier est attendu à Montréal, samedi prochain.

—L'hon. M. Olivier, ministre de l'Intérieur actuellement en Angleterre, est allé à Crewe, rendre visite à M. Booth, le général de l'Armée du Salut.

Cette visite a probablement pour but de discuter avec M. Booth la question de l'immigration des Salutistes au Canada.

—Sir Frederick Borden et Lady Borden partiront le 31 août, à bord du Virginian" pour l'Angleterre. Le ministre de la milice profitera de son séjour dans ce pays pour rencontrer les représentants de la compagnie qui désire établir une fabrique d'armes au Canada.

—L'hon. M. Emmerson est passé à Montréal hier; il est reparti pour Ottawa hier soir. Le ministre des chemins de fer ira à l'Ile du Prince Edouard lundi.

—L'hon. M. Lemieux, part ce soir pour la Malbaie.

L'HON. M. BRODEUR A HALIFAX

Halifax, N. E., 17 — L'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, a continué hier sa visite d'inspection. Dans l'après-midi, M. Brodeur accompagné de sa femme et de sa fille, de MM. Roche et Carney et d'autres, a visité les établissements de pisciculture de Bedford. A son retour le parti a visité la cale-sèche, et est ensuite retourné au steamer. Le ministre voulait passer un autre jour à Halifax, mais dans l'après-midi, il a reçu un message urgent de Québec, et résolut d'aller là immédiatement.

NOTRE-DAME DES ANGES

Réouverture des assemblées des hommes de Ville-Marie.

Dimanche prochain, solennité de l'Assomption de la sainte Vierge, les membres de la congrégation des hommes de Ville-Marie reprendront leurs réunions dans la chapelle de Notre-Dame des Anges.

La récitation de l'office aura lieu à 6 h. 30, et la messe commencera à 7 heures.

LES MARINS FRANCAIS

C'est demain soir que le "Beaupré" emportera les excursionnistes qui se sont ralliés à la colonie française pour aller fraterniser avec les braves petits matelots français, dont la jovialité et l'adresse sont proverbiales. L'Union Nationale Française a toujours eu la main si heureuse dans ses organisations en matière de fêtes, que la fête champêtre de Québec sous son patronage a séduit un grand nombre de nos concitoyens, qui se font une joie d'aller saluer et applaudir les marins français.

IL EST MORT D'INANITION

Le cadavre d'un mendiant du nom de François Trottier a été découvert, près du cimetière hébreu, au Sault-aux-Récollets, hier matin.

Le docteur Pelletier ayant fait l'examen du cadavre découvrit que le pauvre diable était mort d'inanition.

M. le député-coroner Biron a cependant ordonné le transport du cadavre à la morgue.

Le corps de Trottier sera inhumé aux frais de la municipalité.

LE FEU AU "CANADA"

Le feu s'est déclaré à midi et demi dans la cage de l'ascenseur, à l'édifice Perreault, à côté de la salle des presses du "Canada". Les pressiers ont immédiatement éteint le feu. La seule perte éprouvée à la suite de ce commencement d'incendie, est un tablier dont on se servait pour éteindre les flammes.

MIC-MAC EN COUR DU RECORDER

Devant le magistrat Sicotte a comparu, ce matin, un MicMac, du nom de Peter Gray, accusé d'avoir bu plus que de raison et d'avoir fait du tapage. Le magistrat tente de savoir à quel endroit ce sauvage s'est procuré l'eau de feu, mais Gray ne s'en souvient pas. Comme il promet de retourner immédiatement chez lui, (240 milles au-dessous de Québec) le juge veut bien suspendre la sentence si l'accusé paye un dollar; mais le Mic-Mac n'a pas de dollar et il devra passer huit jours à méditer sur la paille humide des cachots.

VICTIME DE L'ONDE

Uen jeune fille se noie en face de sa demeure.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Berthierville, 17 — Hier après-midi, vers 3.45 heures, en voulant se baigner avec quelques fillettes, Mlle Marie Denis, âgée de 15 ans, fille de M. Jos. Denis, de la Grande Côte de Berthier, s'est noyée, en face de chez elle. Le cadavre a été repêché ce matin. Il y aura enquête par M. le coroner Gervais.

M. H. BEAUGRAND

L'état de santé de M. H. Beaugrand n'a pas changé depuis hier. Il est toujours très faible.

PREPARE POUR L'APOSTOLAT

Le nouveau curé de la paroisse italienne prononce ses derniers vœux

DANS L'ORDRE DES JESUITES

Le R. P. Caramello a tenu à ce que la cérémonie eût lieu devant ses paroissiens.

FETES EN PERSPECTIVE

La journée de mercredi fera époque dans la vie du prêtre dévoué qui a pris la lourde charge de la paroisse italienne, à Montréal.

Le R. P. Caramello, de la Compagnie de Jésus, a prononcé au pied du modeste autel de l'église paroissia-

Le R. P. J. Caramello, S. J., curé de la paroisse italienne, qui a prononcé ses derniers voeux.

le de la colonie, les derniers voeux de sa vie religieuse.

C'est le T. R. P. Ed. Lecompte, supérieur-général des Jésuites, qui a reçu les voeux solennels du curé de la paroisse italienne.

C'est devant MM. Angelo Roncari, Vincenzo Carli, Alexandro Carli, et Carlo Facchini, témoins obligatoires, que la cérémonie a eu lieu.

En présence de ces témoins, choisis parmi ses paroissiens, le R. P. Caramello a lu la formule des voeux et s'est consacré au service de Dieu et au salut des âmes.

L'assistance était visiblement émue de cete belle et touchante cérémonie religieuse.

La messe basse fut célébrée par le T. R. P. Lecompte.

Dans quelques semaines on bénira un chemin de croix, à l'église italienne. Ce chemin de croix est fait par les Messieurs Carli.

Les paroissiens secondent noblement les efforts de leur pasteur, le R. P. Caramello, et son vicaire, le R. P. Villa, S. J., quant à l'établissement des écoles, et, dès septembre prochain,

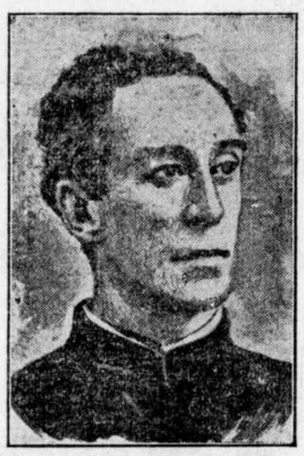

Le T. R. P. Lecompte, S. J., supérieur général des Jésuites, qui a reçu les voeux perpétuels du curé de la paroisse italienne.

deux ou trois cents enfants suivront les classes de l'école italienne. Les institutrices, Mlles Pantaleo et Cuesta ont été engagées pour instruire la jeunesse italienne. Ces jeunes institutrices ont obtenu leurs diplômes avec distinction et parlent et écrivent couramment le français, l'anglais et l'italien.

On doit faire, prochainement, une tombola au profit de l'école, dans la paroisse italienne.

CONFRERE DANS LE DEUIL

Les journalistes de Montréal ont eu hier soir, la douleur d'aprendre la mort de l'épouse d'un de leurs jeunes confrères, M. Charles Alexandre Doucet, du "Star."

Madame Doucet, née Benoit, était la fille du député grefier de la Cour Supérieure. Agée de vingt-deux ans et six mois, elle n'était mariée que depuis à peine deux ans. Depuis quelques mois, à la suite de la naissance de son premier enfant, elle avait été d'une faiblesse extrême et malgré un séjour prolongé à la campagne, n'avait pu reprendre ses forces épuisées. Elle n'est revenue ici que pour mourir au bout de quelques jours.

Les funérailles auront lieu lundi de son domicile, 771 avenue de l'Hôtel de Ville.

ENQUETES REMISES

Valleyfield, 17 — L'enquête dans l'affaire du meurtre de Cazaville qui devait être entendue ce matin a été remise au 30 du courant. Celle dans l'affaire de Saint-Stanislas de Kostka a été remise au 24.

LE SANG COULE AU MAROC

Tanger, 17 — Une bataille acharnée a eu lieu hier en dehors des murs de la ville, entre les partisans de Raisuli et des guerriers de la tribu d'Anjera. La fusillade a semé la panique dans la ville. Le nouveau pacha, El Ghazi, a dispersé les combattants à la tête de ses troupes régulières.

LES HORREURS DE CHICAGO

Les officiers du bureau d'hygiène de la ville ont fait hier une

MACABRE DECOUVERTE

Comment sont fabriquées les viandes destinées au "free lunch" des buvettes.

ARRESTATIONS

Chicago, 17 — L'inspecteur Murray a acquis hier la preuve que le "free lunch" servi aux consommateurs dans des centaines de buvettes de Chicago est composé en grande partie de viandes absolument infectes et impropres à la nourriture.

Dans l'après-midi, l'inspecteur et ses agents faisaient irruption dans une grange appartenant à un nommé Wm Davidson et sise au No 124, rue Illinois.

Il y avait là trente poêles, au-dessus desquels étaient penchés une demi-douzaine d'individus cherchant à donner de la consistance et du ton à des masses de porc et de boeuf pourris, pour ensuite "confectionner" le tout en viandes à "free lunch".

Tous ceux qui se trouvaient là ont été arrêtés, sur l'accusation d'avoir violé les réglements d'hygiène de la ville.

Cette descente est venue à la suite de l'inspection d'un entrepôt frigorifique où l'on a découvert 25,000 livres de cette substance infecte destinée à être distribuée dans les diverses buvettes. Les livres de l'établissement révèlent le fait que cette viande venait de chez Davidson.

On a également trouvé dans la grange de ce dernier des appareils destinés à manufacturer des saucisses avec des matières sans nom.

Tout a été confisqué par Murray et ses officiers et servira de pièces à conviction contre les prisonniers.

LES THEATRES ET LES SALLES PUBLIQUES

M. A. CHAUSSE, INSPECTEUR DES EDIFICES, LES VISITERA LA SEMAINE PROCHAINE POUR S'ASSURER QUE LE REGLEMENT EST OBSERVE.

Le 31 mai dernier, M. A. Chaussé, inspecteur des édifices, écrivait à tous les propriétaires et gérants des théâtres salles de concert et salles publiques de la ville d'avoir à se conformer, pour le 15 août, aux prescriptions du règlement 260, tel qu'amendé par le règlement 337, au sujet de la sécurité dans ces sortes de salles. Dans le cas où les propriétaires et les gérants ne se seraient pas conformés à ce règlement à la date sus-dite, les salles devaient être fermées.

La limite du 15 août a été prolongée jusqu'à la semaine prochaine, par suite des vacances. La semaine prochaine M. Chaussé fera l'inspection de toutes les salles et celles qui ne se seront pas conformées au règlement n'auront pas leur permis. En d'autres termes elles seront fermées, tant que les propriétaires ne se conformeront pas au règlement.

Le règlement 260, tel qu'amendé par le règlement 337, exige, entre autres choses, qu'un avertisseur à incendies soit placé sur la scène, que le théâtre soit muni d'arroseurs automatiques (sprinklers) qu'un pompier soit à demeure sur la scène, pendant les représentations, que l'ouverture de la scène soit fermée par un rideau incombustible, etc.

M. Chaussé dit qu'il croit que les théâtres et salles de la ville se sont conformés au règlement, au moins à ses dispositions les plus importantes, mais il est quant même décidé à se montrer très sévère et à exiger qu'on se conforme à toutes les dispositions du règlement.

M. Edwards, représentant général de la "Sparrow Amusement Co." a écrit à M. Chaussé que les trois théâtres que contrôle cette compagnie, dans le nord de la ville, sont en règle et l'a invité à venir en faire une inspection très sévère.

AU-DESSUS DE LA LOI

Un juge qui administre la justice ne doit pas se laisser guider seulement par le texte du code. Il a toujours une discrétion à exercer. Et si parfois, la loi semble imposer des obligations trop onéreuses, en matière de procédure, par exemple, le juge doit ouvrir son esprit à l'équité et juger d'après les lumières de la raison et du sens commun.

Ce matin, une requête était présentée à la Cour de Pratique pour obtenir l'autorisation de la Cour et permettre à M. François Tremblay d'ester en justice "in formâ pauperis" dans une action en dommages de $4,000 contre le Pacifique pour la mort de son fils, noyé à Montréal, alors qu'il travaillait au vapeur "Montréal".

Mtre Meredith, C.R., avocat du Pacifique, demanda à la Cour d'interroger le demandeur sur son état de fortune avant que permission lui soit accordée de procéder "in forma pauperis".

L'avocat du demandeur fit remarquer à la Cour que son client avait donné son affidavit déclarant qu'il ne possédait aucuns biens lui permettant de faire les frais du procès; le demandeur est pauvre, et vit chez ses enfants, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Il est actuellement à Chicoutimi. Le forcer à revenir serait lui imposer une lourde dépense qu'il ne peut faire.

L'hon. juge Archibald déclara qu'en équité il ne pouvait accorder l'examen du demandeur. "Ce que j'ai devant moi établit l'incapacité du demandeur de payer les frais. A moins d'une preuve contraire, je dois accepter l'affidavit", dit le juge.

Mtre Meredith fait remarquer que cette décision le prive d'un droit; que d'ailleurs c'est ouvrir une porte dangereuse pour la canaille.

Le juge a répondu que tous et chacun des articles de la loi ouvraient la porte à des canailleries, en certaines circonstances, ce qui ne doit pas empêcher d'écouter la voix de l'équité et de la justice.

LE SOMBRE DESTIN DE SAN FRANCISCO

Valparaiso, l'une des plus riches cités de l'Amérique Méridionale, l'aurait partagé hier dans un terrible tremblement de terre qui y aurait de toutes parts entassé des ruines.

Tout comme dans la grande métropole du Pacifique, l'incendie dévorerait à l'heure qu'il es ce que la première catastrophe aurait épargné. — Le télégraphe n'apporte encore que peu de détails au sujet du désastre.

MAIGRES DETAILS

New-York, 17 — On rapporte que la ville de Valparaiso, Chili, a été ravagée par un terrible tremblement de terre.

Un câblogramme en particulier dit que le désastre est aussi effroyable que celui de San Francisco. Presque tous les édifices de la ville sont endommagés. Pour comble de malheur, le feu a éclaté et fait rage sur plusieurs points à la fois. Le nombre des morts et des blessés serait très considérable.

Le tremblement de terre a interrompu les communications télégraphiques entre Valparaiso et toutes les villes du Sud-Américain.

Un autre rapport veut que la rumeur de la perte d'un grand nombre de vies ne soit pas confirmée.

La cité brûle sur plusieurs points à la fois.

NOUVELLES PLUS RASSURANTES

New-York, 17 — La "Central and South American Telegraph Co." a réussi à rétablir ses communications avec ses bureaux de Valparaiso, ce qui semblerait indiquer que les dommages causés par le tremblement de terre ne sont peut-être pas aussi graves qu'on le cru d'abord.

NEW-YORK, 17. — DERNIERE HEURE. — LES DERNIERS RAPPORTS ARRIVES ICI DE VALPARAISO DISENT QUE LA NUIT DERNIERE PLUSIEURS QUARTIERS DE LA VILLE ETAIENT ENSEVELIS SOUS LES DEBRIS DES EDIFICES.

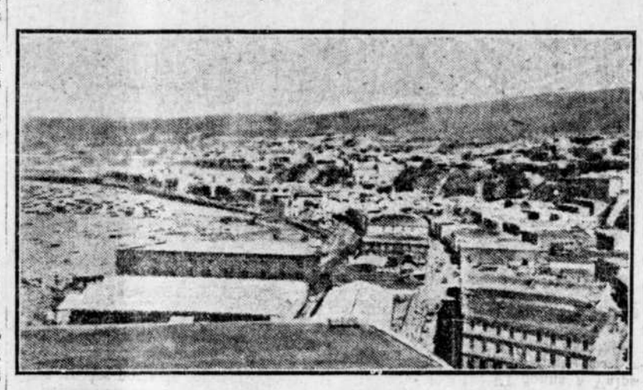

PANORAMA DE LA VILLE DE VALPARAISO, OU UN TREMBLEMENT DE TERRE AURAIT CAUSE D'ENORMES DEGATS

NEW-YORK, 17. — DES CABLOGRAMMES RECUES ICI ANNONCENT QU'UN TREMBLEMENT DE TERRE A CAUSE D'IMMENSES DEGATS A VALPARAISO. LES PERTES DE VIES SONT FORT NOMBREUSES.

UNE RICHE CITE

—Valparaiso, dont le nom signifie "Vallée du Paradis" est un port de la république du Chili, chef-lieu de la province du même nom, à 80 milles environ de Santiago, sur l'Océan Pacifique. St population est de 150,000 habitants. C'est un des ports de commerce les plus importants de la côte du Pacifique et le principal marché de la république du Chili.

Valparaiso est situé au fond d'une rade magnifique et sûre qui lui sert de port naturel et qu'abritent les dernières ramifications des Cordilières. Cette rade est d'une entrée facile. C'est par ce port qu'arrivent au Chili la plus grande partie des articles manufacturés d'Europe et que s'exportent la plupart des produits du pays. Les principaux articles d'exportation sont : les cuivres bruts, les cuirs de boeuf, la farine de froment, la laine, les bois du Chili, l'argent en barre, les noix et les pommes de terre. L'importation a surtout pour objet les fers, le calicot, les rails, les locomotives, les cotonnades, les soieries, les meubles, les habits confectionnés, la quincaillerie, les articles de Paris, etc.

Valparaiso est une ville élégante, mais irrégulière ; elle est située, en effet, au pied des dernières hauteurs de la Cordillière, qui viennent en quelque sorte se perdre à pic dans la mer, de telle sorte que l'emplacement de la ville a été conquis tantôt sur les masses de granit de la Cordillière, tantôt sur la mer. La plupart des maisons sont construites en bois, afin qu'elles puissent mieux résister aux tremblements de terre, malheureusement trop fréquents sur ces rivages du Pacifique.

Les principaux établissements publics de Valparaiso sont : la Bourse, le tribunal de commerce, les vastes magasins élevés pour l'entrepôt de la douane, l'hôpital national, l'hôpital de la marine française, celui de la marine anglaise et le théâtre.

En 1543, Valparaiso n'était qu'un port désert, lorsqu'un navire envoyé du Pérou pour porter des provisions de guerre et de bouche à Pédro Valdivia, aborda sur ce point de la côte. L'incendie de Santiago et l'heureuse situation de cette rade y attirèrent quelques pêcheurs ; un village se forma et la rade fut fréquentée de plus en plus chaque jour.

En 1682, ce village fut déclaré place de guerre et muni de quelques fortifications, destinées à le défendre contre les pirates et les corsaires.

En 1802, Charles VI donna à Valparaiso le titre de cité ; mais l'importance de cette ville date seulement de 1811, époque à laquelle le gouvernement révolutionnaire déclara qu'à l'avenir le Chili commercerait librement avec tous les pays du monde.

AU TOUR DU BRESIL

Buenos Ayres, 17 — On a ressenti un tremblement de terre dans la province de Mendoza, vers 9 heures hier soir. Les communications télégraphiques sont interrompues. Bien que les dommages ne soient probablement pas sérieux, la panique règne au sein de la population.

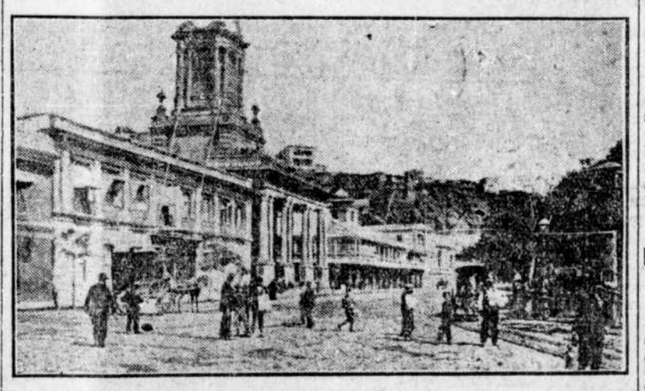

LA PLACE VICTORIA, A VALPARAISO

LES "PICKPOCKETS" A MONTREAL

UN VOL COMMIS A LA GARE BONAVENTURE AMENE L'ARRESTATION D'UN SEXTUOR A TORONTO.

Hier soir, un touriste s'est fait soulager de son porte-monnaie à la gare Bonaventure. Ce touriste pleure donc, aujourd'hui, outre la disparition de son billet de passage, la volatilisation d'une somme de $25.

L'agent de sureté Samson est chargé de l'enquête, mais il y a peu d'espoir, malheureusement, de recouvrer le billet de vingt et la pièce d'or de cinq que le pauvre touriste s'est fait si adroitement subtiliser.

C'est ce vol qui a valu à six voleurs de renom d'être arrêtés par la police de Toronto hier; trois hommes et trois femmes. Leurs noms donnés au poste de police sont: Harry Thompkins, dit Wood, dit Baker, Madame Thompkins, sa digne épouse; Harry Martin, Madame Harry Dineen, William Lennox et Madame William Lennox, sa meilleure moitié.

La police croit que ce sextuor n'est qu'une faible escouade d'une bande organisée de voleurs à la tire de voleurs à l'étalage et d'éplucheurs en général qui ont promené leur industrie criminelle dans la province de Québec tout autant que dans l'Ontario. On sait qu'il existe une bande; la bande des "Douze" ayant ses quartiers principaux à Montréal et à Toronto.

Lors de l'arrestation la police a recouvré sur les personnes des prisonniers, un lot innombrable de marchandises diverses, de bijoux, que l'on croit avoir été volés, sur l'un des acusés, on a trouvé des pipes, des boîtes d'opium. La plus grande partie des objets volés par la bande est vendue à Montréal et à New-York.

Depuis quelque temps, les plaintes se succédaient par vingtaines aux bureaux du Grand Tronc, Ces gens s'étaient fait voler entre Montréal et Toronto.

A Toronto, la bande opérait autour de l'église méthodiste Métropolitaine.

On s'attend à d'autres arrestations.

Ce n'est pas la faute de la police si ces gens-là font leur méprisable métier. Ils sont légion et les détectives sont peu nombreux et n'ont pas grandes ressources. C'est ce qui fait que leur mérite est plus grand quand ils mènent une cause à bonne fin, car ils ont rudement peiné pour arrêter ces coupables.

DANS LE SANG DE LA POLOGNE

Des scènes d'une effroyable horreur se sont passées depuis mercredi,

A VARSOVIE

Les blessés encombrant les hôpitaux meurent sous les yeux des médecins, impuissants à les soigner.

ARRESTATIONS EN MASSE

Londres, 17. — Le correspondant de la "Tribune" à Varsovie télégraphie une description détaillée des scènes horribles dont il a été témoin après les désordres de mercredi soir.

Dans les hôpitaux, les chirurgiens rendus à bout n'avaient plus la force de porter des soins même aux malheureuses victimes dont les blessures étaient mortelles.

A force d'assister à des massacres, la population en est venue à regarder la mort avec le plus grande indifférence.

—"J'ai été péniblement affecté, dit le correspondant, en entendant une jeune fille éclater de rire à la vue d'une pauvre vieille femme qui avait une partie du crâne emporté par un éclat d'obus.

"Dans un des hôpitaux, j'ai rencontré un enfant qui, se voyant, mercredi, lardé de coups de baïonnettes, feignit d'être mort, afin de pouvoir sauver le peu de vie qui l'animait encore.

"Les soldats alors piétinèrent son cadavre et lui écrasèrent les doigts en bouillie sous le talon de leurs lourdes bottes. Le petit infortuné eut la force de tout endurer, il ne bougea pas. Il fut transporté à la morgue, et c'est alors qu'on découvrit qu'il respirait encore. Les médecins espèrent lui sauver la vie.

"La soirée de mercredi a été une sanglante orgie dans les quartiers israëlites : plus de 300 personnes ont été tuées ou blessées à coups de baïonnettes ou de crosses de carabines."

NOMBREUSES VICTIMES

Varsovie, 17. — Durant la journée d'hier, en Pologne, onze constables et un gendarme ont été tués, et quatre constables ont été blessés.

UN AUDACIEUX

Saint-Pétersbourg, 17. — Betenzoff, chef de la bande de terroristes qui a pillé la Banque du Crédit Mutuel de Moscou a réussi à s'évader, pendant qu'on l'extradait de la Suisse. Il était sur un convoi, étroitement gardé, lorsqu'il se précipita à travers une fenêtre, près de Pslvov et s'enfuit dans les bois, où on ne put réussir à le rejoindre.

Depuis trois jours, 210 membres du comité révolutionnaire ont été arrêtés ici et à Moscou.

POUR NOS VISITEURS

UNE GRANDE RECEPTION SE PREPARE A QUEBEC POUR LES MARINS FRANCAIS ET ANGLAIS.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 17 — Le gouvernement provincial a mis $1,000 à la disposition du comité exécutif des fêtes à être données en l'honneur des marins anglais et français. Il consent aussi à ce que l'on se serve des édifices du Parlement pour y tenir un grand bal. Les souscriptions privées ont atteint jusqu'à présent, $500.00. Le programme des fêtes a été ainsi préparé :

Le 22, présentation du trophée de Toronto aux marins du "Dominion", et courses.

Le 23, exhibition du jeu de polo sur le terrain "Q.A.A.A."

Le 24, sports navals et militaires au manège militaire.

Le 25, joûte de crosse entre le Québec et le National, de cette ville.

Le 27, régattes au lac Saint-Joseph

Le 28, "Smoking Concert" aux sous-officiers et marins, au manège militaire.

Le 27, courses du "Quebec Turf Club".

Le 30, grand bal au Parlement.

Il n'y aura pas d'invitation à ce bal et les cartes d'admission se vendront $5.

—Le président de la Commission du hâvre, M. J. B. Laliberté, doit avoir sous peu une entrevue avec le maire de Québec, au sujet de la protection du bassin Louise par la police.

LE CREDIT DE LA VILLE SAINT-LOUIS

Le conseil de la Ville Saint-Louis a sigé en comité, hier soir, et a décidé de faire le nivellement des rues Comte, Beaubien, Saint-Zotique, Suzanne, Sanguinet, Albina, de Gaspé. Ces travaux coûteront quelques milliers de dollars.

Le rôle d'évaluation est terminé et le contrôleur, M. Charette, en fait actuellement l'examen.

L'augmentation immobilière de cette année augmente, en vertu d'une disposition de la charte, le pouvoir d'emprunt de la ville, de $250,000 le portant en tout à $325,000.

Les chiffres officiels seront fournis au conseil à sa prochaine séance, et un règlement d'emprunt sera proposé immédiatement.

LA MORT D'HONORE CHAYER

M. le député coroner Biron a tenu une enquête, avant-midi, à l'hôpital Notre-Dame, au sujet de la mort, d'Honoré Chayer décédé à cette institution, à la suite d'un accident du travail.

Le jury a rendu un verdic déclarant que le défunt avait été victime de sa propre imprudence.

Le défunt était un brave travailleur dont la mort a vivement ému ses compagnons de travail aussi bien que sa famille.

Le défunt laisse une épouse sans enfant.

L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

C'est le premier jour de septembre que s'ouvre la vingt-deuxième exposition annuelle des Cantons de l'Est, à Sherbrooke. Les exhibits seront exposés du premier au huit septembre.

LA MORT DE URBAIN ROUX

Le garde-moteur A. Malo est exonéré de tout blâme par le coroner.

FATALE IMPRUDENCE

La victime s'est élancée pour traverser la voie en avant du tramway et a été broyée.

TEMOIGNAGES ENTENDUS

Les témoignages entendus à l'enquête du coroner, hier, au sujet de la mort d'Urbain Roux, négociant de Tingwick, tué par un tramway de la rue St Denis, mercredi soir, ont démontré que la victime avait agi imprudemment en tentant de traverser la voie en avant du tramway.

Le jury a, en conséquence, exonéré de tout blâme le motorman Apollinaire Malo, qui avait la conduite du tramway 804, au moment de l'accident.

Au cours de son témoignage, Malo a déclaré que l'accident était arrivé à une centaine de pieds au sud de la rue Bienville, rue St Denis, à un endroit où les tramways n'arrêtent pas d'ordinaire.

Lorsqu'il aperçut M. Berti suivi de son ami, traverser la voie en courant, Malo appliqua aussitôt les freins. Berti réussit à traverser tandis que son ami vint tomber dans le filet protecteur et rebondit sur le pavé où il fut écrasé.

Malo jura en plus que son char allait à une allure de pas plus de sept milles à l'heure.

Adélard Lafond, le conducteur, fut aussi entendu et déclara qu'il avait souvent travaillé avec Malo et que ce dernier avait toujours été un employé modèle.

Mme Lafond qui vint ensuite témoigner déclara que le tramway, au moment de l'accident, allait à une allure ordinaire.

Arthur Vaillancourt et Jean Gauthier, deux autres témoins, affirmèrent aussi que le tramway n'était qu'à quinze pieds de Roux, lorsque ce dernier s'avisa de traverser la voie.

Vaillancourt ajouta que Roux agitait sa main en regardant vers la maison qu'il venit de quitter, comme s'il avait voulu saluer quelqu'un, avant de partir.

Léandre Fournier, un jardinier, déclara de son côté que le tramway allait à une allure très rapide.

M. L. A. Berti, le principal témoin fut aussi entendu. M. Berti répéta ce qu'il avait dit, hier matin, au représentant de "La Presse". Après avoir délibéré durant quelques minutes, le jury rendait le verdict précité.

Mtre J. L. Perron et M. Arthur Gaboury représentaient la compagnie du Montreal Street Railway, à l'enquête.

COUR DE POLICE

Adélard Lauzon a comparu ce matin devant le juge Piché sous l'accusation d'avoir volé le contenu d'un tiroir registre dans le restaurant de M. A. H. Lacroix, coin des rues O'Connell et Saint-Maurice. Il y aurait pris une somme de $7.50, et aussi une bouteille de brandy, que les détectives ont retrouvée intacte en sa possession. Il proteste de son innocence et le juge fixe l'enquête à mercredi prochain.

—Isidore Allain, un vieillard de 80 ans, a été amené devant le juge accusé d'avoir attenté à ses jours. Le vieux, qui semble en enfance, dit ne se souvenir de rien, et il a été écroué en attendant son examen par un médecin qui fera rapport sur son état mental.

—Joseph Valin est accusé d'avoir voulu entrer au Parc Dominion après onze heures du soir, et cela après qu'on eut refusé de lui vendre un billet. Le constable l'accuse de lui avoir résisté et Valin dit que non. Le procès est fixé au 22.

L'ONCLE JOSON SE FACHE

Toinon et Polyte jouent un mauvais tour à l'oncle Joson, qui, malgré son âge, se livre encore au plaisir juvénile de l'escarpolette. La première farce des gaiopins le laisse serein, mais la seconde le rend furieux, et ils fait voir aux moutards comment il se comporte lorsque la moutarde lui monte au nez. Vous trouverez le récit de cette nouvelle aventure dans "La Presse" de samedi prochain.

NAISSANCES

BERARD — A Montréal, le 15 du courant, au No 233 rue Sanguinet, l'épouse de M. Théophile Bérard, typographe, une fille.

Parrain et marraine, M. Jos. Aubé, cigarier, et Mme Jos. Aubé, grands-parents de l'enfant.

MARTEL — A Montréal, le 14 du courant, au No 1272 rue Berri, l'épouse de M. A. Martel, une fille : Marie-Fortunate, Oziola-Cécile.

Parrain et marraine, M. et Mme A. Martel, oncle et tante de l'enfant.

DECES

CHAYER — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 47 ans, Honoré Chayer.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 12 rue Saint-Joseph, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTE — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 80 ans, 10 mois et 10 jours, André Forté.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Narcisse Lortie, avenue Papineau, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNER — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 40 ans, 11 mois, Jos Gagner, autrefois maître boucher.

Les funérailles auront lieu dimanche après-midi, à 2 heures, le 19 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, coin des rues Saint-André et Duluth, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 18 ans et 7 jours, Marie-Louise-Eugénie-Olive, fille de Louis-David Masse.

Les funérailles auront lieu lundi, le 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 389 rue Saint-Denis, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

Suite aux annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.